

Actualisation du diagnostic social

13/12/2023

SERVICE

Identité de l'AMO : asbl Inter-Actions
Matricule de l'AMO : S0105
Personne de contact : Élodie PONCELET
Division : Neufchâteau
Zone d'action du Service : Les 17 communes de l'Arrondissement judiciaire de Luxembourg,
Division de Neufchâteau



TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	3
INTRODUCTION.....	12
1. Les Fondamentaux du Service	15
2. Évaluation et enseignement des actions menées	32
2.1. Prévention harcèlement scolaire	34
2.2. La planète des alphas	35
2.3. Interm'Aide, Espace Parents dans la séparation	37
2.4. J'apprends à travailler.....	41
2.5. Groupe de parole pour ados	43
2.6. « Boxe éducative »	46
2.7. Itinéraire d'un jeune décomplotiste.....	49
2.8. En route vers la mobilité pour plus d'autonomie	51
2.9. L'as de l'A.S. (accrochage scolaire)	54
2.10. Bulle, devenir parent	58
2.11. « Vivre mère, vivre père, et manquer »	64
2.12. Auto N'Home	73
2.13. Travail social de rue	81
2.14. Interpel'AMOs	91
2.15. Rêver 2030.....	99
2.16. Abécédaire	101
3. Prospection	103
CONCLUSION.....	144
SYNTHÈSE	147
ANNEXES	153

PRÉAMBULE

Au commencement était... le coronavirus.

En effet, quelques jours après l'envoi de la réactualisation de notre diagnostic social 2020-2022, la COVID-19 nous est tombée dessus, sans crier gare. L'annonce du premier confinement arrive après un Conseil national de sécurité, le 18 mars 2020 (date que l'on n'oubliera pas).

L'excitation, le questionnement, le doute, la peur, la nervosité, la panique, le je-m'en-foutisme... un panel d'émotions vécu différemment par chacun d'entre nous.

L'impact de ce qu'on appelle alors « la pandémie de COVID-19 » est planétaire.

Personne n'est épargné du risque, même si tout le monde n'est pas touché de la même façon. La charge de la responsabilité de la gestion de cette crise est sur tout le monde, avec une responsabilité très forte qui est mise, voire une culpabilisation.

Que s'est-il passé pour les jeunes à ce moment ?

« Les adolescents se retrouvèrent confinés à domicile du jour au lendemain avec leurs parents. Plus d'école, plus de sortie, plus de loisirs. Le monde extérieur devint un territoire dangereux et interdit. Seules les sorties essentielles étaient encore autorisées, mais elles faisaient l'objet de contrôle de la part des forces de police. Les rues des villes et villages se vidèrent de leur population, l'état d'urgence fut déclaré et des comportements de survie apparurent brusquement : la population se calfeutra et fit des stocks, les magasins se vidèrent des produits jugés essentiels, les maisonnées entrèrent en état de siège. Rares furent ceux qui maintinrent leur activité professionnelle sur le lieu de travail.

Les adolescents se retrouvèrent priés de rester dans leur chambre, sans plus de pression pour participer à la vie de famille, particulièrement lorsque leurs parents télé-travaillaient. Le temps d'écran ne leur fut plus compté, ils purent rester des heures en ligne avec leurs copains et jouer autant qu'ils le désiraient. Lorsque le travail scolaire fut en ligne également, il fut difficile pour les parents de limiter l'usage de l'ordinateur. Le temps d'écran des enfants et des adolescents a explosé. Mais il apparaîtra rapidement que ce modèle de vie ne correspond pas du tout ni aux besoins ni aux aspirations des jeunes, contrairement à ce que les adultes projetaient sur eux.

Les écoles se sont rapidement mobilisées pour tenter de soutenir l'enseignement par des cours donnés en distanciel. Les débuts ont été chaotiques et sources de stress. Élèves et professeurs ont découvert des outils informatiques mal maîtrisés, quand ce n'était pas le matériel lui-même qui faisait défaut. Les jeunes issus de milieux défavorisés ont été doublement pénalisés. Ils n'avaient souvent pas accès au matériel informatique nécessaire et celui-ci ne pouvait remplacer le travail en présentiel.

Nous sommes dans un temps suspendu, soutenu par l'espoir que le virus soit saisonnier et que les vacances qui s'annoncent dans un contexte de déconfinement débouchent sur de la résilience. Malheureusement, la rentrée scolaire de septembre 2020 s'est très vite accompagnée de désenchantement. Un nouveau confinement est décidé le 02 novembre.

Il a été demandé à ces jeunes de rester confinés, coupés de leur vie sociale, coupés de leurs envies, leurs désirs.

Avec le confinement, les adolescents ne se sont plus vus. Ils ont gardé le contact les uns avec les autres via les écrans interposés, mais, dans un contexte virtuel vidé du sel de l'échange, dépourvu du sentiment d'intime que permet une rencontre en présentiel, et sans dynamique de groupe. Nombre de jeunes se sont ainsi retrouvés de plus en plus seuls au fil de la crise sanitaire, coincés à demeure avec pour seules relations sociales leurs parents dans une intimité étouffante.

Les pédopsychiatres et les professionnels de la jeunesse constatent combien les jeunes se révèlent soumis et dociles face aux règles de confinement. Le moindre faux pas, un masque mal porté, une trop grande proximité, et le jeune est pointé comme mettant l'autre en danger de mort. Comment s'autoriser à questionner la règle dans un tel contexte coercitif et culpabilisant ? Ces jeunes ont donc souscrit à la règle et ont mis leurs désirs, leurs envies, leur vie pulsionnelle en veille, à tel point que c'est leur désir de vivre qui s'est éteint.

Élèves peu réactifs, difficile à mobiliser et à intéresser.

De par les mesures sanitaires, les jeunes sont coupés affectivement les uns des autres. Les adolescents y perdent toute intimité. Or, ils ont besoin de cet intime et de ce rapproché physique. Venir à l'école se réduit à des promesses d'évaluations sans plus aucun plaisir ni ressourcement. Les élèves ne trouvent plus de temps de respiration, et les décrochages scolaires sont croissants. »¹

¹ Yapaka.be : « COVID-19 : L'impact sur la santé mentale des jeunes », par Sophie Maes, novembre 2021.

Bruno Humbeeck parle du syndrome d'engourdissement : « *Si vous sevez un ado d'actions et d'interactions, il n'a plus rien à raconter à propos de lui-même et son identité ne se constitue pas.* »

J'ai choisi ces extraits pour évoquer la période « corona » parce qu'ils reflètent ce que nous avons vécu. Je me souviens... les rues étaient si désertes que l'on pouvait marcher au milieu de la route sans craindre l'arrivée d'une voiture. Et quand nous croisions quelqu'un, nous nous éloignons de « 5 mètres ». Lorsque je suis allée faire les courses avec ma fille de 3 ans, elle m'a demandé, en voyant le nombre de personnes portant un masque : « *Maman, pourquoi il a y plein de docteurs ici ?* ».

Revenons à nos jeunes. Que s'est-il passé pour eux à ce moment ?

Nous avons été à la rencontre des jeunes là où ils se trouvaient, avec un contexte sanitaire sensible, sans augmenter les interactions sociales et les risques de contamination.

En collaboration avec d'autres AMO, suite à plusieurs demandes émanant à la fois des écoles mais également d'une psychologue, nous avons très vite mis en place des groupes de paroles pour les jeunes au sein des établissements scolaires. Les jeunes ont été encouragés « à se dire », à parler de leur vécu, à partager leurs ressentis. Il a été vite souhaité de faire des activités afin de renforcer leur sentiment d'appartenance au groupe et ainsi, de répondre au besoin de base chez tout adolescent.

Il était important de se préoccuper du présent, c'est-à-dire d'accepter leur tristesse, leur colère, leur peur, mais surtout, parler d'avenir. Il fallait dégager des perspectives d'avenir en fixant des dates ! Malheureusement, les confinements successifs ont mis à nouveau à mal toutes les sorties potentielles, laissant le monde de la culture sur le carreau.

Lors des groupes de parole, les jeunes ont expliqué qu'il était dur de rester enfermés sans voir les copains ni la famille, de ne pas pouvoir aller dehors comme ils le voulaient. Vivre les uns sur les autres a parfois amené certaines tensions dans la famille. Ils ont exprimé également leurs incompréhensions face au gouvernement et aux décisions contradictoires. Le vaccin et le masque ont également été remis en question. Bien qu'aucun ne disait vivre dans la peur face au virus, c'est surtout de devoir penser à toujours avoir un masque sur soi qui les gênait. Une jeune nous dira que pour elle, porter le masque en cours n'est pas trop contraignant mais par contre

ne pouvoir aller à l'école que la moitié du temps lui est fort difficile. Ils ont besoin de contacts avec leurs amis. Ce qu'ils voulaient, c'était revoir leurs amis, faire de grands soupers, refaire des activités en groupe, voir d'autres gens et voyager.

On a senti que ces jeunes avaient besoin d'espoir mais surtout de perspectives d'avenir, de savoir ce qu'il va se passer et quand est-ce que ça va se passer. Ils en avaient marre de ne pas savoir et de voir certaines mesures partir puis revenir.

Durant cette période de confinement, voici les constats que nous avons fait, suite aux dires de nos bénéficiaires :

- Nous avons vu apparaître des symptômes de souffrance, le développement d'idées suicidaires, la perte du goût de vivre et des angoisses massives.
- Les jeunes ont souffert (et souffrent encore) d'un isolement important donnant lieu à bon nombre de conséquences comme l'augmentation des tensions intra-familiales, le décrochage scolaire, la fragilisation de leur santé mentale, la perte de repères et d'organisation, etc.
- Nous avons constaté un manque de motivation scolaire de la part d'enfants et d'adolescents. La crise sanitaire joue un rôle dans cette baisse d'investissement (et particulièrement pendant la période des écoles fermées). Il est compliqué pour les parents de mobiliser les efforts de leurs enfants pour s'activer au travail scolaire car ceux-ci sont réticents. Il leur est également difficile d'avoir prise là-dessus, ne pouvant pas toujours contrôler leurs adolescents durant leurs cours à distance. Tout cela entraîne davantage de tensions familiales. Certains parents ont présenté des difficultés quant à « faire l'école à la maison », par manque de temps ou par manque de compétences. Il a été difficile pour certains de combiner vie professionnelle avec vie familiale.
- Nous avons observé que la problématique du harcèlement chez les enfants et chez les ados reste présente en 2020. Certains parents témoignent du manque d'investissement dans les écoles à ce sujet ; ce qui peut avoir pour conséquence un changement d'école.
- Le burn-out parental est toujours d'actualité.
- L'accès aux soins en santé mentale, déjà à saturation d'ordinaire, est encore plus difficile en cette période. Les parents sont sur liste d'attente pendant 9 mois.
- Difficultés de concentration pour les cours en visio-conférence.

- On a senti une grande fatigue tant physique que psychologique chez les jeunes : ils ont la « flemme », il faut déployer beaucoup d'énergie pour les mettre en route. Ils sont désabusés. Leur rythme de vie est sans cesse bouleversé (école/pas école, confinement/pas confinement...).
- Les enfants étaient parfois en manque de repères, notamment autour des vacances d'automne qui se sont prolongées en dernière minute. L'agitation était présente, sans doute aussi par le fait d'être suspendus à d'autres éventuelles décisions soudaines.
- Les jeunes étaient perdus dans les étapes de leur vie : pas de remise de diplôme, pas de session pour choisir leurs études, pas de fête d'anniversaire. Certains disent avoir manqué des étapes de leur vie.
- Ils éprouvaient beaucoup d'anxiété sur leur avenir, la société, la valeur de leur diplôme, le changement des dynamiques familiales (perte emploi, diminution de ressources, fracture numérique).
- Les jeunes avaient besoin de voir leurs « potes », de les toucher, de passer du temps avec eux. Le sentiment d'isolement est très élevé chez les jeunes aujourd'hui. Lors du premier confinement, les contacts par vidéo étaient moins présents qu'aujourd'hui, au vu de la durée du contexte. L'état dépressif est en augmentation chez les jeunes.
- L'absence d'activités extérieures (dont les activités sportives) a impacté la situation psychologique. Pour certaines familles déjà fragilisées, les activités extérieures étaient les seuls lieux en dehors de l'école qui favorisaient la socialisation des enfants/ados (expériences sociales = besoin fondamental pour le développement de l'enfant/jeune). Le manque était énorme en cette période de crise sanitaire.
- Lorsqu'il s'agit d'un suivi Interm'Aide (EPS) orienté par le SPJ, nous avons constaté qu'il y a peu de chance que la famille soit preneuse.
- D'un point de vue logopédique, les demandes ont été rares depuis la fin du premier confinement. On peut supposer que les enseignants et les CPMS manquaient de temps pour repérer et/ou relayer les difficultés d'apprentissages ou de langage si elles n'étaient pas catastrophiques. Les demandes en individuel ont été en fait des réactivations de celles interrompues pendant le premier confinement.

Et pour leurs parents ?

Dans un premier temps, un sentiment de peur. Un besoin de sécurité pour leurs enfants mais aussi pour eux, surtout les personnes avec déjà des comorbidités.

Dans un second temps, un sentiment d'irritabilité, d'impuissance. Ils se sont retrouvés « enfermés » avec leurs enfants, H24, pendant une période assez longue. Comment gérer les conflits en famille ? Comment trouver sa place, chacun ?

Et pour nous, professionnels en AMO ?

Tout au long de la crise sanitaire, nous nous sommes démenés pour assumer nos missions. Au début : la peur face à ce nouveau virus qui laissait des morts sur son passage. Des réactions différentes au sein de l'équipe. Il fallait trouver un équilibre entre assurer nos missions, se protéger et protéger les autres ; assurer la sécurité sanitaire de tous (travailleurs et familles). Nous avons vite pris conscience que les entretiens via téléphone ou Skype ne fonctionnaient pas. Le contact humain, de visu, est essentiel pour effectuer notre mission.

Comment accompagner les parents à aider leurs enfants dans cette crise ? À contenir l'angoisse ?

Pour citer Bruno Humbeeck, « *Il y a une règle en situation de crise, c'est bien de se baser sur ce qui marche d'habitude, c'est-à-dire qu'on ne se transforme pas en super-héros parce que la crise est là* ». Les parents connaissent leurs enfants, ils ont déjà testé des choses. Ne pas trop se mettre la pression sur cette responsabilité de devoir tout gérer, d'être le parent, le soignant, le prof, etc. Il y a un cumul de rôles demandés aux parents qui est assez impressionnant. Donc les aider eux d'abord à soulager ça et à voir quelles sont les choses les plus essentielles et prioritaires pour eux en tant que parents.

Le soutien est très important, il passe par le lien aux autres. Être là, présent, ça donne un signe de reconnaissance à la personne pour dire qu'elle vaut la peine. Ensuite, aider, par tous les moyens possibles, les personnes à pouvoir répondre à leurs besoins primaires : de sécurité, de protection, d'information.

➔ « *Rester reliés - présents - signifier aux personnes qu'elles existent est plus préventif, salutaire qu'une intervention clinique, psychologique. Tout ce qui est fait pour Accueillir quelqu'un est précieux, dans la simplicité, l'authenticité et avec une attention permanente à s'ajuster, tenant compte des réactions et des besoins qui sont témoignés au travers de ces réactions.* » (Bruno Humbeeck).

Quel a été le vécu les directions des écoles fondamentales et secondaires sur notre Division ?

Suite à la situation « post-confinement », où nous avons constaté un mal-être grandissant chez les jeunes, nous avons observé également que de plus en plus de familles, de parents ou de jeunes se plaignent de ne pas savoir vers qui se tourner, où aller chercher de l'aide et des conseils, etc. Nous avons donc été à la rencontre de l'ensemble des directions des écoles primaire et secondaire actives sur notre territoire ainsi que des équipes des CPMS. En effet, il nous semble que la visibilité des services, la facilité d'accès, ou encore les orientations faites ne soient pas toujours optimales. Cela nous a donné l'opportunité d'être à l'écoute de leurs questions/difficultés, de rappeler nos missions ainsi que d'échanger sur nos partenariats et nos collaborations dans l'intérêt des jeunes. Voici ce qu'il en est ressorti :

Dans le Fondamental :

- Une volonté de recréer de la cohésion en classe, de la solidarité, de l'entraide = Effet post-COVID
- Influence et mauvaise utilisation des réseaux sociaux. *"Les élèves reviennent avec ça à l'école et cela devient un souci à gérer"* (vidéos inappropriées, messages insultants envers d'autres élèves, ...).
 - ➔ Créer une animation (~~one shot~~) sur l'ouverture au monde des réseaux sociaux, et cyberharcèlement. ET comment y intégrer les parents ?
- Violence des P5 et P6 de plus en plus marquée, autant à l'école qu'en famille.
- Crise « post COVID » : *« Nombreuses difficultés pédagogiques mais aussi psychologiques pour les enfants et leurs familles »*. *« De plus en plus d'enfants sont en difficultés affectives et comportementales ; sont de plus en plus en détresse. »*
- *« Comment aider à encadrer les accueillantes extra-scolaires et les temps de midi ? car beaucoup de "violence"... »*.
- Le fossé se creuse entre les bons élèves et les moins bons. De plus en plus d'enfants sont en difficultés d'apprentissage.
- Déplacement des missions du pédagogique au social.
- Une grande majorité des directions du fondamental est intéressée par des ateliers sur la méthode de travail.

Dans le secondaire :

- Retard dans les apprentissages - décrochage scolaire.
- Les élèves passés en secondaire vivent difficilement cette transition.
- Problème de jeunes élèves enceintes (14 ans).
- Problème de harcèlement.

En allant à la rencontre des directions d'école, nous avons été à la fois à l'écoute de leur vécu mais nous avons pu aussi rappeler nos missions. Suite à notre passage, de nouvelles demandes ont ainsi émergées.

Sans cette **proactivité**, nous serions restés chacun de notre côté, sans s'entraider mutuellement. On serait passé à côté d'une demande de terrain.

La crise n'est pas finie :²

« La crise que nous traversons encore nous affecte toutes et tous. Sans exception. Mais ce sont surtout les personnes les plus éloignées de leurs droits, les plus en retrait de la société, celles qui étaient déjà en difficultés qui restent les plus affectées après plusieurs mois d'une crise sans précédent. Et qui dure. Les premières études s'accordent toutes pour souligner l'ampleur des conséquences qu'aura eue cette pandémie : pauvreté, précarité et isolement accrus des personnes les plus vulnérables, aggravation sensible des inégalités, détérioration du mal-logement, augmentation considérable de l'abandon et du décrochage scolaire, effets délétères inquiétants sur la santé mentale des enfants et des jeunes en particulier.

La crise du COVID-19 a un effet très significatif sur la santé mentale des enfants et des adolescents : sentiments dépressifs et découragements généralisé qui freinent toute démarche constructive pour sortir de l'impasse.

Les quarantaines continuent à avoir des impacts négatifs importants, tant sur les enfants que sur l'organisation des familles : la continuité des apprentissages est fortement compromise et l'accès aux activités extra-scolaires devient aléatoire alors que ces dernières représentent souvent un lien de confiance extrêmement précieux avec des professionnels de l'éducation non formelle. De plus, l'isolement des familles et les moments de stress occasionné par ces quarantaines augmentent considérablement les risques de malveillance et de maltraitance des enfants au sein de leur propre famille.

² Droits de l'enfant, Le délégué général. Rapport d'activités 2020-2021.

Les constats sont sans appel et unanime : les enfants et les jeunes ont été traité comme les objets du décor de mesures politiques, sanitaires, et autres décidées dans le but d'organiser la vie en société des adultes en adaptant le monde aux urgences des « grands », les « petits » étant tributaires de ces adaptations, sans, au départ, tenir compte de leurs besoins spécifiques.

On ne peut pas sensibiliser aux risques des écrans sur le développement des enfants et des jeunes de la main gauche et les rendre incontournables, obligatoires dans leurs contacts sociaux et leur vie scolaire de la main droite.

Le virus ne s'attaque pas de la même manière à toutes les catégories de la population, que ce sont les plus fragiles qui sont les plus atteints, que les transparents du monde d'avant sont devenus les invisibles de maintenant aussi dans les médias de grande diffusion. »

Nous sommes entièrement en accord avec les déclarations de Monsieur Bernard Devos, c'est pourquoi nous avons décidé de les intégrer à notre diagnostic social. De plus, nous souhaitons ajouter les observations du RWLP en annexe. (Cf. ANNEXE 1).

→ Ce long préambule est indispensable pour justifier le contexte de nos actions, qui se sont retrouvées chamboulées par l'actualité...

« Emporte dans ta mémoire, pour le reste de ton existence, les choses positives qui ont surgi au milieu des difficultés. Elles seront une preuve de tes capacités et te redonneront confiance devant tous les obstacles. »³

³ De Paulo Coelho - « Manuel du guerrier de la lumière », 2020

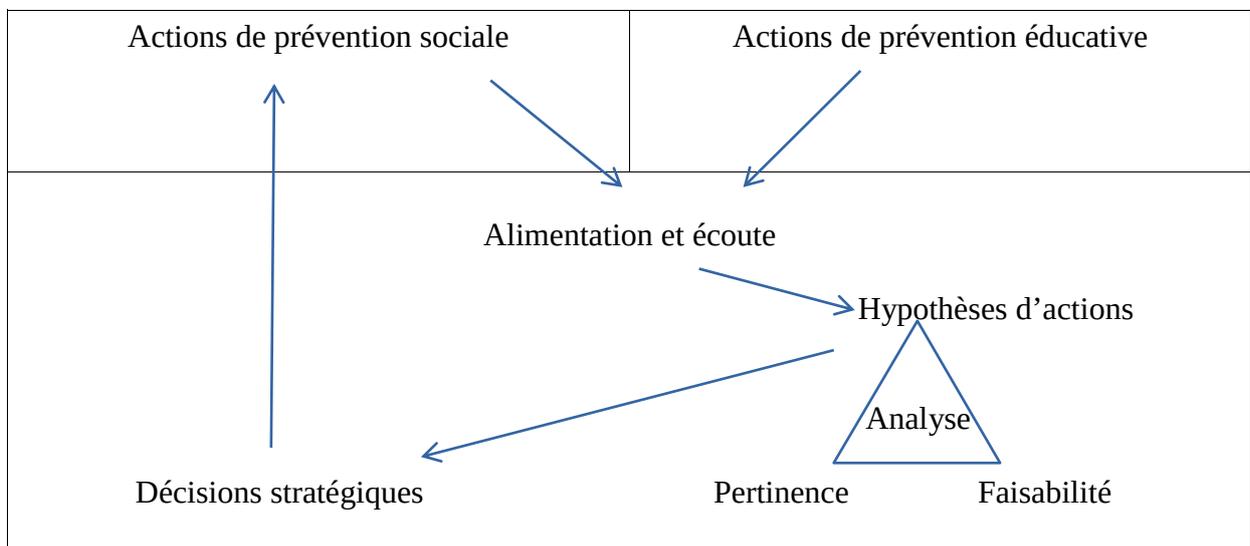
INTRODUCTION

Nous voilà 3 ans plus tard, à l'heure de la réactualisation. Comme mentionné dans le préambule, de l'eau a en effet coulé sous les ponts depuis. Le diagnostic social se fonde, notamment, sur un travail d'analyse du milieu de vie des jeunes ; un travail d'analyse des demandes individuelles et collectives ainsi qu'une réflexion relative à la prise en compte de la parole des jeunes.

Pour rappel, le diagnostic social articule trois démarches :

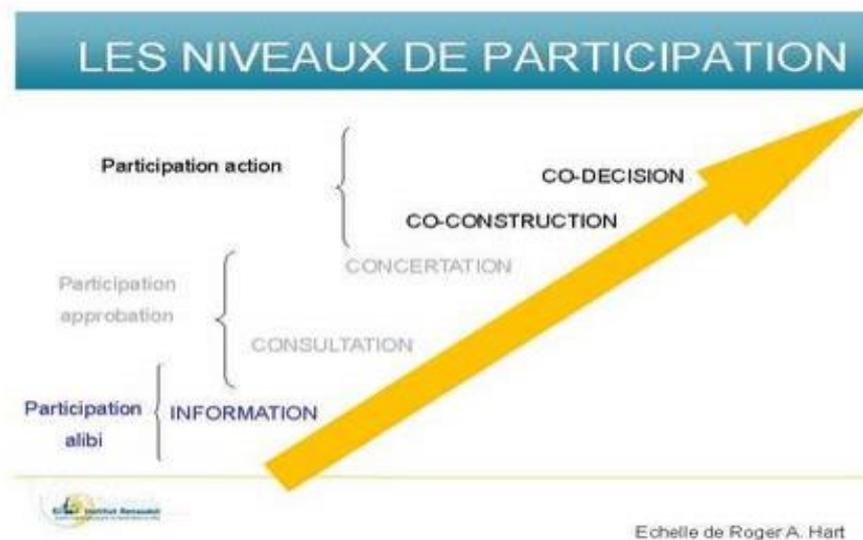
- 1° Une démarche d'alimentation et d'écoute du public concerné, dans la mesure où ce qui est vécu dans le territoire est évolutif et peut nécessiter une adaptation voire une réorientation des actions de prévention sociale menées jusque-là ;
- 2° Une démarche d'analyse, qui transforme les sollicitations ou idées d'actions en scénarios d'actions réalisables ;
- 3° Une démarche de décision, qui aboutit au plan d'actions.

Ces trois démarches peuvent être entremêlées ou réalisées dans un ordre différent.



Notons toujours que la dimension participative des bénéficiaires est importante car ils disposent d'une expertise significative sur les mécanismes dans lesquels ils sont ou pourraient être pris.

Il existe différents niveaux de participation :



L'idéal étant évidemment de tendre vers l'équité, égalité entre les jeunes et les professionnels. Cette participation doit permettre aux jeunes, enfants, familles et familiers de donner librement leur opinion et d'être écoutés dans la manière dont ils perçoivent l'intervention dont ils bénéficient et les effets qu'elle produit.

Nous espérons être un facilitateur en prévention des inégalités.

Ce préambule démontre bien que la parole des jeunes et des parents est à la base de nos actions. En effet, nous avons dû nous ajuster à la fois en fonction du contexte et des besoins émergents ; saisir les opportunités et ainsi concevoir de nouveaux projets en réponse à ces nouvelles attentes.

Avant d'évaluer chaque projet et de se projeter dans un plan d'actions, il est pertinent de rappeler les **fondamentaux d'Inter-Actions**. Ceux-ci sont présents dans l'histoire du Service et font l'objet d'attentions récurrentes de sa part. *Quels sont les engagements que nous avons toujours pris ? Pour quoi s'est-on battu ? À quoi voulons-nous rester fidèle au travers les éventuels tournants ou réorientations qu'on a pu prendre ?*

Les réponses à ces questions vont nourrir nos actions, les colorer et guider nos analyses.

Quel est le bon chemin à prendre ? Plusieurs sont possibles ... mais il est important d'identifier où on veut aller, sans pour autant oublier d'où l'on vient.



1. Les Fondamentaux du Service

En 1985, une équipe de travailleurs sociaux du Domaine de Beuplateau, sous la direction de Léon Maheu, organise le premier Centre d'Orientation Éducative (COE) de la Province de Luxembourg. Très rapidement, l'équipe fait l'expérience de la différence de raison sociale entre le COE et un travail de milieu ouvert non mandaté. Pour répondre aux demandes spontanées d'aide éducative qui étaient adressées au Service, le responsable met rapidement en œuvre un projet de « Service collaborant à l'Aide à la Jeunesse » avec une ASBL distincte de celle du COE. Ce projet se voit conventionné en 1987 sous la dénomination Inter-Actions ASBL. Inter-Actions a bénéficié d'une première convention en tant qu' « organisme collaborant à l'Aide à la Jeunesse » le 24 juillet 1987, devenant ainsi le premier service d'aide non mandatée en milieu ouvert conventionné en Province de Luxembourg. Le Service a été agréé comme Service d'Aide en Milieu Ouvert de catégorie 1 à partir du 01 juillet 1996.

Le 1^{er} janvier 2012, nous passons en catégorie 2.

En août 2012, nous obtenons également des points APE de la Région wallonne afin d'engager un travailleur social à mi-temps pour une durée indéterminée.

En avril 2017, le Service s'agrandit avec l'engagement d'un mi-temps rédacteur suite à l'octroi d'un subside facultatif émanant du Cabinet du Ministre Rachid Madrane.

Le 20 décembre 2018, nous avons ainsi fait la demande afin d'être agréés pour travailler avec les 0-21ans accomplis. Celle-ci a été acceptée par l'Administratrice Générale de l'Aide à la Jeunesse le 11 avril 2019.

En tenant compte de ses propres observations de terrain et de sa connaissance de son territoire, le Pouvoir organisateur s'est aperçu d'un manque de service pouvant répondre rapidement aux demandes spontanées des jeunes et de leur famille en matière de soutien éducatif. En effet, plusieurs services proposant ce soutien existent bel et bien mais doivent être mandatés pour pouvoir agir, ce qui empêche une action rapide et discrète (confidentielle) pour ces familles. Les difficultés de mobilité étant bien connues du Pouvoir organisateur, il était important de créer un service qui pourra amener ce soutien directement dans le milieu de vie du jeune, aussi bien de manière individuelle que collective.

Enfin, le public visé étant généralement défavorisé, il était également primordial que le service rendu soit entièrement gratuit.

Ce travail en déplacement offre une alternative par rapport aux règles du travail en centre de jeunes ou en consultation. Il n'est viable que si un investissement de réseau important est pratiqué de façon à se faire connaître de partenaires professionnels et collaborer avec eux. Il est toujours plus facile de collaborer quand on a établi un contact de visu.

Nous évoquons ici notre proximité avec le Conseil de prévention, avec les écoles, les CPMS, les centres de jeunes, les autres services de l'Aide à la Jeunesse, avec les instances, ainsi que tous les réseaux dans lesquels nous avons pris place, que ce soit dans « la Santé Mentale » : Réseau MATILDA, « le Monde Judiciaire » : Commission consensus, « l'Aide à la Jeunesse » : l'AJ Lux, la Commission Jeunesse, « l'Enseignement » : la Commission Enseignement/AJ, la Commission mixte locale ; mais aussi « le travail inter-AMO » : Interpel'AMOs - Génération AMO, les PCS, etc.

Nous privilégions également des rencontres inter-AMO (« PLAMO ») sur la Province de Luxembourg afin de croiser nos données et d'échanger sur nos pratiques d'aides individualisées et collectives.

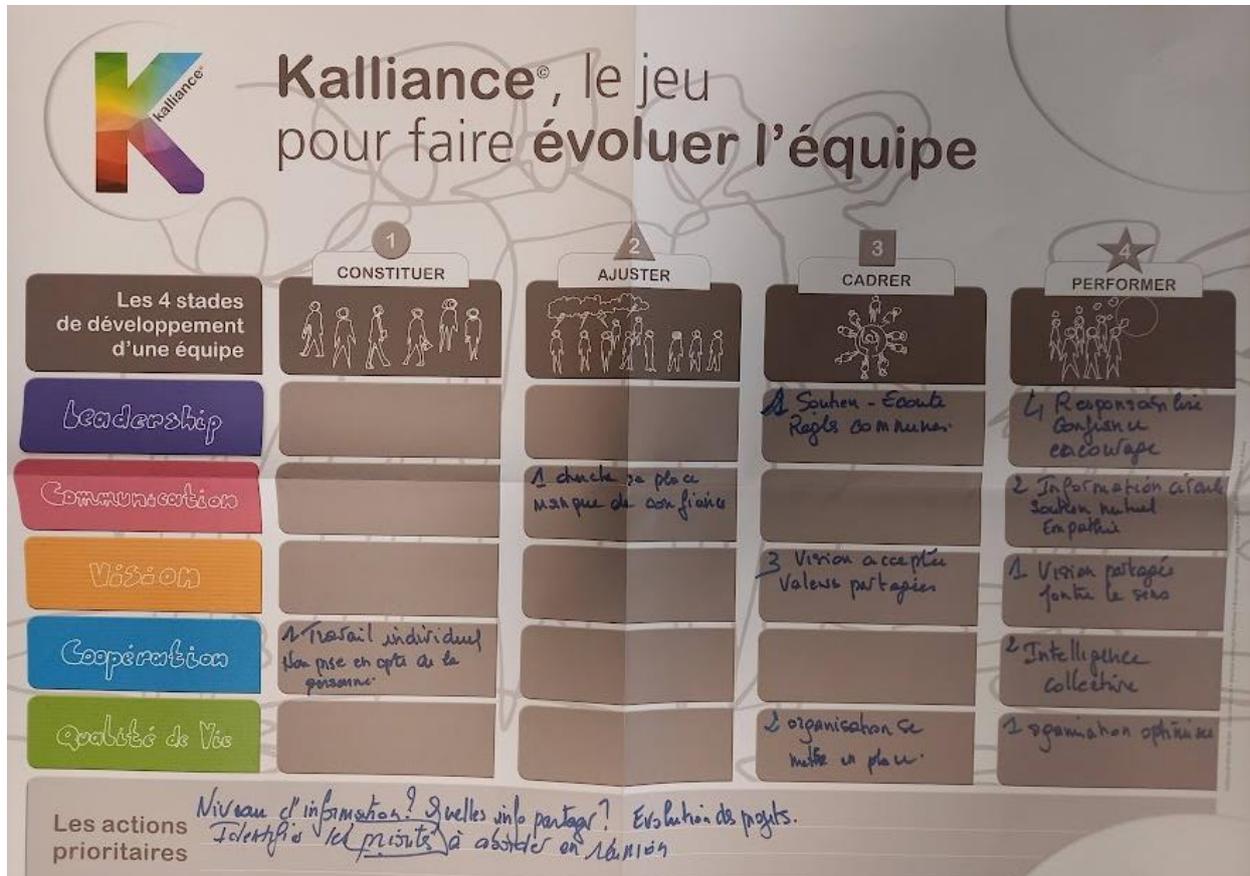
Le réseau ne cesse de s'étoffer. Et par la même occasion, les projets ne cessent de croître.

Le 16 novembre 2021, la Ministre de l'Aide à la Jeunesse a répondu favorablement à notre demande d'extension d'agrément. Le 1^{er} janvier 2022, nous passons en catégorie 3.

Aujourd'hui, notre équipe se compose de 6 ETP : 4 mi-temps et 4 temps plein. L'équipe est pluridisciplinaire : une licenciée en sciences de la famille et de la sexualité – trois éducateurs spécialisés – une assistante sociale – une logopède – une institutrice primaire – une éducatrice classe II. Ce qui fait une particularité et une richesse de notre Service.

Grâce à une supervision donnée par l'organisme Synergie en 2021, l'équipe s'est repenchée sur les valeurs du service. Voici un panel de tous les mots qui faisaient échos pour nous ; notre ADN : « *Environnement spécifique – Liberté du travailleur d'AMO et des bénéficiaires (peuvent dire non) – S'adapter au changement de société – Capacité d'adaptation – Liberté d'action – Voir devant – Esprit critique – Apporter une sécurité, une confiance, un respect du secret professionnels – Déplacement à domicile – Mandat – Entretiens familiaux – Second degré/humour – Diversité du travail, généralistes – Magicien – Trouver le carburant des gens, leurs ressources – Traitement « doux » – Espoir du changement – Climat serein – Sac à dos +/-*

Le degré de maturité professionnelle s'entend comme le croisement de la compétence technique (le travailleur sait ou ne sait pas faire) et de la motivation, de la compétence relationnelle (le travailleur veut ou ne veut pas faire, sait être).



En continuité avec son histoire, l'AMO s'engage à poursuivre le travail d'aide individualisée, d'accompagnement au bénéfice d'un public vulnérable, en se rendant à leur domicile.

De plus, le Service reste soucieux de travailler sur des **problématiques récurrentes** telles que le soutien au jeune, le soutien parental, le soutien scolaire, le harcèlement scolaire, les violences entre jeunes, les situations de séparation parentale conflictuelles, la valorisation de l'image des jeunes et la confiance en soi, la mise en autonomie des jeunes, l'émancipation, l'ouverture à l'esprit critique.

En effet, c'est parce que la situation se répète ou est vécue par un nombre significatif d'individus, qu'une action globale est envisagée.

Sans un maintien attentif de cette proposition d'aide (non mandatée, gratuite, socio-éducative, en déplacement dans le milieu du jeune, ...), on prend le risque de perdre un contact précieux avec l'expression singulière des difficultés des jeunes et de leur famille.

Nous sommes également soucieux de travailler à notre **visibilité** et notre **accessibilité**. C'est un travail permanent à faire, à la fois par rapport au réseau intersectoriel mais vis-à-vis du tout-venant. Nous avons un site bien référencé qui explique le travail que l'on fait en AMO.

www.interactions.be

Une page Facebook où nous partageons de l'information ou publions sur nos propres activités. Un folder distribué régulièrement dans les endroits publics.

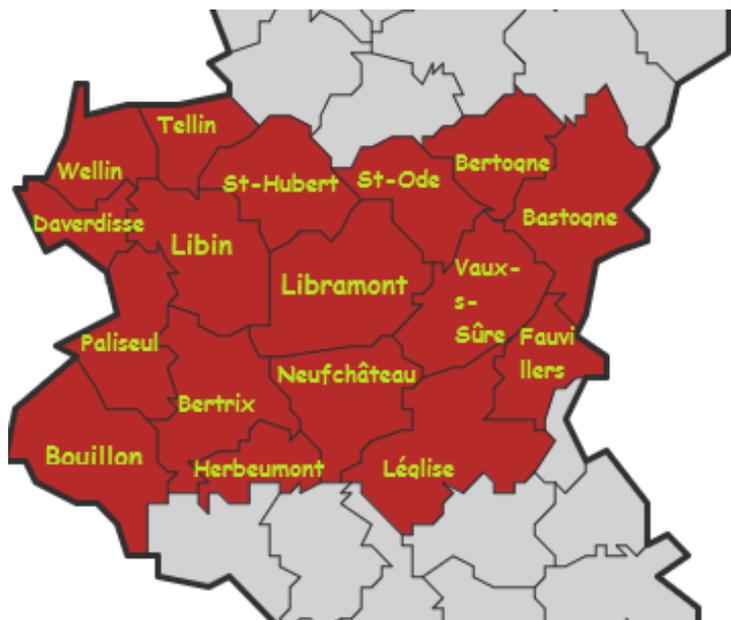
<https://www.facebook.com/interactions.amo>

Suite à notre déménagement sur Bertrix, nous avons également actualisé le design et l'adresse de nos folders.

Le paradoxe d'être un maximum connu et reconnu sur notre territoire nous impose de pouvoir répondre à la demande. Comme nous allons vous l'expliquer, notre territoire est très étendu (17 communes). Comment prendre le temps de se faire connaître partout, et ensuite de pouvoir répondre aux demandes qui émergent si nous sommes déjà débordés ?

Avant de passer à l'évaluation proprement dite de chaque projet, nous souhaitons mettre en avant notre **zone d'actions**, c'est-à-dire les 17 communes de l'Arrondissement judiciaire du Luxembourg, Division Neufchâteau.

La dispersion de l'habitat, l'absence d'agglomérations ou de grandes cités sociales déterminent le caractère rural de notre zone et prend une place déterminante dans la définition de l'aide socio-éducative. Ce type d'habitat pose des difficultés spécifiques pour les plus défavorisés : isolement géographique, accès aux services, carence des solutions de transport en commun en dehors des transports scolaires, nécessité socio-économique du véhicule personnel pour tous les autres déplacements, ... C'est pourquoi nous nous devons d'**adapter chaque projet à chaque lieu de vie**.



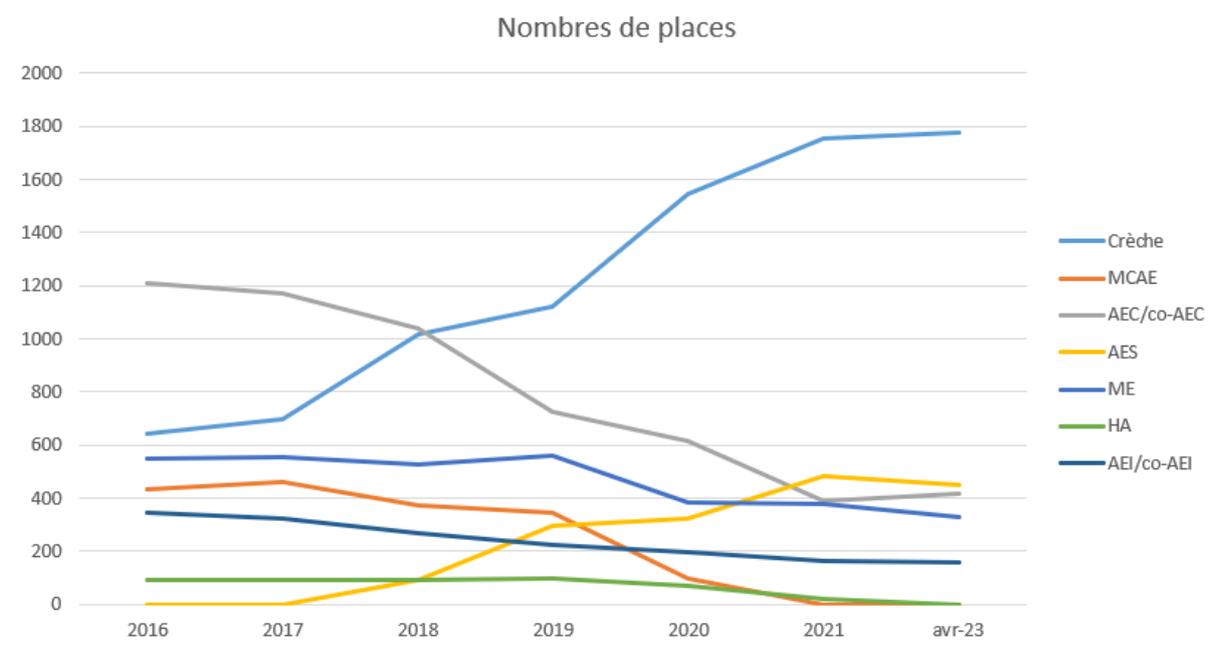
Nous vous proposons également une cartographie des services d'aide à la jeunesse sur l'Arrondissement de Neufchâteau en annexe. (Cf. ANNEXE 2).

Analyse du milieu de vie des jeunes et des services existants :

➤ Petite Enfance :

Voici une « photographie » d'avril 2023 du secteur de l'accueil de la petite enfance en province de Luxembourg avec une idée de l'évolution des années précédentes.

Places/année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	avr-23
Crèche	643	699	1018	1122	1546	1753	1776
MCAE	432	459	375	348	96	0	0
AEC/co-AEC	1212	1173	1038	723	616	392	416
AES	0	0	92	296	324	484	448
ME	548	553	527	559	382	379	328
HA	94	94	94	98	72	19	0
AEI/co-AEI	347	324	266	222	199	164	159
Total	3276	3302	3410	3368	3235	3191	3127



Légende :

MCAE = maison communale d'accueil de l'enfance
 ME = maison d'enfants
 AEC = accueillant.e d'enfants conventionné.e
 AES = accueillant.e d'enfants salarié.e
 AEI = accueillant.e d'enfants indépendant.e
 Co = co-accueil = 2 accueillant.e dans un même lieu
 HA = halte-accueil

La situation est assez stable malgré une érosion des places d'accueil depuis 2018, particulièrement dans l'accueil familial et l'accueil non subventionné par l'ONE.

Il est à noter qu'au moins 225 nouvelles places en crèche ouvriront d'ici 2026 en province de Luxembourg.

D'après Stéphan Leyder, coordinateur ONE, « avec la diminution de places depuis 2018, il y a, depuis fin d'année passée, une grosse tension entre la demande et l'offre de places disponibles (sans doute aussi en lien avec la fin des mesures COVID et la reprise économique). Il manque des places d'accueil un peu partout dans la province pour répondre à la demande des parents dans des délais corrects. Ce n'était pas le cas avant chez nous, sauf de façon ponctuelle et dans certaines zones géographiques.

Un appel à création de nouvelles places subventionnées a été lancé l'année passée pour la FWB, mais il ne sortira pleinement ses effets qu'en 2025-2026 après la construction des

nouvelles structures d'accueil. Et cela ne représente qu'environ 200 places pour le Luxembourg.

La disparition des haltes-accueil, devenues crèches, amène aussi une plus grande difficulté pour prendre en charge des situations sociales plus spécifiques, ou pour des accueils parfois très limités dans le temps. »

Taux de couverture (Le taux de couverture est le rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil (nombre d'enfants résidant de 0 à 3 ans))

- *Province de Luxembourg : 42,6 %*
- *Wallonie : 38,1%*
- *Total Fédération Wallonie-Bruxelles : 37.6 % »⁴*

Au total, au 31.12.2020, l'offre de places d'accueil au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles était constituée de 46.863 places (-112 places nettes, soit - 0,2%), dont :

- 34.141 places subventionnées par l'ONE et assimilées ;
- 12.722 places non subventionnées par l'ONE.⁵

NB : Un article a été publié dans le Ligeur le 14/09/2023 :⁶

« Ça y est, c'est fait. Le gouvernement a validé la nouvelle grille tarifaire qui sera de mise dans les crèches dès 2025. Les tarifs sont à la baisse pour les familles où les revenus sont les moins élevés. Ils augmenteront un peu à partir de 6 425€ net mensuels.

La grille a été adoptée, la semaine dernière, au sein du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Bonne nouvelle, pour les moyens et bas revenus, les tarifs des crèches subventionnées seront moins élevés. Selon la FWB, les parents qui vont bénéficier de cette mesure constituent la majorité des papas et mamans concernés. Elle l'affirme : « Les factures des crèches subventionnées vont ainsi diminuer ou rester stables pour 93% des familles ».

Aujourd'hui, rappelle la Fédération, le système de calcul du prix d'une crèche équivaut actuellement à 11% du salaire net. Et cela que ce soit pour un ménage qui gagne 1.600€ par

⁴ https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRESENTATION/Rapports_d_activite/rapport-activites-2020-chiffres.pdf

⁵ [Ibidem](#)

⁶ Le Ligeur, 14/09/2023.

mois ou pour un autre qui gagne 6 000€. Dès 2025, ce sera différent. Ce calcul sera plus progressif et « plus équitable » justifie la FWB. Cela dit, en parallèle, pour certains parents, les tarifs seront plus élevés. Le tarif journalier augmentera légèrement à partir de 6.425€ net de revenus mensuels, et le plafond maximal de 45€/jour (contre 42€/jour actuellement) sera atteint à partir d'un revenu mensuel net de 7.116€. »

Revenu mensuel net du ménage	PFP/jour actuelle	PFP/ jour Nouveau système	% de baisse de la PFP
1.681	9,24	6,11	-34%
2.602	14,33	12,00	-16%
3.062	16,86	14,95	-11%
3.523	19,40	17,90	-8%
3.984	21,97	20,85	-5%

Source : Fédération Wallonie-Bruxelles

➤ Accueil préscolaire et taux de couverture

C'est le taux de couverture en places d'accueil pour la petite enfance, en Wallonie, en 2021, soit 37 places pour 100 enfants. Avant l'âge de 3 ans, les enfants peuvent être pris en charge par les milieux d'accueil autorisés par l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ou par la Communauté germanophone. Pour la Wallonie francophone, le nombre de places disponibles dans les milieux d'accueil autorisés par l'ONE était de 33 147 au 31 décembre 2021.⁷

⁷ <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/accueil-prescolaire-taux-de-couverture/>

Taux de couverture en places d'accueil



➤ Enseignement :

L'implantation des établissements scolaires sur la zone correspond à son caractère rural. Au niveau du fondamental, on rencontre surtout la présence des réseaux dits « Libre » et « Communauté française » dans les petites villes. Les écoles de village, encore nombreuses, relèvent du Pouvoir organisateur des communes. Au niveau secondaire, on trouve les établissements des différents réseaux dans les petites villes : Paliseul, Bouillon, Saint-Hubert, Tellin, Neufchâteau, Bertrix, Libramont et Bastogne avec des regroupements CEFA sur Libramont, Bastogne et Saint-Hubert. Au niveau supérieur, il existe seulement deux Hautes Écoles : l'HENALLUX (Bastogne, Réseau libre, formations pédagogiques) et l'HERS (Libramont, Réseau de la Communauté française, formations paramédicales et comptables). À celles-ci s'ajoute le réseau IFAPME, qui est un réseau de services et de centres de formations en alternance.

La Division dispose d'une école d'enseignement spécialisé au niveau primaire située à Bertrix : L'Embellie. Une nouvelle école spécialisée dans le secondaire devrait ouvrir ses portes en septembre 2024. Le dossier est conditionné à un dernier feu vert de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un établissement scolaire supplémentaire a également vu le jour à Libramont : Centre Alterego, centre de pédagogies alternatives de la petite enfance aux étudiants des écoles supérieures. C'est une école privée basée sur la méthode Montessori, de la maternelle au secondaire.

À Bertrix, il existe « La Maison d'Emeraude ». C'est une école à destination des enfants et des jeunes porteurs d'un handicap à partir de 6 ans. Elle organise des activités de loisirs et d'apprentissage. *« En vue de favoriser par l'intégration sociale et professionnelle, le développement physique et intellectuel, l'épanouissement d'enfants, adolescents et jeunes présentant des retards dans l'apprentissage ainsi que des handicaps physiques ou psychiques, l'association a pour but de promouvoir et de réaliser tout projet à caractère pédagogique, thérapeutique, social, culturel et ou éducatif ».*

On retrouve des CPMS des deux réseaux (Neufchâteau avec décentralisation pour la Communauté française ; Bastogne, Saint-Hubert et Neufchâteau pour le Libre). On notera également la présence de médiateurs scolaires et d'équipes mobiles ainsi que d'un Service d'Accrochage scolaire (SAS) à Libramont et 9 internats scolaires.

➤ **Aide à la Jeunesse, Jeunesse et Enfance :**

Les services publics relatifs à la Division : Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ), Tribunal de la jeunesse (TJ), Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) à Neufchâteau.

Les services privés de l'Aide à la Jeunesse :

- 4 AMO = Inter-Actions (Bertrix), Média.Jeunes (Bastogne) et Chlorophylle (Saint-Hubert), SDJ Arlon (sur toute la Province) ;
- 1 CAU (Mirwart), 1 SAPSE (Libramont), 1 SASE (Neufchâteau), 1 PÉP (Mirwart), 8 SRG (Fauvillers, Mirwart, Carlsbourg, Libin, Tellin, Bertogne, Neufchâteau), ...
- La MADO, implantée sur Marche et Arlon, mais travaillant sur toute la Province au profit des jeunes de 11 à 25 ans.

Les services gravitant autour des jeunes :

- 5 Maisons de Jeunes (MJ) + 2 en voie de reconnaissance (Sainte-Ode, Libramont, Bastogne, Saint-Hubert, Bouillon + Bertrix et Libin) ;
- Des centres culturels ou antennes de centre culturel, avec bibliothèque et ludothèque (Libramont, Bastogne, Bertrix, Libin, Neufchâteau) ;

- Des centres sportifs (Bastogne, Bertrix, Libin, Neufchâteau, ...);
- Des antennes Infor-Jeunes (Bastogne, Arlon, ...);
- Une antenne SIEP (Libramont).

Les organisations des services publics communaux : l'accueil extra-scolaire pour les enfants entre 2,5 et 12 ans ; les maisons communales d'accueil de l'enfance ; les plaines de jeux durant les congés scolaires ; certaines activités spécifiques : « Place aux enfants », « Trophée commune sportive », ...

Les organisations du service social de la Province, entre autres : les activités de prévention du Centre provincial de Promotion de la Santé ; les outils du Service d'Égalité des chances ; l'organisation de la manifestation annuelle « Salon Objectif Métier », ...

Le réseau des travailleurs médico-sociaux de l'ONE (siège subrégional à Libramont).

Le service Bébé-Accueil et SOS-Enfants implanté à Bertrix.

Un Service Espaces-Rencontres (Neufchâteau) qui a pour but la restauration ou la consolidation des liens familiaux, notamment par l'accompagnement de l'exercice du droit aux relations personnelles lorsque celui-ci est interrompu, difficile voire trop conflictuel.

➤ **Santé Mentale :**

Le travail de consultation des services de Santé Mentale et de Planning Familial (Bastogne, Libramont, Saint-Hubert, Bouillon, ...).

De nouveaux services ont vu le jour suite à la Réforme 107 en Santé Mentale : les Équipes Mobiles L'Odysée (0-23 ans) : de crise, de longue durée, de double diagnostic, et Diapazon (au-delà de 16 ans). Ils se rendent en déplacement au domicile du bénéficiaire.

De plus, la Division est dotée de divers centres pluridisciplinaires tels que 1002 Pattes (Bastogne), Lao and Cie (Bertrix), Espace Chrysalide (Wellin) et l'Azalée (Neufchâteau). En 2023, un nouveau centre s'est créé : « Re création » (Libramont). C'est un centre pluridisciplinaire qui propose des consultations individuelles thérapeutiques, apprentissage de l'auto hypnose et des ateliers d'art thérapie.

Le réseau MATILDA a mis en place « PsyLux ». Il s'agit d'une offre de soins de première ligne et spécialisés à moindre coût sur la Province de Luxembourg. Les soins sont directement accessibles pour le public cible. La quote-part personnelle est d'un montant de 11 euros ou de

4 euros (si intervention majorée, voir le site INAMI) en séance individuelle ou de 2,50 euros en séance de groupe. Les soins sont réalisés par les psychologues/orthopédagogues conventionnés avec les Réseaux ProxiRéLux et Matilda. Ils peuvent proposer des soins psychologiques de première ligne et/ou des soins psychologiques spécialisés.

En hospitalier, nous disposons également de l'Hôpital psychiatrique « La Clairière » de Bertrix.

➤ **Assuétudes :**

Trois services existent sur la Province : Solaix, Mitridate (Bastogne), et Actolux (Arlon). L'asbl « Destination CAP Jeunes », implantée sur Dinant mais avec une antenne spécialisée pour les jeunes consommateurs et leur entourage à Rochefort depuis 2023. Leur intervention est également possible sur Wellin, Tellin, Libin, Saint-Hubert, Daverdisse, (Libramont, Sainte-Ode).

➤ **Prévention Suicide :**

Deux services existent sur la Province :

- Un Pass dans l'Impasse. Malgré leur implantation sur la Province de Namur, ils interviennent également sur notre Division ;
- Coordination deuil-suicide Luxembourg (Arlon).

En 2019, un nouveau service a vu le jour :

Le RSLux. Le Relais Social intercommunal de la Province de Luxembourg lutte contre l'exclusion de toute personne en situation de grande précarité. Ce service a pour finalité de sortir les gens de l'urgence pour les réinsérer. Leur public cible étant des adultes en situation de grande précarité, d'exclusion sociale.

Son objectif est de travailler en réseau avec tous les services qui existent déjà, pour développer des projets innovants. Il est un soutien au tissu social existant. Parmi les partenaires, on retrouve des CPAS, des maisons d'accueil, l'abri de nuit d'Arlon, des services de santé mentale, la province, une agence immobilière sociale...

Trois nouveaux services ont vu le jour en 2022 :

- **Service Olympe.** Service d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre.
- **Service de parrainage :** « Parrain-Ami » est un service d'accompagnement au parrainage (SAPA)
- **Service d'accompagnement mission intensive.** Le service SAMI « L'Entre-là » propose une aide éducative dans le milieu familial ou en appartement supervisé ; ainsi qu'une aide aux parents dans l'exécution de leur obligation éducative.

Un nouveau centre s'est créé en 2023, axé sur la formation :

- **Centre Thérapeutique Métaphore,** implanté sur Libramont. Il est actif à trois niveaux : « la formation - la thérapeutique - les ateliers bien-être/éphémères ».

Sociétés en matière de logements sociaux :

- **Le Foyer Centre Ardenne** est une Société de Logements de Service Public agréée par la Société Wallonne du Logement sous le n° 8025 – RPM Neufchâteau. Compétence territoriale : Bouillon – Bertrix – Paliseul - Libramont-Chevigny – Neufchâteau - Herbeumont – Léglise. Le Foyer Centre Ardenne gère et loue près de 650 logements publics sur les communes de Bouillon, Bertrix, Paliseul, Libramont-Chevigny et Neufchâteau.
- **L'Agence Immobilière Sociale Nord Luxembourg** est une asbl créée en Janvier 2005, agréée et subsidiée par la Région Wallonne. Elle a pour mission de jouer le rôle d'intermédiaire entre des propriétaires (privés ou publics) et des candidats locataires (aide à la gestion, réalisation du contrat, accompagnement administratif, aide à l'entretien, ...). Cette asbl ne possède donc pas de logements. Elle joue ce rôle afin de faciliter l'accès à un logement salubre à des ménages ou personnes à revenus modestes ou précaires, pour un prix modéré. Compétence territoriale : Bastogne - Bertogne - Durbuy - Erezée - Fauvillers - Gouvy - Hotton - Houffalize - La Roche - Libramont - Marche-en-Famenne - Manhay - Nassogne - Rendeux - Sainte-Ode - Tenneville - Vaux-sur-Sûre - Vielsalm.

- **L'Agence Immobilière sociale Centre Ardenne.** Compétence territoriale : Wellin, Saint-Hubert, Tellin, Herbeumont, Léglise, Libin, Neufchâteau, Paliseul, Bouillon, Daverdisse, Bertrix.
- **Société de logements publics de la Haute Ardenne :** « Les Habitations Sociales de Bastogne ». La Société Wallonne du Logement (SWL) est le principal opérateur institutionnel de la politique du logement public en Wallonie. Ses activités concrétisent le droit au logement décent reconnu à chaque citoyen par la Constitution belge.
- **Ardenne et Lesse scrl,** société de logement de service public. Compétence territoriale : communes de Saint-Hubert, Tellin, Libin, Wellin, Sainte-Ode.
- **L'asbl AVJ (Aide à la Vie Journalière)** Bertrix-Lux a été créée le 24/10/91 par un groupe de travailleurs sociaux et de personnes en situation de handicap. Ceux-ci sont convaincus de la nécessité de créer, en province de Luxembourg, une structure permettant à des personnes porteuses d'un handicap physique lourd de vivre en autonomie dans un environnement adapté. AVJ Bertrix-Lux dispose de 12 logements sociaux adaptés et intégrés dans un quartier d'habitations, en milieu semi-rural. Un système d'appel couplé à une domotique performante apporte aux bénéficiaires du service sécurité et autonomie.

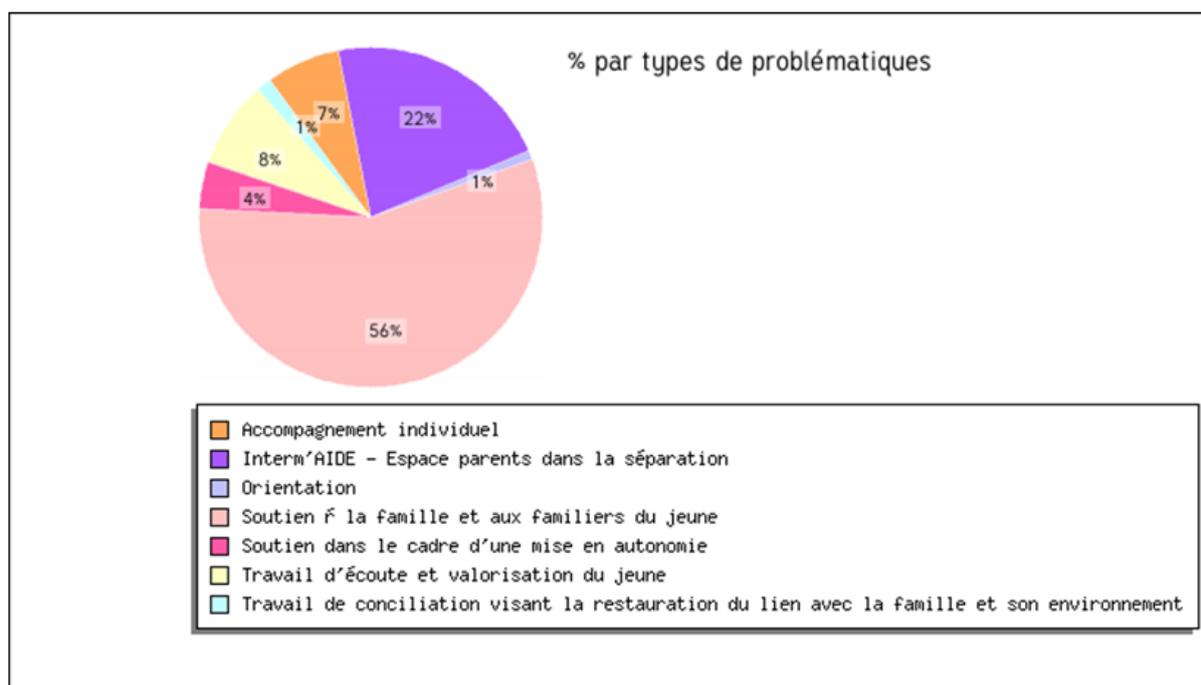
Éléments d'analyse :

La liste des ressources n'est pas exhaustive. Leur simple évocation tend cependant à montrer qu'en matière d'infrastructures, la zone en question nous paraît bien dotée. Ainsi que nous l'avons déjà évoqué, ce qui est en place est à même de soutenir une politique d'aide aux jeunes. Mais cette affirmation doit être nuancée à partir de notre pratique professionnelle.

En effet, une utilisation efficace des infrastructures et services en direction d'une politique de prévention générale renvoie au travail qui peut s'organiser notamment à partir du Conseil de prévention en collaboration avec les AMO dans leur mission de prévention sociale. C'est dans cette collaboration qu'on peut espérer voire s'institutionnaliser davantage les « bonnes pratiques » de terrain et, par-là, sortir de l'ignorance mutuelle qui préside encore trop souvent aux relations entre l'Enseignement, l'Aide à la Jeunesse, la Culture, la Santé Mentale, les CPAS, ...

Analyse de nos statistiques au niveau de l'aide éducative, à partir des demandes enregistrées au Service⁸ :

- Difficultés éducatives des parents : 56 %. Il s'agit souvent de problématiques multiples réclamant une approche « généraliste » au bénéfice de familles en précarité socio-économique, relations difficiles à l'institution scolaire, rôle familial des grands-parents, violences intrafamiliales, jeunes parents démunis devant de très jeunes enfants, difficultés liées à l'autorité en situation monoparentale, etc ;
- Espace Parents dans la Séparation : 22 %. (N.B. : Les conflits parentaux se sont vus considérés comme une forme de négligence) ;
- Difficultés liées à l'apprentissage et l'intégration scolaire de l'enfant : 7 % ;
- Soutien dans le cadre d'une mise en autonomie : 4 % ;
- Travail d'écoute et de valorisation du jeune : 8% ;
- Travail de conciliation visant la restauration du lien avec la famille et son environnement : 1 %.



⁸Les références sont celles de 2022 ; elles sont cependant significatives des demandes des années précédentes avec quelques variantes dans les chiffres.

Conscient des capacités mais également des difficultés que possède son territoire, le Service tente d'articuler ses pratiques en adéquation avec celles-ci tant sur le plan de la prévention éducative que de la prévention sociale.

La prévention éducative représente un certain pourcentage du travail du Service. En effet, pouvoir se déplacer directement en famille est un atout indéniable par rapport aux contraintes liées aux difficultés de mobilité de notre territoire, surtout pour un public généralement précarisé. Être présent aux côtés des familles permet également au Service de collecter des informations importantes sur leurs difficultés, de les analyser via son rapport d'activité annuel et par la suite de tenter d'y répondre par différents projets d'action de prévention sociale.

Depuis plusieurs années, la prévention sociale fait partie intégrante de notre travail au sein de l'AMO. Les initiatives personnelles et les sollicitations se sont multipliées pour faire naître une multitude de projets variés, tentant à répondre au mieux aux besoins du terrain.

Le Service travaille en étroite collaboration avec différents partenaires actifs sur toute la Division.

Des projets de prévention comme : la lutte contre le décrochage scolaire, les violences entre enfants, la méthode de travail, les ados en difficultés, la mise en autonomie, les enfants au cœur des séparations, etc., ont été mis en place avec l'aide de partenaires issus de l'Aide à la Jeunesse, et également de l'Enseignement, de la Justice, de la Petite Enfance, des MJ ou encore des PCS communaux. Notons que la majorité de ces thèmes sont choisis sur les observations des besoins et manques issues du travail à domicile effectué par l'équipe en aide individualisée.

2. Évaluation et enseignement des actions menées

Dans cette partie, nous allons passer en revue tous nos projets. Tentons-nous d'enrayer la reproduction de la violence ? Tentons-nous d'agir sur les faits sociaux et de favoriser ainsi l'émancipation, l'autonomisation, la socialisation, la reconnaissance, la valorisation, la responsabilisation, la participation et l'acquisition ou la reprise de confiance en soi ?

La **prévention** a, en effet, pour finalité de réduire les risques de difficultés et les violences, visibles ou non, exercées à l'égard du jeune ou par le jeune. D'après Jacques SALOMÉ⁹, psychosociologue : *« Les violences invisibles sont des violences cachées, voilées, souterraines... Il s'agit le plus souvent d'actes apparemment banaux, de conduites individuelles ou sociales qui n'apparaissent pas comme excessives ou traumatisantes dans un premier temps, de comportements limites qui vont devenir le terreau dans lequel va se développer la violence visible. »*

Pour ce faire, nous allons reprendre projet par projet afin de les évaluer et d'en tirer les enseignements nécessaires. C'est une occasion pour revisiter nos propres pratiques et les confronter à notre environnement professionnel.

Évaluer, c'est mesurer l'écart entre une situation souhaitée (résultat attendu) et une situation réelle. À un moment X, nous faisons une photo du projet, nous regardons ce qui fonctionne bien et les difficultés rencontrées. En fonction de ces dernières, nous tentons de mettre en place des actions qui vont pallier aux difficultés afin de se rapprocher de notre mission.

Cette évaluation a pour but d'ancrer le Service dans un processus d'amélioration continue de la qualité de la prévention. Il est important de remettre du sens à l'action, en fonction de notre projet éducatif, et au regard des prescrits légaux.

Nous nous inspirons, entre autres, des principales questions évaluatives en gestion de projet : **Pertinence** (adéquation entre les besoins et les objectifs) – **Cohérence** (adéquation entre les objectifs poursuivis et les moyens mis en œuvre) – **Efficacité** (rapport entre les objectifs poursuivis et les résultats obtenus) – **Efficienc**e (rapport entre les moyens utilisés et les résultats obtenus) – **Utilité** (rapport entre les besoins identifiés et l'impact) – **Viabilité** (dans quelle mesure les effets perdureront-ils à moyen ou à long terme ?).

⁹J. SALOMÉ : « La difficulté d'enseigner », Éditions Albin Michel. (2004)

Dans une démarche de mise en place d'actions de prévention sociale, nous nous reposons également sur une grille d'analyse (Cf. ANNEXE 3) reprenant les caractéristiques de la prévention sociale. Celles-ci peuvent alors servir comme des « indicateurs » permettant de « vérifier » la correspondance ou l'écart éventuel entre ces indicateurs et nos actions de terrain.

Selon Jean-Pierre Nossent : « *L'évaluation implique un questionnement sur le chemin, sur son déroulement et sur son sens : qu'avons-nous produit, quel sens cela a-t-il ? Elle vise à produire un savoir-faire cognitif : qu'avons-nous appris, comment avons-nous appris ? Elle permet l'appropriation d'un savoir méthodologique : comment avons-nous cheminé, identifions les étapes et les obstacles, comment cheminer à l'avenir ?* »¹⁰

Voici un panel de questions qui a nourri notre réflexion¹¹ :

- « *Quels étaient les constats de départ ?*
- *Quel a été le mobilisateur ? Quelle analyse a conduit l'action ?*
- *Quelle était la visée ? Sur quel mécanisme voulait-on poser ?*
- *Que voulait-on améliorer, changer, réparer, arrêter, diminuer, soutenir, créer ?*
- *Qu'avait-on prévu de faire ?*
- *Quels impacts étaient visés ?*
- *Quelles sont les actions de transformation sociale qui ont été programmées, initiées, menées, revues, abandonnées ?*
- *Pour quel groupe de population ? Avec quelle méthode ?*
- *Quels sont les effets constatés et les questions qu'ils posent ?*
- *Observe-t-on une cohérence entre les effets obtenus et la visée formulée ?*
- *S'y est-on bien pris ? A-t-on travaillé avec les bonnes personnes ? À la bonne échelle ?*
- *Quelles conséquences cela implique-t-il pour les actions futures ? Certaines sont-elles à arrêter, à poursuivre moyennent transformation, à essaimer, à intensifier, à transmettre ? »*

¹⁰Jean-Pierre Nossent. Analyse de l'HIHOES n°63 : Évaluation ou contrôle : pour une différenciation radicale. 15 mars 2010.

¹¹ Recherche-Actions sur le diagnostic social, asbl RTA, juin 2019.

2.1. Prévention harcèlement scolaire



Depuis plusieurs années nous menons des actions dans les écoles pour prévenir le harcèlement scolaire. Avec les directions d'école et les enseignants, nous avons mis en place des outils de prévention au sein de leurs établissements. Plus de 20 écoles ont été touchées.

Nous avons été supervisés par Bruno Humbeeck (UCMons) dans le cadre du programme de lutte contre les violences visibles et invisibles en milieu scolaire.

Dès 2020, nous avons évalué le dispositif mis en place avec les écoles partenaires.

La période COVID a été un frein à la mise en place du dispositif et l'entraîn n'a pas repris par la suite.

Il en ressort que seules les écoles où l'implication de l'équipe éducative était forte ont poursuivi la mise en place du dispositif sans nous car elles ont pu se l'approprier et le transposer chaque nouvelle année scolaire.

Pour les autres, il faut continuer à se montrer disponible et à s'enrichir des expériences sur d'autres territoires.

Actuellement, **le constat est que le harcèlement scolaire reste un problème majeur et que le cyberharcèlement prend de plus en plus d'ampleur.**

Dès lors, les écoles doivent s'inscrire dans un processus d'aide à divers niveaux : **préventif et curatif.**

Depuis juillet 2023, nous sommes reconnus comme opérateur agréé et les écoles pourront faire appel à nous. Nous proposerons des outils pour travailler : (Cf. page 109)

- ✚ L'aspect préventif : 1/ Dispositif Humbeeck avec EPR (espaces de paroles régulés), espaces communs réaménagés, conseil de discipline. 2/ Animations de cohésion de classe.
- ✚ L'aspect curatif avec la MPP (méthode de préoccupation partagée) qui vise à traiter les cas d'intimidation scolaire via une méthode non blâmante où les intimidateurs sont placés en position de réparation.

2.2. La planète des alphas



Cette animation a été réalisée en 3^{ième} maternelle depuis 2004 suite aux constats relayés par nos famille : des difficultés d'apprentissage des lettres de l'alphabet apparaissent régulièrement couplées souvent avec une peur du passage en première primaire. Elle visait surtout l'aide aux enfants sous-stimulés en famille (ou avec retard global), sans les sortir du groupe classe, en leur permettant d'utiliser tous les canaux de mémorisation possibles. En intervenant dans le cadre scolaire, nous espérons toucher une majorité d'enfants.

Des enseignantes de maternelle nous avaient fait les mêmes remarques : certains petits élèves « bloquent » par désintérêt ou pas peur (surtout depuis les confinements).

L'animation créée **visait à réactiver le plaisir d'apprendre et de lire**, et ainsi à permettre une remobilisation vers les apprentissages. L'animation a été proposée comme chaque fois en quatre séances. Le plaisir d'apprendre les lettres était soutenu grâce à la manipulation des petits personnages, par l'opportunité donnée à s'identifier aux petits personnages-lettres et par l'ajout de stimulations psychomotrices et proprioceptives.

Après la période COVID et ses confinements, la remobilisation a été difficile.

En 2021, l'animation a été repropoée lors du passage de notre Service dans les écoles. Certaines directions s'y sont intéressées mais rien de concret ne s'est organisé.

L'animation « Découverte du monde des lettres » pour les 3^{èmes} maternelles visant un passage facilité vers la P1, n'a rencontré aucun succès en 2022. En fait, des enseignantes ont dit qu'elles étaient bien intéressées mais que, comme l'animation se base sur les personnages de « La Planète des Alphas », leur inspectrice le refusait.

En 2023, deux enseignantes ont marqué leur intérêt pour l'animation et 13 élèves ont pu y participer. Comme lors de chaque animation, les objectifs ont été atteints au niveau qualitatif : les petits élèves ont tout de suite adhéré au monde des lettres et les intégrant avec plaisir grâce aux découvertes ludiques. Ils sont arrivés à intégrer les correspondances « phonèmes-graphèmes » et même à associer consonne/voyelle en syllabes.

Par contre les effets quantitatifs ne sont plus à la hauteur des attentes. Seuls 13 élèves vus en une année, c'est trop peu.

Force est de constater que cette animation s'essouffle. Elle est donc peu efficace. Le matériel sur lequel elle est basée a 20 ans maintenant. Toujours aussi efficace, elle n'est cependant plus recherchée par la plupart des enseignantes qui se doivent d'être à la page des dernières innovations pédagogiques.

- ➔ En conséquence, cette animation ne sera plus proposée systématiquement dans les écoles mais nous répondrons encore à toute demande faite par une enseignante qui la connaît et qui est consciente de son efficacité.



2.3. Interm'Aide, Espace Parents dans la séparation

Le service « Interm'Aide, Espace Parents dans la séparation » est un dispositif de prévention qui s'adresse aux parents en situation de séparation ou de divorce et qui vise à maintenir ou à restaurer une coopération parentale. Il a ouvert ses portes le 3 décembre 2015.

Ce service propose une alternative aux procédures judiciaires en offrant un espace aux parents qui souhaitent se réappropriier leurs responsabilités parentales et surtout se centrer sur les besoins de leur enfant. La communication, les places de chacun, les pratiques et valeurs éducatives sont, entre autres, des éléments sur lesquels les parents sont invités à réfléchir au cours du processus.

L'intervention du service se fait sur base volontaire et est gratuite. Le couple parental bénéficie d'un accueil dans un lieu neutre, confidentiel et indépendant de toute instance judiciaire (aucun rapport n'est rédigé).

Depuis la crise sanitaire, les demandes ne diminuent pas, que du contraire. Beaucoup de conflits parentaux se sont accentués à cause du climat d'insécurité lié au COVID-19.

Les situations de conflit lors de séparations demeurent un sujet délicat et absorbent une part significative de notre temps d'action. Ces séparations entraînent régulièrement les familles vers des difficultés relationnelles ou psychologiques importantes. Les sujets sensibles de l'argent et de la garde des enfants sont fréquemment à l'origine de désaccords préjudiciables au bon fonctionnement du système établi. Souvent malgré eux, les enfants se retrouvent dans le rôle malheureux d'intermédiaires chargés de transmettre des messages d'un parent à l'autre.

La communication est un autre point sensible. Elle peut être source de frustration lorsqu'elle ne fonctionne pas ou n'est pas mise en place. Certains parents ont exprimé leur mécontentement face à la disparité d'informations entre eux et l'autre parent (par exemple : des informations concernant la scolarité de l'enfant, les activités, ou les rendez-vous médicaux). Par ailleurs, un autre constat met en lumière le besoin des parents séparés de disposer de temps pour eux, afin de se reconstruire en tant qu'individus. Dans ce contexte, ils privilégient fréquemment l'option de la garde alternée, qui leur offre ces moments d'indépendance.

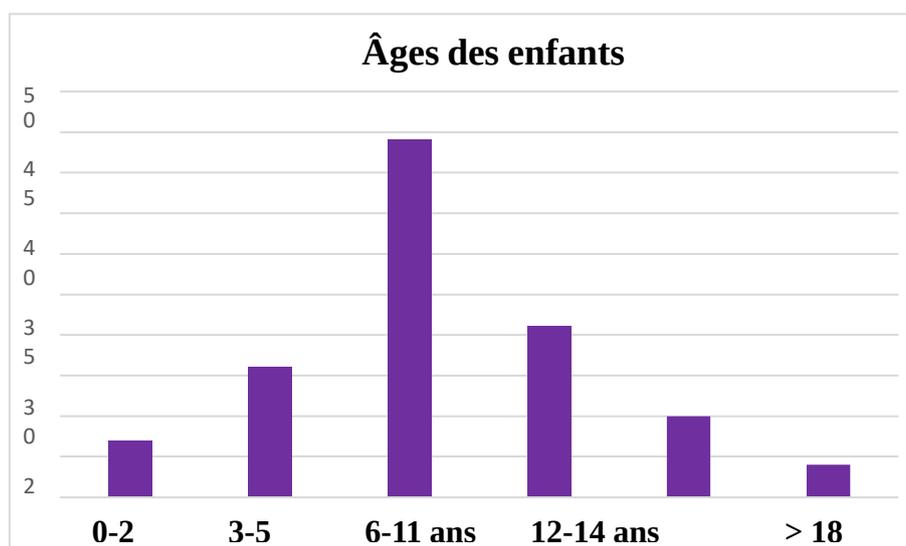
Durant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 nous avons traité 71 nouvelles demandes. Il est à noter également que 17 situations de 2021 se sont poursuivies en 2022.

22% de nos sollicitations sont des demandes Interm'Aide. Ce chiffre est à nouveau en légère augmentation.

Durant l'année 2022, nous avons mené 20 entretiens parentaux (le double de l'année précédente). Bien qu'il soit parfois compliqué de réunir les parents lors d'un entretien commun, nous faisons le constat que nous parvenons à travailler la coparentalité même en rencontrant les parents de manière distincte.

Jusqu'à présent, le public rencontré reste hétérogène, il provient de tous milieux sociaux.

Le nombre d'enfants concernés par la prise en charge s'élève à **102/an**.

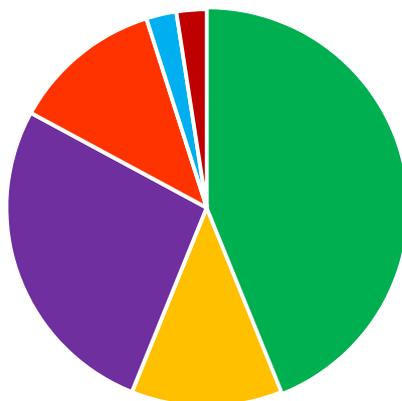


Comme chaque année, nous constatons que la tranche d'âge la plus représentée est celle des 6-11 ans et donc celle des enfants qui se trouvent à l'école primaire.

En ce qui concerne les services qui orientent, nous constatons du changement.

La majorité des demandes que nous recevons émanent du Tribunal de la famille mais également du SAJ, des avocats et du SPJ.

Services orienteurs



■ Tribunal de la famille (18/41)

■ SAJ (11/41)

■ CPMS (1/41)

■ SPJ (5/41)

■ Avocats (5/41)

■ Service d'aide aux victimes (1/41)

Ce constat soulève la question de la contrainte puisqu'il s'agit de services sociaux influents. Ainsi, nous accordons une attention particulière, dès le début du processus, à vérifier auprès des parents qu'ils connaissent bien le cadre volontaire de notre intervention. Plus que jamais, il nous semble indispensable de poursuivre un travail de promotion et d'information de notre service auprès du réseau afin de clarifier notre fonctionnement.

Les effets du service sur la dynamique familiale sont difficilement observables sur le long terme. Ne pas avoir accès aux enfants, sauf à travers le discours des parents, ne nous donne pas d'indication de réussite ou d'échec. Toutefois, nous considérons que le fait de parvenir à rencontrer chacun des parents de manière individuelle ou conjointe est déjà une avancée pour la situation.

Par ailleurs, nous avons reçu des retours positifs de certains parents qui se disaient satisfaits et apaisés d'avoir contacté notre service.

Il est essentiel que les intervenants avancent au rythme des parents. De fait, il n'est pas rare que des situations, ayant été clôturées auprès du service, fassent l'objet d'une nouvelle demande quelques mois plus tard ; ce qui laisse à penser que les parents ne cheminent pas nécessairement au même rythme.

Par contre, lorsque la séparation conjugale est récente ou en cours, nous avons davantage de possibilité d'actions. Le rôle préventif de notre service reste primordial. Le travail d'information doit, dès lors, être poursuivi afin que nous puissions recevoir des parents dès l'apparition des premières difficultés liées à la parentalité voire avant que la séparation ne soit effective.

L'offre de service répond à une réalité de notre société et il y a lieu, vu les procédures accélérées de séparations/divorces, d'offrir aux parents un espace d'échange et de réflexion concernant leur manière d'exercer leur rôle parental conjointement.

De plus, **les conflits entre les parents génèrent une réelle violence pour les enfants et constituent ainsi une maltraitance psychologique.**¹²

Plus que jamais, nous considérons que **notre rôle préventif est essentiel.** En restaurant la coparentalité, en travaillant sur la place et les rôles de chacun, en réinitiant de la communication entre les parents, nous évitons à des enfants d'être mis au centre des conflits d'adultes.

La problématique des séparations parentales conflictuelles demeure l'une des principales préoccupations des Services d'Aide à la Jeunesse (SAJ) et des Services de Protection de la Jeunesse (SPJ) de la Province.

C'est pourquoi deux nouveaux Espaces Parents dans la Séparation vont ouvrir leur porte sur Marche et sur Arlon en 2024 afin de bien couvrir l'ensemble de la Province. Nous effectuerons ainsi un travail de concert en vue d'aider les parents à « *bien réussir leur divorce et épargner au maximum leur enfant* », pour les citer.

¹² <https://www.cairn.info/revue-carnet-de-notes-sur-les-maltraitances-infantiles-2019-2-page-6.htm>



2.4. J'apprends à travailler

Depuis des années, lors de nos interventions en travail individuel, nous avons constaté l'omniprésence de **demandes de soutien scolaire**. De plus, les jeunes vulnérables que nous rencontrons et leurs parents nous interpellent à propos de **l'acquisition d'une méthode de travail en vue du passage en secondaire**.

À l'heure actuelle, ce passage vers le secondaire est toujours décrit par ces jeunes et leurs parents/éducateurs/enseignants comme anxiogène car il demande une autonomie de travail, de réflexion et de structuration que certains pré-ados n'ont pu expérimenter en classe.

Nous avons donc continué à proposer notre animation « J'apprends à travailler » (découverte d'une méthode de travail efficace avec les outils de la Gestion Mentale) à un maximum de jeunes en acceptant une mixité sociale dans les groupes pour que nul ne soit stigmatisé, afin de soutenir un maximum de jeunes dans leurs apprentissages et dans la découverte de leur manière de fonctionner. Cette animation propose quatre séances d'une heure quart, à une semaine d'intervalle et est gratuite. Elle est idéalement proposée dans le cadre scolaire.

Il s'agit **d'armer les jeunes d'outils** permettant des apprentissages fructueux. Il leur faut tout d'abord découvrir leur manière de travailler et de raisonner jusqu'à présent, puis de faire un pont vers le futur afin d'envisager d'autres points de vue et d'autres moyens de mémorisation, de compréhension, de réflexion et d'attention. Débrider leur imagination est nécessaire également afin de puiser en eux le plus possible de moyens mnémotechniques possible. Car c'est en leur prouvant/montrant leurs **capacités**, par différents jeux et exercices, qu'ils vont **prendre confiance** en eux et envisager le secondaire de manière « moins dramatique ».

À chaque fin d'animation, une **évaluation** à remplir est remise à chaque élève. Il en ressort que ceux-ci se disent souvent rassurés quant au passage en secondaire car ils sont enchantés d'avoir découvert comment accroître leurs capacités par une maîtrise des évocations mentales ainsi que par des méthodes de mémorisation variées. Cette animation montre donc une grande efficacité. Les enseignants nous relayant également leur satisfaction suite à notre passage dans leur classe.

109 élèves ont pu profiter de l'animation en 2022, déjà 48 également durant les 2 premiers semestres de 2023. Pendant le dernier trimestre 2023, les créneaux horaires sont en négociation avec les directions d'école mais une soixantaine d'enfants devraient y participer.

Cette animation a une efficacité élevée car elle est efficace auprès de la plupart des jeunes mais elle est également plébiscitée par les enseignants, les directions et les CPMS. De plus, elle ne demande l'intervention que d'un seul membre du personnel avec un matériel peu important.

2.5. Groupe de parole pour ados

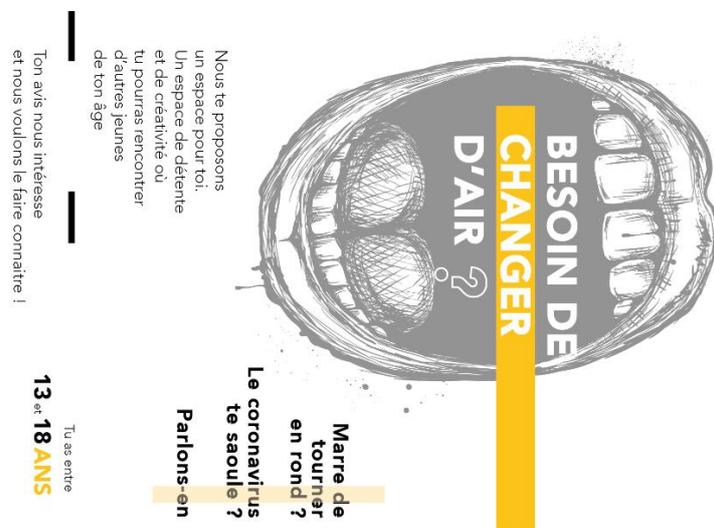


Début 2021, Johanna Leyder, psychologue dans la région de Paliseul, nous a fait part de plusieurs demandes émanant de jeunes à la recherche d'endroits où parler en groupe de leurs difficultés, liées au COVID-19 et au confinement. Parallèlement, lors de la Plateforme Intersectorielle Aide à la Jeunesse et Enseignement, plusieurs directions d'école ont émis le besoin de trouver des endroits où envoyer les jeunes en difficultés face au confinement afin qu'ils puissent échanger en groupe. Si un travail a débuté entre les directions et la PFI afin de constituer une liste des besoins des écoles du territoire, nous avons jugé qu'il était nécessaire de rapidement proposer un espace de parole aux jeunes. L'AMO Chlorophylle de Saint-Hubert s'est immédiatement montrée intéressée par le projet. Conjointement, plusieurs contacts ont été pris avec la MJ de Bertrix, le Service de Santé Mentale, la MADO et les Équipes Mobiles L'Odyssée afin de trouver un local ainsi qu'un encadrement et d'une expertise psychologique afin de proposer aux jeunes un endroit accueillant, chaleureux et sûr dans lequel ils pourront se sentir à l'aise et se confier.

Par manque de temps, les psychologues de la MADO ne sauront pas intégrer les groupes, mais offrent aux intervenants des AMO une formation sur les groupes de parole.

Inter-Actions sollicite la commune afin d'avoir un local gratuit à la disposition des jeunes (demande acceptée).

Un flyer est alors créé afin de faire passer l'info quant à ces groupes de parole, dans la commune de Bertrix et de Bouillon. Il est diffusé sur les réseaux ainsi que par les directions et CPMS des écoles.



Trois espaces de parole voient le jour officiellement sur trois antennes différentes ; l'AMO Chlorophylle sur Bertrix, l'AMO Média.Jeunes sur Bastogne et l'AMO Inter-Actions sur Bouillon. Ces groupes débutent le 21/04 de 13h30 à 15h et fonctionneront ainsi un mercredi sur deux jusqu'à fin juin. Un projet artistico-culturel pourrait être la finalité et/ou la mise en route du projet, ce point est à l'étude.

Du côté d'Inter-Actions, plusieurs jeunes ont rejoint les groupes de paroles et ce dès la première séance, grâce à l'aide de la MJ de Bouillon. Nous avons combiné des moments d'espaces de parole avec des activités ludiques et l'ambiance est assez dynamique.

D'avril à juin 2021, deux travailleurs de l'AMO Inter-Actions ont réalisé 5 séances à la MJ de Bouillon. Elles ont permis à une dizaine de jeunes de s'exprimer sur le confinement et d'aborder divers thèmes de discussion (jeux vidéo, réseaux sociaux, racisme, ...). Si nous avons dû réduire le groupe pour respecter la tranche d'âge choisie (12 – 18 ans), au moins 5 jeunes ont été présents lors de chaque séance. Suite à leur demande, le travail s'est ensuite orienté vers la réalisation de publicité afin de faire venir plus de jeunes à la MJ. Parallèlement, le groupe de parole a amené une jeune de la MJ à faire une demande de suivi auprès du service. Nous constatons certaines difficultés de collaboration avec la MJ de Bouillon. À noter que chaque séance était suivie d'une réunion entre les partenaires afin de la débriefer.

Au fur et à mesure des séances, Chlorophylle et Inter-Actions se sont rendu compte assez rapidement (et peut-être trop tardivement) que le COVID n'était plus leur source de préoccupation première, au vu des nouvelles perspectives d'avenir que les politiques avaient annoncées. Les finalités du projet ont donc pris une autre tournure. Nous avons essayé de solliciter les jeunes quant à un éventuel projet artistico-culturel, sur un besoin/une demande en particulier qu'il manifeste. Les jeunes de Bouillon voulaient créer des affiches/panneaux créatifs pour la MJ et les diffuser sur Bouillon ainsi que sur les réseaux, car leur demande est claire et ce depuis le début : ils veulent rencontrer de nouveaux jeunes et créer de nouveaux liens. Le contact avec les autres leur manque.

De leur côté, Chlorophylle et Média.Jeunes ont réalisé leurs séances à Bertrix, Saint-Hubert et Bastogne avec des résultats divers.

La collaboration avec les autres AMO n'a pas été évidente, chacun faisant le travail à sa manière, de son côté, sans toujours respecter les décisions prises en réunion.

Une réunion de conclusion a été organisée avec la MADO.

Pour 2022, aucune animation n'a été planifiée.

- **Ce projet était étroitement lié à une situation particulière, à une période spécifique. Force est de constater qu'après la crise, les jeunes n'ont plus manifesté d'intérêt pour ce type d'espace. Toutefois, l'outil « groupe de parole pour ados » a été mis sur papier et peut être activé à tout moment en réponse à une demande d'une Maison des Jeunes (MJ), d'une classe ou d'autres entités intéressées.**

2.6. « Boxe éducative »



Pour rappel, le projet « Boxe éducative » est né en 2018 de l'impulsion d'une éducatrice de la Maison maternelle « l'Archée » qui souhaitait mettre en place des ateliers de boxe en partenariat avec un éducateur de l'AMO Média. Jeunes pratiquant ce sport et percevant l'utilité ainsi que le bienfait de celui-ci.

Il est vrai que dans le cadre de leur fonction au sein de la Maison maternelle, les intervenants ont pu constater bon nombre de tensions souvent induites par la vie en communauté dans un environnement restreint. Les activités extérieures sont souvent synonymes de bouffée d'air frais favorisant l'apaisement et l'émergence d'émotions plus positives.

Le rassemblement d'une activité extérieure avec un sport mêlant dépense d'énergie, extériorisation des colères ou des frustrations et temps de parole semblait dès lors être une option plus qu'intéressante.

Un partenariat avec notre Service a ensuite été initié dans le but de renforcer l'équipe d'animation mais aussi d'assurer la présence d'un autre service intervenant à proximité du lieu d'accueil de ces femmes afin d'assurer le relais vers une demande d'aide individualisée.

Concrètement, nous proposons une animation de deux heures par mois dans les locaux du CPAS de Libramont. Celui-ci constitue notre quatrième allié dans la réalisation de ce projet.

Cette démarche vise à proposer à des mamans « vulnérables », souvent très jeunes et isolées, des animations de boxe permettant de travailler **l'estime et la confiance en soi** au travers d'exercices ludiques mais aussi par l'intermédiaire d'échanges verbaux systématiques. Cela vise aussi à les faire sortir de leur quotidien, à **s'extérioriser**, à **lâcher leur frustration** et à **déposer leurs émotions** par la pratique de la boxe.

Au-delà de cela, nous souhaitons aussi remettre ces mamans en action et les orienter vers un projet de réinsertion pouvant d'autant plus renforcer leur image personnelle. Nos temps de parole sont en partie consacré à des échanges sur ce sujet, à des moments d'informations.

Pensons également à la fonction parentale occupée par ces femmes. Comme dit précédemment, elles sont souvent pauvres en ressources et ne disposent pas toujours de personnes de confiance dans leur entourage.

Cette action vise donc le renforcement de cette fonction. En effet, l'animation leur permet de prendre du temps pour elles mais aussi de ne plus être tenues à ce devoir de protection pendant un court moment. C'est aussi un moyen pour exprimer leurs éventuelles difficultés.

Dans certaines situations, cela peut engendrer un suivi personnel et confidentiel dans le cadre de notre action de prévention éducative.

En 2020 : La crise sanitaire a fortement impacté ces séances de boxe. Suite aux mesures du gouvernement belge quant à la pratique du sport, nous avons dû mettre en suspend les séances et ce, à partir du mois de mars. Au mois de juin, nous avons bénéficié du reportage final sur la boxe éducative (filmé en 2019 par des professionnels). Ce reportage sera présenté et exploité lorsque les conditions sanitaires le permettront. Au mois d'août, nous avons créé un flyer pour motiver les dames du CPAS à nous rejoindre. Nous avons également remobilisé la motivation de quelques dames de la Moisson ainsi que quelques dames d'un centre Fedasil dans la province de Namur (Fedasil nous a également proposé la présence de leur psychologue). Cette crise sanitaire nous a empêché de faire un teambuilding lors du mois de septembre. Elle nous a finalement empêché de rencontrer les dames de Fedasil. En octobre, les mesures sanitaires se sont à nouveau renforcées et seule la séance de boxe d'octobre a pu être maintenue.

En 2021 : De janvier à mai, les séances restent annulées jusqu'à nouvel ordre. Une réunion avec les chargés de projet s'est mise en place dans le courant du mois de mars/avril afin d'organiser une future reprise. Pour combler ce manque, et car plusieurs dames de l'Archée sont en demande de reprendre la boxe, nous envisageons d'organiser une journée sport en extérieur (les rassemblements extérieurs étant autorisés par groupe de 10 personnes). Le 07 mai, une marche sportive a lieu dans les bois de Libramont. Fin mai, nous apprenons que le sport en intérieur est à nouveau possible, la séance de juin a donc lieu. Les séances de boxe ont pu reprendre lors de la rentrée de septembre, jusqu'à une nouvelle annulation en fin d'année. Le nombre de participantes tourne essentiellement autour de trois ou quatre dames. Les participantes sont uniquement celles de l'Archée, malgré le fait que l'atelier soit ouvert aux dames du CPAS et aux dames que nous rencontrons lors de nos suivis individuels. Nous avons également sollicité Fedasil sur Herbeumont, qui semblait intéressé mais nous n'avons eu aucune participante à ce jour.

En 2022 : Le COVID persistant, la séance de janvier est annulée. La reprise reprend en février, en adaptant avec de nouvelles mesures : masque, aération de la salle et distance dans la mesure du possible. Une publicité sous forme de flyers va être redistribuée au CPAS, pour élargir le groupe de participantes. Lors du mois de mars, une réunion a lieu avec les AMO, l'Archée et Vie Féminine, pour retravailler le partenariat et envisager de futures actions de prévention, notamment sur les violences conjugales et inégalités vécues par les femmes.

Notre collègue, qui était responsable du projet, est tombée enceinte. Cette situation nous a conduit à réexaminer notre implication dans le projet. Lors de cette évaluation, nous avons pris en compte l'efficacité du projet, en analysant les ressources humaines et matérielles investies par rapport aux résultats attendus. L'engagement de quatre professionnels pour soutenir trois ou quatre mamans semblait disproportionné. De plus, en raison de nos nombreux autres projets en cours, nous avons décidé de mettre fin à notre participation au projet. Cependant, nous avons informé l'Archée que nous restons disponibles pour présenter notre service après une séance, offrant ainsi aux mamans la possibilité d'obtenir un soutien et un accompagnement si elles le souhaitent.

2.7. Itinéraire d'un jeune décomplotiste



Madame la Ministre Glatigny a lancé un appel à projet sur 2021, « année de transition », pour la mise en œuvre de la prévention. Nous devons nous référer aux problématiques prioritaires dégagées dans le diagnostic social du CP. Nous nous sommes penchés sur la thématique de la scolarité, mais aussi des passages (primaire-secondaire).

En partenariat avec le Centre Culturel de Libramont et un journaliste de TV Lux, nous avons proposé aux élèves de 6^e primaires un module d'animations ludiques et pédagogiques visant à leur donner les **outils pour déceler les théories du complot et les manipulations visuelles qui pullulent/polluent internet, dans le but de développer leurs sens civiques et critiques**. Ces animations se sont données dans le Bus Repetita (un schoolbus US aménagé en espace culturel mobile et modulable, équipé d'une télévision - www.facebook.com/busrepetita) qui s'est rendu directement dans les écoles et lieux concernés, évitant l'écueil important en zone rurale, du transport des élèves et autres publics.

Il s'est agi, avec les élèves, de différencier une rumeur – une théorie du complot – un canular – une désinformation ; et ainsi, de développer leur esprit critique.

En tout, à la demande des directions, nous avons touché 13 écoles de primaire pour un total 178 élèves.

Étant donné que TV Lux était notre partenaire, je me permets de joindre son article dans l'ANNEXE 4.

➔ Nous sommes d'avis que ce projet devrait se poursuivre en secondaires car il offre de nombreuses opportunités de réflexion et d'enrichissement. En effet, le développement de l'esprit critique chez les élèves est une dimension fondamentale de l'éducation. Il s'agit de former des individus capables de penser de manière indépendante, de remettre en question les informations qui leur sont présentées et d'analyser de manière critique le monde qui les entoure.

Voici quelques raisons essentielles pour lesquelles il est crucial de promouvoir l'esprit critique chez les élèves :

- **Prévention de la désinformation** : L'esprit critique aide à lutter contre la diffusion de fausses informations et de la désinformation. Les élèves qui développent cette compétence sont moins susceptibles d'être trompés par des sources d'information non fiables.
- **Préparation à la vie moderne** : Dans une société de plus en plus complexe et interconnectée, la capacité à évaluer de manière critique les informations, à discerner les biais, les opinions et les sources d'informations fiables est une compétence essentielle pour prendre des décisions éclairées.
- **Autonomie intellectuelle** : L'esprit critique renforce l'autonomie intellectuelle. Les élèves sont en mesure de penser par eux-mêmes, de former leurs propres opinions et de prendre des décisions basées sur des preuves solides plutôt que sur des croyances aveugles.
- Etc.

2.8. En route vers la mobilité pour plus d'autonomie



Madame la Ministre Glatigny a lancé un appel à projet sur 2021, « année de transition », pour la mise en œuvre de la prévention. Nous devons nous référer aux problématiques prioritaires dégagées dans le diagnostic social du CP.

En partenariat avec le PCS de Libin, nous avons réfléchi ensemble à la question de la mobilité : « **Comment conscientiser les jeunes à la mobilité en milieu rural comme enjeu d'autonomie ?** ».

Un état des lieux sur la mobilité en général nous montre un manque de moyens de transport sur le territoire de Libin qui freine plus particulièrement les jeunes issus de milieux précarisés. L'obtention du permis de conduire est donc un enjeu essentiel par rapport à leur prise d'autonomie. Notre service porte le projet du PCS de Libin qui proposera un accompagnement de ces jeunes âgés de 17 à 22 ans afin de les aider à surmonter les obstacles financiers, intellectuels, administratifs et culturels grâce, notamment, à des modules de cours adaptés à un public vulnérable.

**EN ROUTE VERS LA MOBILITE
POUR PLUS D'AUTONOMIE**

TU HABITES NOTRE COMMUNE ET TU AS
ENTRE 17 ET 22 ANS ?
TU SOUHAITES PASSER TON PERMIS DE
CONDUIRE THÉORIQUE ?
TU ÉPROUVES DES DIFFICULTÉS DE
CONCENTRATION OU D'APPRENTISSAGE ?
TU AS BESOIN D'INFORMATIONS SUR
LA MOBILITÉ EN GÉNÉRAL ?

Intéressé(e) ? Inscris-toi auprès
de Marie Hautot du PCS par
mail à l'adresse
m.hautot@libin.be ou au
061/260.819 les lundis et mardis
avant le 14 mai 2021

5 €
Modules de
cours
adaptés

passage du permis théorique compris

Envie d'en savoir plus ?
Programme complet présenté lors
de la soirée d'information
organisée le lundi 31 mai 2021 à
20h00 au Quartier latin à Libin
*sous réserve des mesures covid en vigueur

ATELIERS
RENCONTRES
PARTAGES

Rejoins-nous !

Les objectifs de départ étaient de/d’:

- Permettre aux jeunes d’acquérir une autonomie ;
- Créer une dynamique de groupe qui favorise la motivation, l’entraide, la camaraderie entre les jeunes ;
- Aider prioritairement les jeunes en situation financière difficile pour l’obtention du permis de conduire théorique.

Les effets attendus :

- Conscientiser les jeunes à la mobilité en général en milieu rural et leur permettre d’acquérir une autonomie en découvrant ce qui existe en termes de transports en commun dans la Province de Luxembourg et les différents moyens d’acheter leurs tickets par exemple. Cela se fera avec Défits et Integra + qui les prendront tous, dans un module de 2h.
- Leur permettre d’appréhender les dangers de la route et de la conduite, etc. Là, ce sera la cellule « prévention » de la police qui les prendra tous durant 3h environ avec 3 modules : conduite sous influence, conduite défensive et perception des risques.
- Leur organiser des cours pour le permis de conduire théorique suivant 3 filières : les mineurs avec difficultés d’apprentissage (avec l’ASBL La Source) – 32 h de cours, les demandeurs d’emploi (avec l’ASBL Defits) et les jeunes sans difficulté particulière avec un moniteur d’auto-école – 12h. N.B. : TOUS iront ensuite passer leur permis de conduire théorique en session spéciale ou normale.

En tout, nous avons eu 38 jeunes de la commune de Libin (de 17 à 21 ans) qui se sont inscrits aux différents modules de l’été. Il y a 17 jeunes mineurs et 5 jeunes demandeurs d’emploi. Dans ce groupe, il y a 10 jeunes avec difficultés financières et 13 jeunes avec difficultés d’apprentissage.

Il y a eu plusieurs intervenants suivant les modules :

- La Police et sa cellule d’Éducation et Prévention ;
- L’ASBL La Source (Bouillon) ;
- Un moniteur d’auto-école ;
- Évelyne Goffette pour l’AMO Inter-Actions et Laure Gosset pour le CPAS.

Les chiffres :

Un courrier personnel a été envoyé à 450 jeunes (entre 17 et 22 ans).

40 jeunes ont montré de l'intérêt et 35 jeunes se sont inscrits.

Un seul jeune adulte demandeur d'emploi a participé au module chez DEFITS (il a convenu lui-même qu'il aurait en fait pu intégrer le groupe auto-école plutôt que d'être séparé des autres). Il a réussi son examen théorique. 12 jeunes avec difficultés spécifiques ont suivi le module de La Source. 11 ont passé l'examen et 7 ont réussi. 17 jeunes (sans difficulté) ont suivi le module de l'auto-école. 12 ont tenté l'examen et 3 l'ont réussi du premier coup. (Remarque : il semblerait que passer l'examen 2 heures après le dernier cours n'était pas judicieux. Il aurait peut-être fallu laisser au moins une journée aux jeunes pour revoir la théorie chez eux calmement. En plus, dans les statistiques, il n'y a que 20 % de réussite au Centre d'examen de Marche). Nous savons déjà que parmi ceux qui ont échoué, 2 l'ont repassé rapidement et l'ont réussi.

Le projet avait pour public cible les jeunes rencontrant des difficultés financières sur la commune. Cependant, il n'a pas eu l'effet escompté. Aucun jeune inscrit n'avait réellement de problèmes financiers. Par conséquent, une partie du public cible lors de ce projet n'a absolument pas été touché malgré l'envoi de rappel, que ce soit par mail ou par téléphone, de la part des divers intervenants du projet... Devant le manque de réaction des personnes concernées, le module de La Source a été ouvert aux jeunes sans difficultés financières.

On peut tenter de l'expliquer notamment par un manque d'envie de la part des jeunes de s'inscrire dans un module qui demande du temps et de l'investissement, d'un manque de stimulateur parental ou simplement un manque d'intérêt pour passer le permis.

➔ Notre projet « En route vers la mobilité pour plus d'autonomie » nous a paru fructueux même si des améliorations pourraient être envisagées. Les jeunes et les partenaires ont apprécié leurs collaborations. Au moins la moitié des jeunes se déclarent plus autonomes.

Nous avons obtenu des financements spécifiques pour ce projet grâce à la prévention générale. En l'absence de ces financements, nous ne sommes plus en mesure de le mettre en œuvre. C'est vraiment regrettable car de nombreux jeunes rencontrent des difficultés pour obtenir leur permis de conduire, tant sur le plan théorique que pratique.

2.9. L'as de l'A.S. (accrochage scolaire)



« L'as de l'A.S. » est un jeu de plateau créé par le SDJ dans le but de sensibiliser les classes de 1^{ière} et 2^{ième} rénovées au bien-être à l'école afin de lutter contre le décrochage scolaire. Ces animations faites en classe visent à favoriser l'intégration des jeunes à l'école par le biais d'une information juste et claire sur son fonctionnement (le cadre et les règles) et sur les missions des services parascolaires.

Comme le dit si bien Odile Buchet du SDJ : *« Un des objectifs de l'outil l'as de l'A.S. est de recueillir la parole des élèves sur le bien-être à l'école. En effet, nous sommes convaincus qu'une des manières de lutter contre le décrochage scolaire est de travailler positivement l'accrochage scolaire et la relation des élèves à l'école. Ceux-ci y passent un temps important, au-delà des connaissances apprises, c'est un lieu de socialisation crucial mais, aussi, un lieu de souffrance pour certains. Or, il suffit parfois de petits changements pour que la vision que les élèves en ont change et devienne positive. Eux seuls peuvent nous aiguiller, c'est pourquoi nous avons décidé, par l'outil l'as de l'A.S., d'aller à leur rencontre et de leur demander leur avis sur l'école où ils se sentent bien par le biais d'une animation ludique. »*¹³

2020 : La pandémie COVID-19 a empêché toute animation l'as de l'A.S. dans les écoles.

Toutefois, le SDJ a poursuivi ses investigations :

« Ensuite, la situation sanitaire actuelle est inédite. Les mesures sanitaires fluctuent au gré des courbes ; les écoles doivent s'adapter aux nombreuses circulaires publiées. Nous postulons que cette situation impacte réellement le bien-être à l'école. C'est pourquoi, en parallèle, nous souhaiterions entamer une nouvelle phase du projet en allant directement à la rencontre des élèves pour recueillir leur parole sur leur bien-être à l'école actuellement. Les nouvelles données recueillies pourront être comparées aux anciennes. Qu'est-ce qui change ? Qu'est-ce qui s'est aggravé ou amélioré ? Les élèves souhaitent-ils que certains points organisationnels actuels se pérennisent ? ... ».

« Nous avons dès lors souhaité, par ce projet, réaliser une analyse plus macro des éléments recueillis pour en tirer des enseignements et relayer plus largement la parole des jeunes sur le bien-être à l'école. Nous souhaitons également procéder à un nouveau recueil de la parole des élèves sur leur bien-être en cette période particulière. Ces données ainsi récoltées vont d'avoir

¹³ Rapport d'activité et d'évaluation du projet « Le bien-être à l'école avant et pendant le COVID » SDJ Arlon octobre 2023.

un impact plus large que l'établissement scolaire. Il s'agit véritablement de relayer la parole des élèves aux écoles et interlocuteurs scolaires afin qu'ils puissent s'en emparer et procéder à des changements. Nous sommes convaincus que la lutte contre le décrochage scolaire passe aujourd'hui plus que jamais par une réelle politique d'accrochage scolaire. Une des manières d'y arriver est d'améliorer le bien-être à l'école. Cette étape est donc primordiale pour dépasser le simple retour à un seul établissement et donner une dimension sociale à plus grande échelle aux idées des jeunes.

Par le recueil de la parole des jeunes en cette période de pandémie, nous espérons aussi prendre connaissance des spécificités qu'ils vivent actuellement. Vivent-ils le bien-être à l'école différemment ? Existe-t-il des similitudes ? des oppositions ? est-ce que ce qu'ils dénonçaient avant s'aggrave ? ou, a contrario, trouvent-ils des points positifs aux solutions apportées par leur école ? Cette période va marquer profondément la jeunesse actuelle, il ne fallait donc pas en faire fit. »

En 2021, nous avons réalisé 28 animations et avons pu recueillir 421 questionnaires. Quelques-uns seront à nouveau remplis en ce début d'année 2022. Un total de 471 questionnaires a été récoltés au sein de 8 établissements scolaires.

Les questionnaires ont été encodés dans le logiciel SPSS et nous avons pu en retirer des données statistiques. L'analyse des données est en cours et réalisées conjointement entre les chercheurs, des partenaires AMO et le SDJ.

Quelques premiers enseignements...

Les élèves sont demandeurs d'espaces extérieurs aménagés. Cela confirme des données recueillies auparavant où les élèves ont souvent mentionné le fait qu'ils ne pouvaient pas profiter de certains espaces verts (pelouse...). Ils souhaiteraient également pouvoir utiliser les NTIC dans le cadre des heures d'études ou y travailler en groupe.

Très concrètement aussi, ils apprécieraient que la sonnerie tonitruante soit remplacée, comme c'est déjà le cas dans certains établissements, par une musique.

Ensuite, 2/3 des élèves expriment un besoin de détente à l'école. Malgré ce qu'on pourrait croire au terme des animations menées jusque-là, ce n'est pas l'espace bien-être avec jacuzzi qui les intéressent mais plutôt la possibilité d'écouter de la musique en études, de faire des sorties scolaires afin de diminuer leur stress...

Enfin, la manière dont les enseignants se comportent envers eux semblent impacter directement leur bien-être (professeurs à l'écoute, soutenant, respectueux...).

La suite des résultats et leur analyse seront diffusées dans un rapport de recherche.

Participation des jeunes

Depuis le début du projet, les élèves ont été associés. Ils ont participé à la création de l'outil, ils s'expriment sur le bien-être à l'école. Cette phase-ci du projet n'y déroge pas, les jeunes ont également été associés. Le questionnaire a été créé sur base des données recueillies dans les précédentes animations, un premier questionnaire a été testé et adapté sur base des retours reçus par les élèves et nous leur donnons véritablement la parole à plusieurs moments.

Nous réfléchissons également à la manière dont nous pourrions les faire participer à la diffusion des résultats. Les délégués de classe ont pour missions de relayer les demandes et propositions des élèves au sujet de la vie à l'école notamment auprès du conseil de participation et du directeur. Il sera dès lors pertinent de les associer à la diffusion des résultats.

Freins et difficultés du projet

Sans surprise, le COVID a freiné le bon déroulement du projet puisque l'année scolaire 2020-2021 a été marquée par des fermetures d'écoles. Plusieurs animations prévues ont ainsi été annulées et certaines écoles ont refusés qu'on réalise des animations.

Perspectives pour 2022 et après...

Nous avons la volonté de poursuivre la collaboration avec l'Henallux par une recherche qualitative. Actuellement, les données recueillies se présentent sous forme quantitative. Bien que cela soit très intéressant, dans un premier temps. Nous souhaiterions approfondir certains chiffres avec les élèves afin de savoir ce qu'ils mettent derrière.»¹⁴

Les animations l'as de l'As ont été réalisées par nos soins dans les établissements de l'Athénée Royal de Bertrix et Neuchâteau depuis 2017 mais également ponctuellement dans d'autres établissements scolaires de notre territoire par les différents partenaires du projet. **Ces animations gardent tout leur sens vu qu'elles abordent, entre autres, les thématiques du bien-être à l'école, des droits et devoirs des élèves et de la prévention du décrochage scolaire qui sont encore bien d'actualité.** Nous faisons partie des différents partenaires de ce projet chapeauté par le SDJ qui gère lui-même la publicité auprès des écoles. Il permet donc

¹⁴ Ibidem

également de travailler notre visibilité auprès des écoles sans un gros investissement de notre part. Pour l'avenir nous restons donc à disposition du SDJ pour les différentes demandes d'animation qui pourraient avoir lieu sur notre territoire mais également à disposition des écoles qui passeraient directement par nous pour travailler ces thématiques en classe.

→ Ces animations visent à améliorer l'environnement social des jeunes. Elles nous permettent de recueillir les témoignages des jeunes afin de faire remonter leurs préoccupations aux directions d'école, avec pour objectif d'avoir un impact positif sur leur environnement. Il s'agit donc d'un projet de prévention sociale essentiel pour favoriser le bien-être à l'école.



2.10. Bulle, devenir parent

En 2020, lors de l'actualisation de notre DS, nous avons mis en avant ceci :

« Depuis plusieurs mois, notre Service s'est fait davantage connaître des structures d'accompagnement de la Petite Enfance, voire de la (pré)natalité. À partir de là, nous avons reçu plusieurs demandes de professionnels faisant le relais de la difficulté des jeunes parents à prendre en charge leur enfant durant les premiers mois de leur vie. Il existe évidemment des organismes tels que l'ONE, Bébé Accueil, ... qui proposent une aide à ces familles, mais, au vu des sollicitations nous ayant été adressées, il apparaît que cela ne répond pas à l'ensemble des demandes émanant de parents ou du monde professionnel. Différents questionnements se posent : « Est-ce que la durée d'intervention est suffisante ? », « Est-ce que les informations préalables sont suffisamment accessibles ? », « Est-ce que les réalités du futur parent sont prises en compte dans la prise en charge ? » (Ex : un parent sans moyen de locomotion ; un parent isolé avec d'autres enfants, etc.). Nous observons des **difficultés de transmission ou d'accessibilité à l'information**. En effet, ce nouveau rôle de parents s'accompagne d'une montagne d'éléments, de conseils, de démarches administratives, de rendez-vous durant lesquels tout ne coule pas toujours de source. Certains parents ne reçoivent pas, ou pas correctement, l'information tandis que d'autres ne comprennent pas l'entièreté et peuvent éventuellement craindre d'être stigmatisés s'ils demandent plus de précisions. Cela peut donner lieu à des inégalités pouvant renforcer la situation précaire de certaines familles.

Ce travail pouvant nous être ajouté constitue une charge de travail non négligeable et relativement spécifique tant cette période de l'enfance est riche et complexe.

De notre côté, nous souhaiterions, dans un premier temps, interpellier les professionnels intervenant avant la naissance afin de les sensibiliser à la « mésinformation » de notre public cible (soit par manque d'information, soit par une non-accessibilité à l'information, soit par un manque de mobilisation).

Dans un second temps, nous pourrions envisager un partenariat avec ces acteurs (l'ONE, les sages-femmes de l'hôpital de Libramont, les gynécologues, etc.), afin de se réunir et de réfléchir ensemble à « Comment outiller au mieux, et de façon pratique, tout parent en devenir ? ». Certaines idées nous sont déjà apparues, comme créer une application et/ou une plateforme FAQ en ligne ; réaliser des animations virtuelles ayant pour objectif de fournir à ces futurs parents des conseils essentiels. Ces derniers pourront ensuite être, au besoin, développés davantage lors d'entretiens individuels. »

Le projet « **Bulle, devenir parent** » est donc né. Il découle du constat que, certains nouveaux parents peuvent se sentir perdus, stressés ou en questionnement face à ce nouveau rôle. Bien que des structures d'accompagnement existent, il appert qu'une partie des parents que nous rencontrons n'ont pas eu accès aux informations et aux soutiens qu'ils leur semblaient important. Il nous semble donc essentiel d'identifier les éléments expliquant cette situation afin d'y apporter une réponse la plus adaptée possible. Notre souhait est de créer un réseau d'accompagnement au profit de ces futurs/nouveaux parents avec les services existants tout en y incluant les adaptations visant à restreindre le nombre de ces personnes « oubliées ».

Une première rencontre à l'hôpital de Libramont se fait avec l'assistante sociale, Madame Lecuire, et la psychologue, Madame Danse. Le projet leur semble pertinent et mériterait qu'on l'exploite davantage, car il n'existe pas d'accompagnements similaires pour ces futurs parents en question sur la commune de Libramont. Dû à l'apparition du COVID-19, le projet a malheureusement été mis à l'arrêt.

Madame la Ministre Glatigny a lancé un appel à projet sur 2021-2022, « post-COVID », pour la mise en œuvre de la prévention. Nous devons nous référer aux problématiques prioritaires dégagées dans le diagnostic social du CP. Nous nous sommes penchés sur la thématique de la famille et de la parentalité. Il était demandé que « *Toute action de prévention doit viser à améliorer l'environnement social des jeunes et des familles en concevant une réponse à des faits sociaux* ». Notre projet a pour effet :

- D'éviter aux jeunes et à leurs familiers de glisser dans la désaffiliation impliquant le recours à l'aide à la jeunesse spécialisée, par l'accompagnement précoce dans le devenir parent ;
- D'Élargir le réseau autour des parents et futurs parents dans l'intérêt de l'enfant ;
- De favoriser une connaissance du réseau pour de meilleures pratiques ;
- De favoriser l'accessibilité aux droits et aux services.

Durant cette année 2021, nous avons multiplié les rencontres avec l'AMO Chlorophylle afin de réfléchir ensemble au projet, aux attentes, aux limites, aux tâches, aux partenariats, etc. Nous avons réfléchi aux divers partenaires à (re)solliciter ; Madame Lecuire et Madame Danse, l'Espace Médical de la Femme, l'ONE et Bébé Accueil.

Concrètement, le projet « Bulle, devenir parent » s'adresse à toute personne ayant un projet de grossesse, ayant une grossesse déjà en cours ou étant déjà parent. L'objectif est d'accompagner ces personnes afin d'être à leurs côtés et les soutenir, pour un temps à définir avec eux, en vue d'un passage serein vers leur(s) nouveau(x) rôle(s) et assurer une place à chacun. Nous accorderons une attention particulière aux personnes vulnérables.

Notre volonté est aussi de construire un réseau autour de ces personnes afin qu'elles puissent être épaulées dans un maximum de thématiques touchant à la Petite Enfance. Nous ne nous substituerons ni au monde médical, ni aux services ayant historiquement pour missions d'accompagner des familles autour de la naissance. Ces partenaires (Vivalia, sages-femmes, Bébé Accueil, CPAS, Maisons Médicales, centres pluridisciplinaires, etc.) seront aussi des soutiens importants dans nos actions pour guider nos choix d'intervention. Enfin, ils joueront aussi un rôle « d'envoyeur » chargé d'orienter les personnes susceptibles d'être intéressées par notre projet.

À côté de cet accompagnement humain, avec l'aide d'un concepteur web, nous avons commencé l'élaboration d'un site internet et d'une application ayant pour objectif d'informer les futurs parents ou les parents sur les besoins de leur(s) enfant(s). Nous avons décidé ne pas pointer la « bonne pratique » mais plutôt d'aborder sans jugement les « basiques », les questions qu'on n'ose pas poser, les idées préconçues, mais aussi les conseils pratiques concernant nos droits fondamentaux en tant que mère et père.

Durant toute l'année 2022, nous avons été à la rencontre des premiers partenaires pour leur présenter plus concrètement nos intentions afin de voir s'ils y adhéraient. Seul l'ONE reste frileux. Concernant Vivalia et les sages-femmes libérales, ils nous rejoignent dans nos constats/nos pistes d'actions et nous encouragent à poursuivre. Vivalia a déjà orienté quelques familles vers nous pour un suivi individuel.

En mai, nous avons contacté des professionnels tels qu'un illustrateur, un informaticien et un vidéaste pour la réalisation du site et du contenu. Après cela, nous avons imaginé notre site en travaillant sur les items principaux qui seront à développer par la suite.

En 2022, nous nous sommes rendus compte qu'il existait de nombreuses aides financières/matérielles qui restaient inconnues de beaucoup de parents. C'est pour cela que

début 2023, nous avons fait un récapitulatif complet de toutes les aides à solliciter, via des outils écrits. Ils seront transmis aux parents qui font appel à nous.

Le début des tournages des capsules a commencé fin d'année 2022 et s'est poursuivi en 2023 (présentation des sages-femmes, dangers domestiques, réalisation d'un change et présentation du projet « Bulle, devenir parent ». D'autres capsules doivent encore voir le jour en 2023.

Nous avons validé les premières illustrations de François Crucifix début 2023, pour espérer les inclure au site dès le mois de juin.

Début 2023, nous avons progressé concrètement dans l'élaboration du site internet. Nous avons travaillé la rédaction du contenu écrit qui s'est terminée début avril, celui-ci sera posté sur le site prochainement.

Nous avons également été à la rencontre d'autres envoyeurs potentiels étant en contact avec des parents : crèches, Maisons Médicales, CPAS, service Petite Enfance. Nous avons rencontré le service Bébé Accueil et, au fil de la discussion, nous nous sommes rendus compte que nos missions étaient finalement similaires. Il faudra réfléchir à viser une belle complémentarité.

La Mutualité Chrétienne s'engage également en tant que partenaire, et nous comptons grandement sur leur contribution pour accroître la visibilité de notre initiative.

Ces derniers mois de l'année 2023 sont utilisés pour finaliser la majeure partie des projets en cours. Nous terminons actuellement les différents supports de communication et d'information destinés aux parents se sentant concernés par la thématique de l'accompagnement des enfants.

Le site internet est en ligne et donc accessible depuis décembre.

<http://www.bulleetrepants.be/wp/>

Ce dernier reprend, en plus de la présentation du projet et des objectifs, toute une série de contenu ayant pour but d'informer sans affirmer, de guider sans juger et d'accompagner sans critiquer. Concrètement, vous retrouvez sur cette plate-forme des textes concis, des capsules filmées ainsi que des outils pratiques.

Le contenu sera régulièrement actualisé et enrichi des expériences partagées par les parents soutenus par nos services. Tout cela est égaillé par des illustrations mettant en scène différentes situations vécues quotidiennement par les parents.

Lors d'une réunion du Conseil de prévention, le coordinateur de l'ONE a souligné les observations relevées par les Partenaires Enfants-Parents (PEP's). Elles expriment un besoin accru d'outils pour sensibiliser les parents. Dans cette perspective, les capsules proposées pourront désormais les soutenir de manière significative.

Durant l'année 2023, nous avons pu accompagner une dizaine de familles, de parents ressentant le besoin d'être soutenu dans l'exercice de leur fonction parentale. Les suivis sont différents mais systématiquement tournés vers le bien être du/des parent(s) et du/des enfant(s). Il se concentre parfois sur une courte période intense durant lequel une aide active est demandée et dans d'autres circonstances, il s'oriente plutôt vers des rencontres ponctuelles visant à « garder le cap ».

Dans le cadre de l'orientation du projet autour d'un théâtre action illustrant les vécus de parents, différents partenariats se sont ouverts : Alvéole Théâtre sera chargé de concevoir le spectacle en lui-même. Le service Relais famille monoparentale qui, dans le cadre de ses missions, nous soutiendra à la fois dans la récolte des expériences, qui viendront nourrir le travail d'Alvéole, mais aussi dans la diffusion du spectacle. Cet événement théâtre-action ne se limitera pas à une simple représentation ponctuelle, mais sera présenté à plusieurs reprises dans la Province du Luxembourg, avec l'espoir d'étendre sa diffusion à d'autres provinces grâce à la visibilité offerte par les mutuelles. Son objectif principal sera de normaliser les difficultés liées à la parentalité, de briser les tabous et de fournir aux parents des informations sur les ressources disponibles ainsi que sur les aides qu'ils peuvent solliciter.

Fort de ces concrétisations, des partenariats renforcés ou nouvellement créés ainsi que du travail de visibilité, nous espérons pouvoir accompagner de nombreuses autres familles durant les années à venir.

Grâce à nos accompagnements individuels "bulles", nous observons que de nombreux jeunes parents expriment se sentir dépassés, plus vulnérables, et font part de leur manque de ressources pour assumer leur nouveau rôle parental. Cette constatation renforce notre détermination à continuer et à développer davantage le projet. Toutes les sages-femmes avec lesquelles nous avons collaboré partagent cette réalité, vivent des expériences similaires, et nous encouragent à persévérer dans nos intentions, ce qui confère une légitimité supplémentaire au projet.

Il est à noter que l'ensemble des travailleurs impliqués dans ce projet au sein des AMO Inter-Actions et Chlorophylle s'investiront pleinement dans la collecte d'informations. Ils recueilleront une matière riche à partir des témoignages de nos familles participantes, ainsi que des groupes de parents monoparentaux, contribuant ainsi à enrichir notre contenu et à donner une voix significative aux expériences variées de la parentalité.

2.11. « Vivre mère, vivre père, et manquer »



« Quand on a des problèmes de vue, on va chez l'ophtalmologiste. La famille, c'est notre ophtalmologiste pour voir plus clair ». Cette phrase, amenée par Béatrice Toussaint de l'ASBL Santé en développement, résume parfaitement le projet mené.

« Vivre mère, vivre père, et manquer » est un projet mené par différentes AMO de la Province de Luxembourg, en partenariat avec l'asbl « Santé en développement », RTA et surtout, les « personnes en situation »¹⁵. Tout au départ, en 2017, ce projet s'intitulait : « Appui à la parentalité, en lien avec la précarité, au croisement des savoirs » (Cf. DS 2020-2022). Il a évolué, s'intitulant « Au-delà des mots, les maux » (2021) pour terminer son cheminement et trouver sa terminologie finale : « Vivre mère, vivre père, et manquer ».

« Même quand on a des droits, on n'en dispose pas véritablement. Il y a certains rapports qu'on ne peut pas avoir dans les mains. Il y a des mots qu'on ne sait pas décrypter ; même s'ils nous expliquent, le texte reste dans sa forme initiale. Et dans les jugements, il y a toujours des phrases blessantes ou qui font qu'on se sent rabaissée. Ex : « être incapable de s'occuper de ses enfants ». On essaie de se battre pour trouver des solutions, on nous dit monts et merveilles ; on nous demande notre avis ; on fait semblant de nous croire. C'est comme si on parlait à un mur. On est moins que les autres. Il faut tenir tête, à force de se battre, on a encore envie, on a notre fierté. Je ne m'écrase pas devant ces gens-là ; si on s'abaisse, ils vous passent sur les pieds. Malgré notre fierté, on doit la mettre de côté ; il vaut mieux s'écraser parce qu'après, ça peut être pire. Pour récupérer ma fille, je dois obéir au doigt et à l'œil. »

Nous avons consacré du temps à recueillir leurs précieux témoignages. (Cf. ANNEXE 5).

Chaque participant.e au projet a un parcours de vie compliqué, tortueux et douloureux (que ce soit la situation de fragilité personnelle, l'instabilité familiale, l'argent, le logement, ...) ; ce qui les a amené.es à côtoyer des services d'aide, des instances de l'aide à la jeunesse, les CPAS, des institutions d'hébergement ou de placement, etc.

¹⁵ Notre projet nous renvoie d'entrée de jeu à cette question élémentaire : « comment allons-nous nommer ce que le jargon habituel appelle « le bénéficiaire » ou « allocataire social », sans connoter, étiqueter, réduire la personne à ses besoins, carences, contexte ? ». C'est une vraie préoccupation et qui nous amène à la base de notre approche « co-construction et horizontalité » ; nous n'emploierons pas des termes qui génèrent déjà de la fermeture et qui n'appellent pas à l'ouverture. Nous dirons « personne en situation, mère ou père ».

Ce que tous mettent d'emblée en avant, vis-à-vis des services, c'est une demande de respect, une demande de soutien, une demande de ne pas être rabaissée, une demande de ne pas être jugée sans être connue.

Ils/elles ont tous/toutes vécu ces dénigrements ou stigmatisations liées à leur situation de précarité, à leur difficulté de s'en sortir. Comme si le fait de manquer de moyens les rendait incapables.

Pour rappel, à travers ce projet, nous souhaitons refléter au mieux la réalité de vie de ces « personnes en situation », d'amener l'entourage sociétal à les regarder, à les entendre avec respect et à les considérer.

L'objectif est que les professionnels et les « personnes en situation » se reconnaissent mutuellement et se sentent mieux équipés pour aborder les difficultés et tenter de les surmonter ; avec pour effet de réduire la distance entre les interlocuteurs.

Origine du projet :

Le projet est né à l'initiative d'une professionnelle travaillant au sein de l'asbl « Santé en développement ». Certains aspects leur tiennent à cœur comme une vision émancipée avec une approche dynamique de la santé au sens large : chacun, quel que soit son âge, doit être mis en capacité d'agir en faveur de sa propre santé et, dans ce but, de cultiver un mouvement pour l'univers de sa pensée. Il en découle un intérêt marqué et une large part de lucidité pour l'interdépendance entre toutes les actions d'aide et de soins et les impacts de l'empreinte médicale et sociale avec à l'esprit le respect de la personne, de son autonomie et de ses choix. L'autre animant de leur démarche est une « pensée en mouvements » : ils ne détiennent pas un savoir en prêt-à-porter. Ils privilégient une sorte de page blanche, une curiosité respectueuse, un questionnement pour aller à la rencontre des gens.

Leur intérêt pour l'appel à projets de l'ancien CAAJ, en 2018, provient notamment d'une observation récurrente de situations où des parents sont déroutés, dépassés ou non joignables. Parallèlement, les chiffres (en l'espèce, ceux relevés par les documents relatifs au diagnostic social des Conseils de Prévention) attestent d'une augmentation des situations interpellantes et alarmantes.

La porteuse du projet a pris contact avec une AMO qui a fait le relais aux autres collègues de la Province, afin de mener ensemble un projet sur la parentalité et la précarité. En effet, elle estimait que nous, les AMO, étions des travailleurs de terrain, et donc les plus à même de rapporter le vécu des personnes plus vulnérables. C'est ainsi qu'un collectif d'AMO s'est constitué parce que nous étions interpellés par la réalité des familles ; à savoir une distance/un écart entre celles-ci et les professionnels du social en général. Le projet de départ rencontrait donc notre réalité de terrain.

Cette action s'inscrit bien dans le cadre de la prévention, à savoir la **réduction des violences subies par ce public vulnérable**. Les violences institutionnelles ainsi que les violences de réponse sont clairement mises en avant dans le discours des mères et des pères.

Notre action de prévention privilégie une réponse globale et s'inscrit assurément dans une dynamique de réseau et de partenariat.

Notre Service a pour mission de recueillir la parole des bénéficiaires afin de la faire remonter à d'autres endroits. Nous souhaitons, grâce à ce projet, être un facilitateur en prévention des inégalités. C'est pourquoi il nous apparaît primordial d'écouter la population concernée.

En effet, la première étape de toute action de prévention digne de ce nom : une analyse de la situation qui s'appuie sur la participation des premiers concernés. C'est en effet à partir de leur expérience vécue, de l'analyse qu'ils peuvent en faire eux-mêmes, qu'une lecture robuste de la problématique peut être construite, de telle manière que puissent s'en déduire des actions de prévention appropriées et légitimes.

Si nous nous référons à l'analyse des premiers concernés, quelles sont les questions que nous pouvons nous poser pour développer une politique de prévention la plus appropriée possible ? Nos témoins ont mentionné la nécessité d'une « bonne écoute ». Pour la pratiquer, les professionnels doivent se décentrer de leur propre classe sociale, économique et culturelle. Il est important de ne pas psychologiser rapidement sur les difficultés vécues par la population défavorisée, de comprendre leurs vrais besoins dans leur monde à eux et de les aider d'une manière plus globale.

Les faits sociaux que nous avons identifiés sont :

- Isolement social des familles dites vulnérables et/ou en situation de précarité ;
- Décalage de perception entre les professionnels et les parents réputés « bénéficiaires » ;
- Le regard/les étiquettes posé/es sur ces personnes par les services ou instances et qui, involontairement ou malgré eux, participent à la stigmatisation, voire l'exclusion/la désaffiliation.

Quels sont les groupes concernés ?

- Les personnes dites « vulnérables », c'est-à-dire celles qui ont des difficultés « à rester à flot », celles qui sont « sur le fil », et qui souffrent d'un isolement, d'une non-reconnaissance ;
- Les professionnels de l'aide et ceux en devenir.

Pour rappel :

- Il y a eu une **phase pré-exploratoire** nécessaire pour mettre à l'épreuve l'approche de co-construction entre l'ASBL et nos partenaires des équipes AMO ;
- S'en est suivie une **phase de recherche** pour croiser les savoirs de vie d'action et académiques (auprès de familles/intervenants/référents) en vue de créer un outil d'appréciation et/ou d'analyse et une approche permettant à chacun de se situer dans sa pratique et/ou dans sa précarité propre et/ou dans sa relation à l'autre ;
- Nous avons poursuivi avec **une phase exploratoire** pour s'accorder autour des mots – parentalité-précarité-savoirs. Il s'est agi de s'accorder autour des notions telles que la précarité, la parentalité, les difficultés éducatives mais également la fragilité, la vulnérabilité, la pauvreté, l'isolement etc. Pour ce faire, une recherche littéraire a été effectuée en plus des débats avec les intervenants ;
- Nous avons continué **en mettant en place un outil** permettant une approche horizontale d'abord auprès des professionnels avant d'aborder les familles ;
- Vient ensuite **la phase d'analyse et de la confrontation** des expériences et situations ;

➤ Et, **la constitution et production d'outils pour diffusion** visant à déconstruire des a priori auprès des professionnels, des futurs professionnels et du grand public, amener vers une évolution du regard et un changement des pratiques.

Contribuer, en permettant aux familles/personnes en situation de qualifier elles-mêmes leurs situations (c'est leur parole qui compte), à la promotion de l'être et lui donner un statut de sujet à part entière a pour finalité :

- D'augmenter l'estime de soi ;
- D'augmenter la présence à l'autre ;
- D'augmenter la conscience et de manière réciproques de ses propres manques, besoins, ses potentialités et ressources ;
- De nommer ses priorités (et de là, leur conversion en revendications).

Qui gagne quoi ?

À première vue, les familles se font entendre et sont écoutées ; nous leur réservons du temps et de l'écoute, rien que pour elles, pour qu'elles aient la possibilité de dire. À la faveur d'un moment convivial, avec un accueil pour les enfants.

Les travailleurs/ses se donnent une occasion d'améliorer leur présence, tentent d'offrir une aide plus adéquate.

Les professionnels ne se sentent pas toujours adéquats à l'égard des familles/ parents ou à l'aise pour les aider au mieux, par une insuffisance de compréhension, une distance ou un éloignement difficile à combler. D'où l'intérêt manifeste et le besoin, le désir de mieux les connaître pour mieux les comprendre.

Voici un résumé des témoignages des personnes en situation :

- Si on s'en tient au plus criant de ce qu'elles ressentent : l'emprise des instances ou des institutions et les favoritismes ; les autorités planent sur elles ; leurs paroles ne comptent pas ; « *si on dit qu'on a le droit, on décide quand même à notre place* » ; « *on fait semblant de nous croire et on fait dans notre dos* ». La dépossession d'elles-mêmes, en tant que mères (en raison du contrôle et des jugements négatifs de leurs façons d'être avec leurs enfants). Les perspectives toujours incertaines dans l'attente d'une décision ou l'autre.

- Au plus criant de ce dont elles souffrent : le contrôle, la promiscuité, l'absence d'intimité. La rancœur des enfants, en rapport avec tantôt l'histoire vécue, tantôt avec le retour des pères.
- Ce qu'elles redoutent : l'effet d'empreinte et d'ombre de leur propre histoire sur leurs enfants ; les manifestations de harcèlement, aussi bien dans le quartier où elles habitent qu'à l'école
- Ce qu'elles réclament : être écoutées, que leurs paroles comptent, ne pas être rabaissées par des paroles, des regards qui les fusillent, ne pas être jugées sans être connues de leur histoire. Elles réclament de la franchise : une information claire, franche et préalable aux décisions. Elles veulent s'adresser au Délégué des Droits de l'enfant pour plus de respect, pour plus de transparence, car l'intérêt de l'enfant associe sa mère. Elles attendent du SPJ qu'il soit plus regardant, qu'il se renseigne avant de juger trop vite, surtout par rapport au placement qui est juste horrible. Elles demandent que le langage juridique utilise des mots plus compréhensibles et cesse l'emploi de phrases blessantes. Elles veulent participer à ce qui est décidé et qui les concerne.

Chaque personne a pu s'exprimer tour à tour pour témoigner. À côté de celles qui relèvent, observent et dénoncent les situations, certaines expriment ce qu'elles ressentent, la peur, le fait de ne pas pouvoir être soi-même, le fait de subir des injustices par rapport à d'autres mères. Les présumés sont des violences invisibles qui font mal aux personnes « en situation », mais aussi aux professionnels qui les portent.

Les violences du système, si on les laisse subsister, font que, soit les professionnels se rendent malades au travail (par ricochet de ce qu'ils voient, impuissants), soit ceux qui s'en tirent en se défaussant deviennent indifférents, voire cyniques, ce qui n'est pas un accomplissement. Le recours à des stéréotypes d'analyse, des routines de travail, à des modèles éculés a pour résultante que l'institution (au sens large) devient un élément d'exclusion, de stigmatisation aggravée.

Les objectifs de cette mise en valeur de la parole des bénéficiaires sont doubles :

- Faire entendre leurs voix, dans un contexte artistique et esthétique, pour amplifier de la plus belle manière possible - compte tenu des impératifs de l'époque - leurs importances;

- Illustrer des pistes de réflexion pour les professionnels et futurs professionnels afin d'amoinrir les écarts de compréhension dans les relations et assurer une meilleure correspondance entre les professionnels de l'aide et les personnes en situation qui les sollicitent.

L'objectif de **la phase finale de diffusion** inclut la présentation de cette approche de co-construction/de croisement des savoirs/d'objectivation des compétences auprès de toute personne ou instance intéressée dans les milieux de l'aide, des soins, de l'éducation, de l'enseignement et des lieux de formation pour ces types de profession.

Au total, nous aurons enregistré la parole de 6 mères, 2 professionnels et réalisé 12 vidéos :

- 8 vidéos reprennent des témoignages individuels de parents (5 mamans et 2 papas) ;
- 2 vidéos sont consacrées à une rencontre et un dialogue entre un parent et un travailleur social référent ;
- 2 vidéos sont des évocations plus larges regroupant et illustrant des propos tenus par les parents lors des séminaires et prononcés en voix OFF ;

Ce travail aura mobilisé en tout 5 directions d'AMO, 29 professionnels, les travailleurs en AMO, 16 mères et 5 pères.

Actions de prévention sociale en cours :

- Sensibiliser, déconstruire des a priori auprès des professionnels intéressés et du grand public, encourager les abandons de postures qui peuvent être jugeantes, disqualifiantes, voire dénigrantes pour réussir dans la correspondance avec les personnes composant notre public ;
- Lancer le grappin sur les consciences du grand public, du politique et des administrations pour desserrer l'étai et casser ces présupposés communs ;
- Mettre en lumière les droits bafoués en mettant en avant les expériences vécues et leur donner une forme esthétique qui sera regardée avec intérêt, afin de pouvoir les traduire en revendications.

Que cherche-t-on à encourager par la prévention ?

- Que les professionnels réfléchissent et travaillent leur posture ou leur disponibilité à la bienveillance envers les aux parents ;

- Que les parents soient en situation de moins grand isolement ;
- Qu'ils soient moins loin ou « hors d'atteinte » pour se faire comprendre des professionnels.

À quoi aimerait rimer ce travail ?

Faire en sorte que chaque agissant professionnel se réapproprie avec fierté ses perceptions, puisse se défaire de ses gangues et aspirer à cultiver une pratique d'attention sur ce qu'il se passe en soi au contact de l'autre pour créer et entretenir une posture d'ouverture à cet autre. Cette posture d'ouverture est évidemment mouvante : tributaire de notre quotidien, nos réussites et vicissitudes de la vie... pour le professionnel, comme pour la personne en situation qui est rencontrée.

Dans ce projet, la présence d'un acteur extérieur de l'AJ (intersectorialité) a permis l'aboutissement de ce projet. Il nous a sorti de nos us et coutumes favorisant ainsi une position plus macro ; et donc a composé et articulé deux visions communes mais dans des réalités différentes.

Il est à noter que c'est un travail de longue haleine, où il est primordial que parents et professionnels s'apprivoisent mutuellement.

L'énergie déployée et le temps consacré à « se rencontrer » illustrent l'impératif ou la nécessité préalable d'installer un climat propice et un temps de mise en confiance. Alors seulement, les participants au projet, que ce soit professionnels ou familles, savent ou sentent le sol sur lequel ils « mettent les pieds ».

En 2023, les équipes AMO ont décidé de solliciter les écoles supérieures d'éducateurs, d'assistants sociaux et d'assistants en psychologie des Provinces de Namur, Luxembourg et Liège en vue de présenter le projet et de le transmettre aux chargés de cours de la pratique professionnelle. Un support méthodologique a été finalisé afin d'accompagner les vidéos.

Les premiers contacts ont été très positifs et ont reçus un bon accueil, tant de la part des professeurs que des étudiants.

Teaser : <https://vimeo.com/791193262>

➔ **Nous souhaitons que la parole, le vécu de ces personnes « en situation » soit écouté par le plus de travailleurs sociaux, y compris au sein de notre secteur. Nous nous questionnions sur les possibilités d'intégrer ces outils dans les formations que doivent suivre tout nouveau travailleur de l'aide à la jeunesse. Cette collaboration donnerait au projet une communication beaucoup plus large que ce dont nous avons les moyens de faire.**

Nous adressons cette requête au Collège de prévention.

2.12. Auto N'Home



Prévention de l'exclusion et de l'isolement des jeunes mis en autonomie. Le projet consiste à permettre aux jeunes d'adopter la meilleure démarche possible, dans le cadre d'une mise en autonomie, en tâchant d'esquiver au mieux la précarité, l'isolement et l'exclusion sociale. Pour l'essentiel, ce sont des jeunes en recherche d'orientation (principalement scolaire) et ne bénéficiant pas d'un réseau suffisant pour les soutenir.

Sur l'année 2020, nous n'avons pas reçu de demande pour ce type de suivi.

En 2021, un PC portable est dédié au projet et mis à disposition. Il contient tous les documents utiles aux jeunes pour la création de CV et de lettre de motivation, la recherche d'emploi, d'apprentissage, de stage ou de logement, l'inscription au CPAS, la gestion de l'étude et des examens ainsi que la gestion d'un budget. Ce PC étant connecté à internet et à notre imprimante, il pourra être un outil utile pour les jeunes en quête d'autonomie.

Sur l'année 2022, 5% de nos demandes ont concerné une mise en autonomie.

- ➔ L'accompagnement à la mise en autonomie a pour objectif de permettre à chaque jeune de devenir acteur de sa propre vie, de prendre des décisions éclairées et de surmonter les obstacles qui se dressent sur son chemin.

Comme le dit justement Jacqueline Fastrès de l'asbl RTA : « *Lutter contre les inégalités, c'est aussi être attentif aux moments où les jeunes pris en charge risquent de se heurter de plein fouet à une forme d'inégalité particulièrement cruelle : l'inégalité des chances. Le moment du passage à la majorité peut malheureusement être ce moment où se réinvite brutalement cette forme d'inégalité, combattue jusque-là tout au long de la prise en charge.* »¹⁶

Lors du colloque : « *Prendre son Envol malgré tout* », Jacqueline Fastrès mentionne que « *la façon de vivre la « mise en autonomie » ou la « prise d'autonomie » correspond à la suspension précoce de l'adolescence. Elle peut être vécue radicalement différemment selon la position des jeunes.* »¹⁷

¹⁶Jacqueline FASTRÈS, asbl R.T.A., Repér'AJ – Le Journal de l'Aide à la Jeunesse / Avril 2019.

¹⁷Jacqueline FASTRÈS, asbl R.T.A., Repér'AJ – Le Journal de l'Aide à la Jeunesse / Avril 2019.

Christine Mahy complète en disant que « *la prise d'autonomie peut être définie comme la liberté de faire des choix. Or, ce n'est pas souvent un choix. Ces jeunes n'ont pas le choix du quand, comment, où, avec qui* ». ¹⁸

Nous avons toujours pour visée de :

- Tendre vers une meilleure préparation des jeunes, se trouvant dans une situation complexe, à la vie en autonomie et à tout ce que cette situation implique comme obligations, contraintes, etc., mais également veiller à assurer au mieux le respect des droits et obligations qui incombent à ces derniers ;
- Permettre, de par notre action, une sensibilisation des jeunes aux réalités d'une vie autonome et aux étapes préparatoires pouvant éviter un certain nombre de soucis ;
- Sensibiliser et informer les jeunes aux aides, soutiens et moyens mis à leur disposition pour faire face à cette situation ;
- Assurer un lien, en corrélation avec le protocole d'accord CPAS et AJ, favoriser et faciliter la transition entre ces services et accompagner le jeune dans ses démarches.

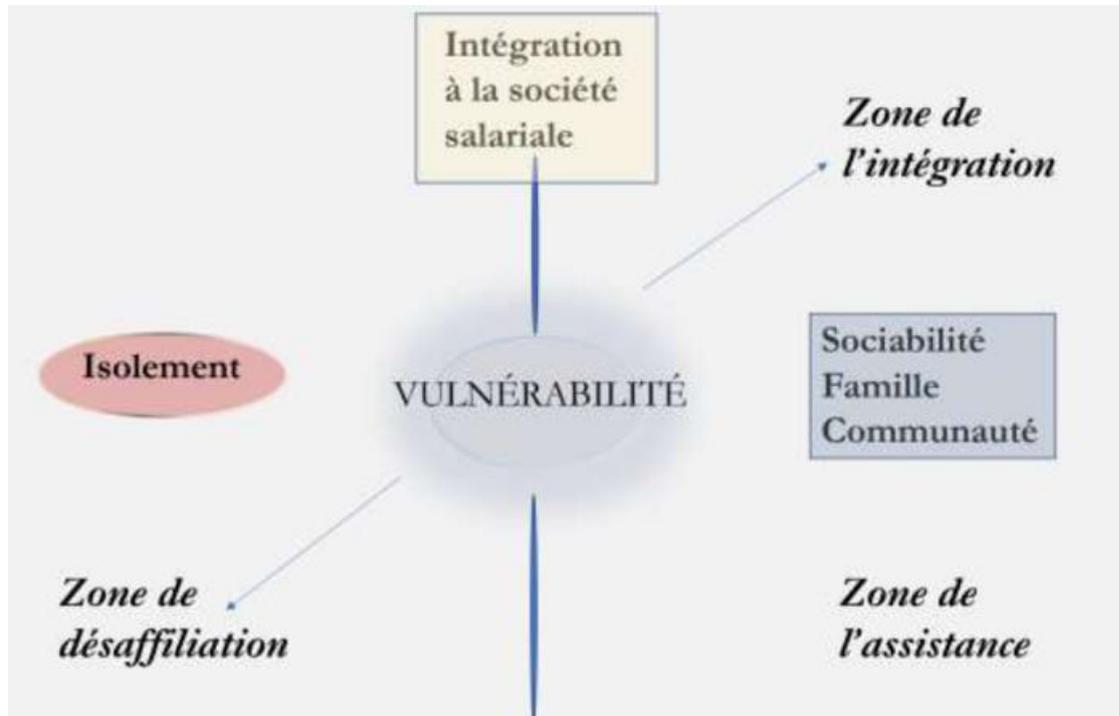
Dans la majeure partie des situations, les jeunes viennent vers nous afin d'être accompagnés dans la réflexion, la rédaction et l'impression de curriculum vitae (CV) et de la lettre de motivation. Cette démarche a pour but de renforcer leur intégration scolaire (recherche de stage) ou professionnelle (recherche d'emploi).

Durant ces rencontres, d'autres sujets sont abordés tels que les difficultés relationnelles ou encore les tensions intra-familiales. En effet, les difficultés vécues par ces jeunes s'entremêlent régulièrement pour s'additionner.

C'est pourquoi nous tentons de prévenir, enrayer ou renverser ce processus de « **désaffiliation** » (isolement social – sans emploi). Pour ce faire, nous sommes attentifs à ces « deux dynamiques » : celle de l'insertion (nous nous situons alors dans l'ordre des liens et des appuis que les jeunes peuvent se procurer) et, celle de l'intégration concernant des problèmes créés par la dégradation du marché du travail (nous nous situons dans l'ordre des ressources).

¹⁸Christine MAHY, Colloque : « Prendre son Envol malgré tout », novembre 2019.

Le processus de désaffiliation concerne les situations où les deux types de problème se cumulent. (Cf. schéma de Robert Castel).



D'après Robert Castel

La transition vers l'autonomie représente une étape critique dans le parcours d'un jeune, où il est susceptible de faire face à une plus grande vulnérabilité en raison de cette co-production négative. Il s'agit d'une période décisive qui peut basculer vers la désaffiliation, car le jeune se retrouve souvent dépourvu en termes de ressources et de soutien.

C'est pourquoi il est essentiel de rester attentif aux facteurs sous-jacents de ces fragilités, à la fois du point de vue des ressources disponibles et du support social. En cherchant à rompre ce cercle vicieux de la co-production négative, nos initiatives de prévention visent à créer des conditions positives pour inverser la tendance, voire au minimum pour empêcher que les jeunes et leur famille ne sombrent dans la désaffiliation.

Il est à noter également que, comme le disait Jean Blairon dans InterMag « *La transition minorité-majorité : quelle prévention ?*, « nous avons à nous méfier du terme de « transition » qui peut connoter une logique de succession entre des étapes constituées, une sorte de progrès linéaire où on passe « normalement » (normativement) d'un état (connu) à un autre (connu). »

Aujourd'hui, nous pouvons parler d'une transition explosée. Nous nous trouvons en effet face à des seuils multiples selon les domaines de l'existence, mais aussi changeants. Pour la CIDE, l'entrée en majorité est fixée à 18 ans ; le droit de vote est fixé à 18, mais vient d'être abaissé à 16 pour les élections européennes. Le dessaisissement permet dans certains cas d'abaisser la majorité pénale à 16 ans, seuil qui descend à 14 ans pour les sanctions administratives communales. Par contre, les mineurs n'ayant pas obtenu le CESS devront attendre jusqu'à 21 ans pour avoir accès à des allocations d'insertion ; les étudiants n'ayant pas terminé leur cursus avant 25 ans n'auront eux pas accès à ce droit. Le droit à l'image est également conditionné à l'accord conjoint de l'enfant et des parents. Même si le mineur est jugé « apte au discernement » (après 14 ans), l'autorisation écrite et signée des représentants légaux de l'enfant est nécessaire pour la diffusion ou la publication d'une image, même dans le journal de classe. Notons cependant qu'un jeune peut ouvrir un compte facebook à partir de 13 ans (ce seuil fait lui-même l'objet de débat, certains souhaitant le porter à 16 ans).¹⁹ En matière de droits et de responsabilités, les « jeunes » évoluent donc aujourd'hui dans un environnement chaotique, une transition explosée, où se côtoient des raisonnements à tendance répressive et des paris naïfs, comme celui qui pense qu'abaisser l'âge du droit de vote sera une manière de réconcilier à coup sûr les jeunes avec la politique. »²⁰

Nous trouvons à l'horizon de cette transition (mal) imposée à certains la catégorie de « NEET », qui concerne tout de même plus de 10 % de jeunes en Wallonie :

En Wallonie, en 2022, 11,7 % des jeunes de 18 à 24 ans ne suivent ni enseignement, ni formation et ne sont pas à l'emploi. La Wallonie se situe ainsi dans une situation plus défavorable que la Flandre (avec un taux de 6,5 %) et dans une situation comparable à celle de la Région de Bruxelles-Capitale (12,6 %) et de l'Union européenne des 27 (12,4 %). On peut affirmer avec 95 % de certitude que le taux de NEET parmi les 18-24 ans se situait, en 2022, entre 10,0 et 13,5 %. Notons que plus de la moitié des NEET détient au moins un diplôme du secondaire supérieur (cf. fiche L020 – structure d'activité des jeunes âgés de 18 à 24 ans).²¹

¹⁹ Pour un développement de ces constats, voir « Les âges irrités de la majorité », <https://intermag.be/images/stories/pdf/rta2016m01n2.pdf>

²⁰ Jean Blairon, « La transition minorité-majorité : quelle prévention ? », Intermag.be, RTA asbl, septembre 2023.

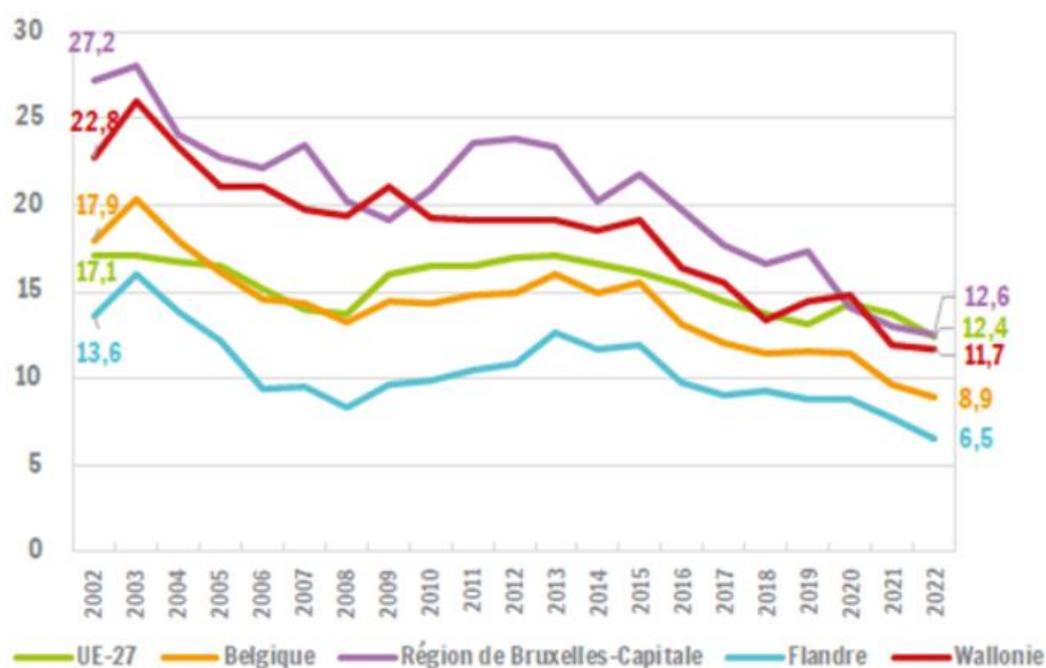
²¹ <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/18-24-ans-situation-de-neet-a-lemploi-enseignement-formation/>

Dernières données régionales disponibles au: 01/09/2023

JEUNES EN SITUATION DE NEET (NI À L'EMPLOI, NI EN ENSEIGNEMENT, NI EN FORMATION)

En Wallonie, en 2022, 11,7 % des 18-24 ans ne sont ni à l'emploi et ne suivent ni enseignement, ni formation.

Pourcentage des 18-24 ans ne se trouvant ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation (NEET)



Sources : Eurostat et Statbel – Enquête sur les Forces de Travail, 2002 à 2022 (Moyenne annuelle) ;
Calculs : IWEPS

« La prévention éducative (en ce qui concerne les apprentissages à la prise de responsabilités) et la prévention sociale (en ce qui concerne la lutte contre les inégalités culturelles, sociales et économiques) trouvent là leur raison d'être et leur ancrage sociétal. »²²

Afin de proposer un accompagnement utile et bénéfique, il nous paraît indispensable d'être épaulés et soutenus de diverses façons par tous les acteurs étant confrontés à cette problématique et à ce public dans les actions que nous mènerons au fur et à mesure de l'évolution de ce projet.

²² Jean Blairon, « La transition minorité-majorité : quelle prévention ? », InterMag.be, RTA asbl, septembre 2023.

Nous restons intimement convaincus que c'est en **associant nos ressources** que nous œuvrons au mieux à améliorer l'environnement des jeunes de notre région.

L'autonomie n'est pas qu'une question individuelle. Il faut créer des connexions, construire un réseau.

C'est pourquoi nous avons participé au Comité de Projet « ComPro - autonomie des jeunes et logement » mis en place par le service de prévention. Le ComPro est un projet s'inscrivant dans la cadre du plan d'actions 2022-2024 du conseil de prévention de Neufchâteau. Celui-ci rassemble plusieurs acteurs concernés par la notion d'autonomie des jeunes et par l'accès au logement. Il s'inspire et s'inscrit également dans la continuité d'autres projets menés sur les autres Divisions ou dans d'autres arrondissements par des acteurs locaux.

Les années 2022 et 2023 ont été riches de rencontres intersectorielles durant lesquelles de nombreux points ont été abordés : la notion d'autonomie et notre niveau d'implication respectif, l'accès au logement et les partenariats à engager, la collaboration aide à la jeunesse et aide sociale, la transition minorité-majorité, etc. Ces rencontres, menées par la chargée de prévention la Division de Neufchâteau, soutenues méthodologiquement par le Service RTA, ont permis de mettre en avant des pistes de collaborations mais aussi des points spécifiques méritant une analyse plus importante afin de coordonner nos actions au bénéfice des jeunes tout en respectant nos cadres d'intervention respectifs.

Début 2023, une réunion a eu lieu avec le service de prévention afin d'évaluer l'avancement du projet, le fonctionnement des réunions mais aussi dans le but de récolter les attentes et/ou besoins des différents services actifs sur ce projet.

Une fois ce tour d'horizon réalisé, nous serons informés de l'orientation prise par ce ComPro. Les agents de prévention ont déjà été des porte-paroles pour les jeunes, exprimant ainsi leurs préoccupations et difficultés au Conseil de prévention du 14 septembre 2023 :

- Difficulté dans l'accessibilité au logement ;
- Souffrance au quotidien -> ~~projection~~ dans un projet de vie ;
- Survie ;
- Exigences d'adultes mais eux n'ont rien demandé ;
- Choix de « non-choix » (entre la peste et le choléra) ;
- Besoin de soins point de vue santé mentale ;

- Hébergés chez des familiers, mais situation précaire ;
- Stigmatisation par les propriétaires sur le revenu de remplacement.

Pour faire part du travail existant déjà sur l'arrondissement et des réflexions et processus en cours, il semble important au service de prévention de mettre en lumière :

- *la parole des jeunes qui ont travaillé à nos côtés ;*
- *les expérimentations en cours ou les projets qui se développent dans l'arrondissement par tous les services qui souhaitent y participer ;*
- *de profiter d'un moment de partage avec les « politiques » de notre pays, région, province juste avant les élections, en invitant tous les partis.*

C'est pourquoi il propose de lancer un projet de « Journée sur le logement et l'autonomie » en mai 2024, intitulé : « Habiton'Où ». Nous collaborerons avec eux.

L'AMO Étincelle de Vielsam a mis en place un outil baptisé « *Clef sur porte* » afin d'aider les professionnels et/ou les jeunes à se poser les bonnes questions lors de leur prise d'autonomie. Il aborde divers aspects tels que : Démarches importantes – Travail, scolarité, loisirs – Gestion du logement – Gestion des revenus – Gestion du quotidien – Prise en charge personnelle, soin de santé – Contacts utiles. Ce dossier d'accompagnement, disponible au prix de 5 € l'impression, offre une structure complète pour guider les jeunes dans leur prise d'autonomie.

→ Dans le but de rendre cet outil accessible aux travailleurs de terrain accompagnant ces jeunes, nous sollicitons le Conseil de prévention pour envisager un financement dédié à ce type d'initiative. Cela permettrait d'assurer une meilleure préparation des jeunes à leur vie autonome.

Dans son rapport, le Collège de prévention mentionne : « *L'offre de logements publics est aujourd'hui encore insuffisante. Des milliers de familles précaires attendent d'en disposer et sont obligées de s'orienter vers les offres du secteur privé. Les chiffres montrent que les jeunes en âge de prendre leur autonomie sont durement touchés par cette rareté de l'offre et tombent plus ou moins durablement dans l'errance. Le Collège recommande de favoriser la prise d'autonomie des jeunes vulnérables en instaurant un quota de logements sociaux ou des critères d'attribution plus favorables. Des partenariats entre secteurs de l'accompagnement*

social des jeunes existent en Communauté française mais devraient être encore favorisés et soutenus par des accords intersectoriels. »²³

Nous espérons que cette recommandation donnera des résultats positifs.

- ➔ Nous souhaitons **être présents** auprès des jeunes et les **accompagner**. Parallèlement, nous devons nous **coordonner avec d'autres secteurs**, nous connaître respectivement afin d'apporter la meilleure aide possible.

²³ Rapport 2020-2023 du Collège de prévention.



2.13. Travail social de rue

En septembre 2020, l'équipe se lance dans la grande aventure du travail social de rue. Supervisée par Synergie, nous entamons notre réflexion en fonction de notre contexte, de l'environnement, des besoins du terrain, de l'envie de l'équipe. Notre questionnement de départ était :

D'une part, la réflexion avec Synergie s'est portée sur les **actions proactives** globalement :

- « Comment être plus visible, plus connu de nos bénéficiaires ? » ;
- « Quelles activités développer étant donné les ressources à disposition ? » (Crainte d'épuiser les intervenants(es)).

D'autre part, elle a abordé plus spécifiquement le **travail social de rue** (TSR) :

- « Qu'est-ce que le TSR ? Les activités de proximité déployées sont-elles du TSR ? » ;
- « Quel serait le sens de faire du TSR, avec quelles finalités ? » ;
- « Quelle serait la pertinence du TSR étant donné le contexte géographique ? » ;
- « Comment tenir compte de l'identité de l'AMO et de ses valeurs dans la mise en place du TSR ? » ;
- « Dans quels lieux faudrait-il développer le TSR ? » ;
- « À quelle(s) condition(s) le TSR est-il une plus-value ? » ;
- « Comment déployer des activités de TSR sans être en concurrence avec ce qui existe déjà, notamment ce qui est proposé par les MJ ? » ;
- « Quel public peut-on viser par le TSR ? » ;
- « Comment incarner le TSR pour qu'il ne soit pas intrusif pour les jeunes ? ».

L'important pour l'équipe était d'y mettre du **sens**.

Dans un premier temps, nous sommes partis de nos valeurs, des fondamentaux de l'AMO. Ensuite, nous avons défini le TSR afin de le rattacher à nos valeurs, à notre identité. Nous l'avons différencié du travail de proximité.

Enfin, nous avons redéfini le concept de « Prévention » en vue de le raccrocher au TSR. Comme le disait Jean Blairon : « *Une logique sociale de prévention implique la poursuite d'une finalité sociale. Les épreuves qui lui sont imposées sont entre autres de conquérir la confiance des bénéficiaires et de travailler notamment à l'enrichissement ou à la modification*

de la compréhension qu'ils peuvent avoir des difficultés dans lesquelles ils sont plongés. La relation avec le professionnel et la lecture des contraintes qui sont les leurs peuvent redonner aux personnes plus de possibilités ou de chances de rester des interactants sociaux à part entière, immergés dans des relations sociales où la reconnaissance réciproque est possible. De telles actions de prévention menées à l'égard de la jeunesse luttent pour une société où les droits de chacun à être sujet de son existence sont reconnus non seulement au niveau des principes, mais aussi de leur effectivité. »²⁴

La prévention est une démarche constante qui allie des actions de type individuel et des actions de type collectif. La prévention est une construction locale. Elle s'inscrit dans le cadre d'un territoire, dans lequel elle est articulée avec les autres actions sociales existantes. En prévention sociale, il s'agit d'être présent dans le paysage local de l'éducation et de la socialisation du jeune, de faire valoir leurs droits, tout en renforçant leur insertion citoyenne et participative.

Il s'en est suivi plusieurs questionnements :

- Aller sur le terrain... mais quel terrain ? Où investir ?

Notre choix s'est vite dirigé vers les citées sociales se situant juste en face de notre bureau.

- Comment mettre le TSR à notre sauce ? Dans notre réalité ?
- Quel public cibler ?

La première étape était celle de l'observation : « L'entrée sur le terrain », l'étude du milieu. Une phase d'immersion. Cette période permet une connaissance fine du quartier. Nous découvrons les moments et les endroits où nous pouvons nous faire accepter plus aisément. La présence aux jeunes ne sera que progressive afin qu'ils ne nous perçoivent pas comme dangereux ou étrange et qu'ils puissent établir un début de partage et de relation.

La deuxième étape consistait en une présence sur le terrain, c'est le « zonage » ou « la tournée de quartier ». Elle permettait une imprégnation au sein de la culture du milieu investi en plus de favoriser le repérage des lieux à investiguer. Cela nécessitait des passages fréquents et réguliers, avec un partage d'informations à l'équipe.

La troisième étape était celle de l'identification. Il s'agissait de dire qui l'on est et pourquoi on est là.

La quatrième étape impliquait le tissage d'un lien avec notre public, la prise de contact.

²⁴ « La prévention, un concept en déperdition », par Jean Blairon et Jacqueline Fastres, 2002

La cinquième étape était celle de l'accompagnement et de l'intervention.

L'essentiel du processus devait permettre d'être reconnu comme une évidence et de devenir effectivement un repère ou une référence pour les personnes susceptibles d'être aidées.

Début décembre 2020, nous sommes partis (par tous les temps) en vadrouille et nous avons essayé de retenir/de noter toutes les petites choses du quotidien, les détails qui faisaient, qui caractérisaient ce quartier pour nous. Les gens, les repères, les espaces, les lieux de rencontre préférés/favoris, le chemin que nous prenions, l'endroit où nous aimions manger un croissant, l'arrêt de bus où nous croisions untel, le chien qui nous aboyait toujours dessus, ... Nous étions attentifs au rapport subjectif que les habitants entretiennent avec leur quartier, à la façon dont ils le perçoivent et se situent eux-mêmes par rapport à lui.

Nous avons collecté un maximum d'informations qu'il s'est agi de trier.

Notre superviseur nous a renvoyé ces mots, pour nous éviter un éventuel découragement : « *Je voulais également faire part d'une réflexion concernant votre travail de terrain : J'ai pu constater beaucoup d'enthousiasme et une belle énergie du côté de l'équipe, des idées à foison. L'envie et la motivation sont évidemment le moteur, le point de départ de toutes actions. Le document "une boussole pour mon projet" (comme d'autres) peut être un support à la réflexion d'abord et à l'action ensuite. Je la trouve chouette en ce qu'elle permet de sortir des modèles types "tableau" (qui peuvent par ailleurs tout à fait convenir également). Au-delà de l'enthousiasme, l'organisation de projet ou la réalisation d'activités, les éléments constitutifs du travail social de rue sont l'écoute, le temps long, la patience, l'invisible, l'imprévu. Il m'est régulièrement arrivé, comme travailleurs de terrain, de prendre quelques douches froides (non adhésion du public, freins des pouvoirs publics, découragement des collègues). Si ce n'est pas toujours agréable sur le moment, cela permet de remettre les idées en place et de se questionner sur ce qui a fonctionné ou pas, ce qui a manqué, le sens de l'action. Ce qui fait balise ou référence en travail social de rue c'est bien l'attention au processus. C'est essentiel, et aussi voire parfois plus important que le résultat visible. »*

Il nous a outillé au mieux pour alimenter nos réflexions.

Et puis, le COVID est passé par là...

Durant la crise sanitaire, beaucoup de nos familles nous ont confié ne pas disposer de jeux de société à la maison, que les enfants sont toujours derrière leurs écrans et qu'il est difficile de les

faire décrocher, etc. Elles sont dans des conditions économiques telles qu'il n'est pas possible pour elles d'aller acheter un bouquin, ou bien même de se rendre à la bibliothèque la plus proche, ne disposant pas de moyen de locomotion.

Au même moment, un médecin travaillant, entre autres, au sein de l'asbl « Santé en développement », nous a contacté pour nous sensibiliser à l'importance de la lecture : *« Vous savez peut-être que la lecture est essentielle pour le développement de l'intelligence des enfants. C'est bien démontré : on ne lit pas parce qu'on est intelligent. On devient intelligent parce qu'on lit. Surtout vers l'âge de 8 ans et jusqu'à 12 ans. La lecture stimule les fonctions et les interconnexions du cerveau qui se développent à ces âges. Peu importe ce qu'on lit, toutefois qu'on lit. Ce serait idéal que, à raison de 2 x 20 minutes par jour, chaque enfant trouve une petite place, tranquille pour lire. C'est au moins aussi valable qu'un apprentissage scolaire et le sujet du livre serait au choix de l'enfant. Juste 20 minutes calmes, ce calme qui rejaillirait sur la maman ou le papa. Présenté, non pas comme une corvée, mais comme un cadeau réciproque. »*

Notre réflexion s'est alors portée sur la création d'une boîte à livres et à jeux comme point d'accroche. Le public pouvait ainsi nous identifier grâce à une action.

Un des faits sociaux identifiés était le manque d'intérêt pour la lecture dans les quartiers défavorisés.

« La lecture permet de contrer les méfaits de la solitude, de l'isolement, de la perte d'autonomie chez plusieurs aînés. Le lecteur, envoûté par la lecture d'un livre qu'il aime, y puise un réconfort, un plaisir et souvent un soulagement à certains de ses maux ou éprouve tout simplement une présence émotionnelle tout au long de son parcours de lecture. Certains livres font voyager des personnes qui n'auront jamais l'occasion de le faire, leur faisant découvrir des lieux et des horizons inédits. Tandis que d'autres, comme les livres de développement personnel et de psychologie peuvent aider certaines personnes dans des situations de vies diverses. D'autres livres encore aident les individus à déceler et comprendre leur(s) problème(s), réaliser qu'ils ne sont pas seuls, ou ressentir une certaine aide et un renforcement du bien-être psychologique. Enfin, les avantages de la lecture comme outil de transmission des savoirs, des informations ou tout simplement pour tous les bienfaits cités qu'elle apporte auraient avantage à être connus et à être privilégiés. Ces avantages incluent, entre autres, une aide à la relaxation,

à la détente, à l'évasion, au maintien des capacités cognitives et au retour à la santé s'il y a lieu. »²⁵

Madame la Ministre Glatigny a lancé un appel à projet sur 2021, « année de transition », pour la mise en œuvre de la prévention. Nous devons nous référer aux problématiques prioritaires dégagées dans le diagnostic social du CP. Nous nous sommes penchés sur la thématique de la famille et de la parentalité. Il était demandé que « *Toute action de prévention doit viser à améliorer l'environnement social des jeunes et des familles en concevant une réponse à des faits sociaux* ».

Nous avons rapidement créé des partenariats avec la Commune de Libramont, la bibliothèque, le Temps de lire et le Temps de rêver. Ils ont tous répondu présents et ont été soutenant durant tout le projet. Nous pouvons, encore aujourd'hui, compter sur eux.

Nous avons intitulé le projet Street'Box.

PG 2021 : STREET BOX



Le projet consistait à mettre à disposition de tous les habitants d'un quartier situé à proximité de nos infrastructures une boîte à livres et à jeux. Notre action se voulant la moins stigmatisante et la plus dynamique possible, nous avons visé l'ensemble des habitants du quartier contenant diverses habitations sociales. Nous espérons par ce choix ouvrir les échanges et les collaborations entre les habitants de ce quartier éclectique. Ainsi les enfants, les ados, les parents ou les grands-parents pourraient venir emprunter gratuitement un ou plusieurs livres/jeux.

Nos objectifs étaient de :

- Donner la possibilité aux familles vulnérables de pouvoir bénéficier de livres et de jeux gratuits ;
- Transmettre le goût de la lecture et sensibiliser aux bienfaits de celle-ci ;
- Favoriser une participation collective d'un quartier autour d'un projet commun ;

²⁵ <http://educationsante.be/article/le-role-de-linformation-et-de-la-lecture-quant-a-la-sante/>

- Permettre une première « accroche » afin de rencontrer les habitants du quartier dans le but : de développer par la suite d'autres projets intéressants - de mettre en place éventuellement un accompagnement éducatif dans les familles et ce, à leur demande - de répondre aux besoins des jeunes - de relayer leur parole - etc ;
- Faire connaître l'AMO, améliorer sa visibilité et promouvoir ses actions.

Le but était de pouvoir installer une boîte à livres/jeux en face de notre bureau, sur le parking de la commune. L'idée a été vite acceptée par la commune de Libramont et celle-ci nous a mis à disposition une boîte à livres. Elle est en place et opérationnelle depuis juin 2021.

Nous avons réalisé des folders afin de nous présenter et d'annoncer la mise en place de la boîte à livres/jeux que nous avons été distribuer chez les habitants en faisant du porte-à-porte.

Nous avons organisé l'inauguration lors de la fin du mois de juin. Afin de nous rendre bien visible, nous avons acheté un grand drapeau avec notre logo et investis dans des vêtements avec logo. Nous avons invité tous les habitants des quartiers Pie Martin, Arthur Lefèbvre et rue Courterioie à y participer. Nous propositions aux habitants du quartier plusieurs divertissements : une balade contée, des jeux d'extérieur en bois, un atelier de pop-up. Les familles pouvaient également exploiter la « street box » et découvrir son contenu. Étaient présents nos partenaires : Pierre Bodson du magasin « Temps de lire », Sophie Didier (conteuse et habitante du quartier), la commune, la bibliothèque de Libramont et l'asbl Oasis (habitants du quartier). Cette journée d'inauguration a fonctionné au-delà de nos espérances et le monde attendu était présent. Cela a pu nous permettre d'aller à la rencontre des habitants du quartier, de travailler notre visibilité et de repérer quelques futurs potentiels bénévoles pour des prochains événements à venir.

Nous avons mis en place une après-midi jeux de société autour de la « street box » lors des vacances d'été, mais par faute de météo convenable, nous n'avons pas eu de participants. Nous souhaitons recommencer l'expérience lors de prochaines vacances scolaires.

Nous alimentons la boîte et faisons du tri tous les débuts de mois. Nous comptons beaucoup sur des dons de livres et de jeux. Nous remarquons très vite que la « street box » a un grand succès, elle se vide très rapidement dès chaque remplissage. De nombreuses personnes s'y arrêtent. Cependant, nous constatons aussi que les livres et les jeux ne reviennent que très rarement dans la boîte. Nous essayons de sensibiliser les individus à cela, via un message positif sur chaque livre et chaque jeu. Cela ne fonctionne guère. Quelques habitants amènent du contenu provenant de chez eux (davantage de livres pour adultes que de livres pour petits) ; néanmoins, nous avons

l'impression que certains individus se servent de la boîte pour déposer du contenu n'étant pas/plus adapté ou simplement pour s'en débarrasser.

Nous créons un comité de quartier avec les habitants qui le souhaitent. Suite à cela, une soirée Halloween a eu lieu le 31/10 et ce fut un franc succès : présence de beaucoup d'enfants et de leurs parents. La bibliothèque et monsieur Gatelier (habitant du quartier) étaient présents pour réaliser des contes avant le départ de la chasse aux bonbons.

Il fut difficile d'organiser un événement de Noël, car la situation sanitaire s'aggravait. Avec l'avis du comité de quartier, nous décidons instaurer des sapins dans le quartier (grâce au partenariat avec la commune). Nous faisons la publicité auprès des habitants pour les inviter à les décorer. Cependant, l'opération n'a pas fonctionné comme nous le souhaitions.

PG 2022-2024 : Libra'Streets

Afin de poursuivre notre travail social de rue, nous avons répondu à l'appel à projet 2022-2024 du CP de Neufchâteau.

Nos constats ou faits sociaux à l'origine du projet :

- Le déplacement semble être un frein pour l'accès au divertissement ;
- Un manque de convivialité dans le quartier ;
- La volonté de se rencontrer et d'établir un lien entre habitants ;
- La cohabitation entre des logements sociaux (une cinquantaine) et des maisons unies familiales. Cette diversité peut créer une stigmatisation sur laquelle nous souhaitons agir. Nous pourrions envisager d'utiliser ces différences de manière positive, notamment en utilisant la richesse intergénérationnelle et en favorisant l'échange et l'entraide ;
- Les habitants du quartier, les moins connectés sur les réseaux sociaux, nous ont fait part de leur sentiment quant au manque de communication en ce qui concerne les événements organisés dans la commune de Libramont ;
- Les jeunes des quartiers se rassemblent sur les différents espaces verts du quartier et manifestent le désir de plus d'activités ;
- Les parents aimeraient développer plus d'événements familiaux, leur permettant de passer de bons moments.

Les objectifs du projet en regard de la finalité de prévention sociale :

- Créer puis renforcer une cohésion de quartier ;
- Créer du lien, du contact ;
- Dynamiser le quartier ;
- Accompagner et soutenir les habitants dans la réflexion, la réalisation et l'organisation d'activités et d'événements en phase avec leurs besoins ;
- Interpeller les pouvoirs locaux capables de répondre aux attentes de cette population. Nous serions un relais entre le quartier et les acteurs de terrain.

Les effets attendus sur l'environnement social des jeunes et des familles :

- Rompre l'isolement de certains habitants ;
- Renforcer une solidarité entre habitants ;
- Unifier autour de projets communs ;
- Déstigmatisation de la population ;
- Renforcer l'image et les compétences de chacun.

Notre fonctionnement au niveau du remplissage de la boîte n'a pas changé. Nous faisons les mêmes constats qu'en 2021 : la boîte se vide très rapidement, mais pas de retours de livres et de jeux comme nous l'avions imaginé. Le contenu apporté par les habitants n'est pas toujours adapté.

Mais nous voulons aller plus loin. C'est-à-dire, nous n'amenons plus les gens là où nous souhaitons qu'ils soient, mais nous attendons qu'ils viennent vers nous avec leurs besoins, ou nous allons vers eux, pour questionner leurs attentes.

Le comité de quartier est difficilement mobilisable pour certains, et nous sentons un relâchement (en partie à cause de la période hivernale et de la situation sanitaire). Deux dames continuent de s'investir.

En avril, nous organisons pour Pâques une après-midi jeux inter-quartiers destinés aux enfants âgés de 6 à 14 ans. Faute d'inscriptions, nous sommes contraints de l'annuler et de la reporter à fin juin. Malheureusement, même résultat fin juin : 0 inscrit. Nous nous sommes rendus compte que le système via inscription pour les événements ne fonctionne pas. Depuis lors, tous les événements sont organisés avec une entrée libre.

En septembre, nous décidons de proposer une après-midi récréative (château gonflable – jeux en tout genre – cakes et boissons offertes), sans inscription, ouverte à tous. En tout, nous avons

touché 9 adultes et 18 enfants (de 2 ans à 12 ans). Le public était intergénérationnel, multiculturel, avec une belle mixité sociale, dont une majorité de jeunes vulnérables.

Le retour des parents et des jeunes était très positif : *"C'est super"* - *"Merci beaucoup"* - *"Belle initiative"* - *"En plus, tout est gratuit"* - *"Il n'y a jamais rien ici, merci"* - *"Super chouette"* - *"Ça devrait durer toute la semaine"* – etc.

Le 31 octobre, nous réorganisons notre soirée Halloween. Au menu : déguisement – conte – chasse aux bonbons dans le quartier – cocktail dinatoire. Nombre de personnes touchées : 27 enfants ainsi que de nombreux parents. Nous en profitons pour y faire de la publicité pour le comité de quartier. Nous remarquons que peu de participants viennent effectivement du quartier même.

Fin d'année, les sapins de Noël de quartier sont à nouveau installés dans les trois quartiers. Même constat qu'en 2021 : les décorations par les habitants du quartier sont très maigres.

Une carte de vœux contenant une invitation à rejoindre le comité de quartier a été déposée dans toutes les boîtes aux lettres. Nous n'avons eu aucune réponse.

Les habitants alimentent la boîte en livres régulièrement mais pas en jeux. Un tri doit parfois être fait dans le contenu qui n'est pas toujours approprié.

Le comité de quartier n'est pas toujours simple à mobiliser ; seul deux forces vives sont actives. Les périodes hivernales et plus froides n'aident pas à les activer, la motivation chute.

En 2023, nous décidons de recontacter cette année les membres, afin de les questionner sur leurs besoins et envies (ou non) d'en faire encore parti. Nous établissons un plan relatant les événements à organiser pour toute l'année, à partir du mois d'avril quand les beaux jours reviennent : après-midi conté dans un bus pour avril, guinguette festive en mai, cinéma plein air pour juin, un spectacle à destination des familles en collaboration avec le Centre Culturel et l'Article 27 en septembre, Halloween pour octobre, activité création de boîte à cadeaux pour Noël. Le conte dans le bus s'organise avec Sophie Didier, conteuse du quartier Pie Martin. Malgré un flyer distribué dans chaque boîte aux lettres annonçant l'événement, seulement 5 enfants sont présents (de 8 à 12 ans).

Nous échangeons sur la visibilité des événements et force est de constater que le système de flyers ne marche guère. Pour faire la publicité de la guinguette, nous imprimons 8 grands panneaux visibles à accrocher dans les quartiers, dans des endroits stratégiques. Nous espérons que ce système soit plus productif. Nous comptons beaucoup sur cet événement car nous espérons ramener un maximum de jeunes et de parents, pour faire leur connaissance, étoffer

notre comité de quartier, connaître de leurs envies, etc. Malheureusement, la guinguette en mai est annulée, à cause d'une météo difficile. En juillet, nous souhaitions participer à l'appel à projet du budget participatif de la commune de Libramont, afin d'espérer bénéficier de budget pour les années à venir. Malheureusement, le comité de quartier n'est pas parvenu à se mettre d'accord sur un projet. En effet, nous avons proposé à ce dernier de les accompagner dans le processus de réflexion et de rédaction mais uniquement dans un second temps. Notre volonté a toujours été que ce comité puisse, le cas échéant, prendre le relais des actions menées afin que notre intervention soit moins centrale. Étant en contact avec les membres de ce comité, il nous a été renvoyé qu'une réunion allait s'organiser entre eux. Malheureusement, aucun projet n'a finalement été rentré. Une réunion de concertation est envisagée afin de contextualiser l'absence de démarches mais aussi d'entrevoir la suite des opérations une fois que le soutien de la prévention générale arrivera à son terme.

Nous maintenons l'activité porteuse en cette fin d'année 2023, à savoir la soirée Halloween qui constitue un moment d'échange et de rencontre très intéressant. Nous avons eu une cinquantaine de jeunes cette année, dont 50% qui ne venait pas du quartier. Il est gratifiant de constater que le projet a dépassé ses frontières ...

Pour l'année 2024, notre volonté est d'organiser aussi rapidement que possible la guinguette initialement prévue afin d'élaborer un planning d'activités selon les besoins et envies des jeunes mais aussi dans l'espoir d'étoffer encore le comité de quartier afin de préparer la transition en fin d'année. Nous organiserons les rencontres utiles afin de passer le relais positivement mais aussi afin de clarifier le rôle que pourrait encore jouer notre Service dans la vie du quartier.

TSR sur Bertrix

Nous vous renvoyons vers la page 117 ; cf. point prospection – déménagement sur Bertrix.

2.14. Interpel'AMOs



Poursuite du travail en réseau Interpel'AMOs.

Pour rappel, l'AMO Inter-Actions fait partie d'un collectif qui se nomme « Interpel'AMOs ». Il regroupe différents services AMO de milieu urbain, semi-urbain et rural répartis sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous réunissons autour de notre mission commune d'interpellation, et plus particulièrement autour de la problématique de l'accès à la mobilité pour les jeunes et les familles. Nous avons pu relever dans nos constats que la mise en œuvre de la déclaration internationale des droits de l'enfant était entravée lorsque les jeunes et familles, surtout plus fragiles, ne parviennent pas à se déplacer aisément dans leur quotidien.

Ne pas pouvoir se déplacer est un facteur d'exclusion.

Les problèmes liés à la mobilité sont en effet une des préoccupations majeures des jeunes et des familles. Cela est apparu clairement dans les 3 DS des CP de la Province de Lux. Nos actions de prévention visent ainsi à favoriser une meilleure justice sociale concernant le droit à la mobilité. L'objectif de nos actions est donc de **relayer la parole des jeunes et des parents** face à certaines situations intolérables - de sensibiliser le grand public face à ces questions - et d'interpeller les pouvoirs politiques (locaux et régionaux) afin d'envisager des pistes d'actions pour une politique de mobilité accessible à tous !

Comme l'a très bien dit Christine Mahy lors des Assises de la Prévention : « *Le non droit à la mobilité entraine le non recours à d'autres droits* ».

Nos objectifs :

- Interpeller les jeunes, les familles, les professionnels ainsi que les autorités politiques, sur les impacts que peuvent avoir les difficultés liées à la mobilité sur l'accès aux droits à la santé, à l'éducation, à la culture/loisirs et aux relations sociales ;
- Sensibiliser les jeunes et les familles sur leurs droits ;
- Recueillir la parole des jeunes et des familles sur cette problématique, élaborer avec eux de nouvelles pistes de réflexions et de propositions en matière de mobilité.

Après la publication et la diffusion d'une carte blanche en janvier 2020, le collectif a réalisé en 2021 des capsules vidéo, créées par des jeunes, et ce en lien avec les droits bafoués précités dans ladite carte. Ces vidéos ont mis le focus sur les difficultés quotidiennes que les jeunes et les familles peuvent rencontrer en termes de déplacements et qui bafouent une série de droits fondamentaux, entravant ainsi leur développement. Le but était de mener une campagne de sensibilisation, touchant un public plus large, sur l'accroissement exponentiel des problématiques liées à l'absence ou au manque de mobilité physique et/ou social et de leurs incidences sur l'accès à des droits primaires. Toutes ces difficultés se sont accentuées avec la crise. Ces capsules vidéo ont été diffusées durant la semaine de la mobilité, avec la présentation d'une capsule finale portant sur une interpellation porteuse de quelques recommandations à destination des autorités politiques.



De notre côté, un partenariat avec la MJ de Bertrix et le Centre Culturel de Bertrix a été envisagé afin de mettre en place une animation « Drawn my live » pendant les congés d'été. En scannant ce QR-Code, vous pourrez visualiser la vidéo réalisée avec les jeunes de Bertrix.

En 2022, nous avons décidé d'aller à la rencontre de nos familles afin de faire émerger **l'expression des jeunes** autour d'injustices vécues. Nous avons donc recolté l'avis de notre public sur la thématique de la mobilité en partant de la question : « *Jusqu'où va ton monde ?* ».



Les jeunes ont pu exprimer leurs idées sous différentes formes : fresque, slams, saynètes (happening), dessins, témoignages, etc.

Le 21 septembre 2022, durant la semaine de la mobilité, nous nous sommes retrouvés, jeunes et professionnel.les, à Namur pour occuper l'espace public. Cette action citoyenne a permis aux jeunes de mettre en scène leur réalisation et d'échanger à ce propos avec la population présente. Ce moment de mobilisation sociale était gratifiant pour eux. « *Être ensemble* », « *se rencontrer* », c'était l'essentiel pour les jeunes.

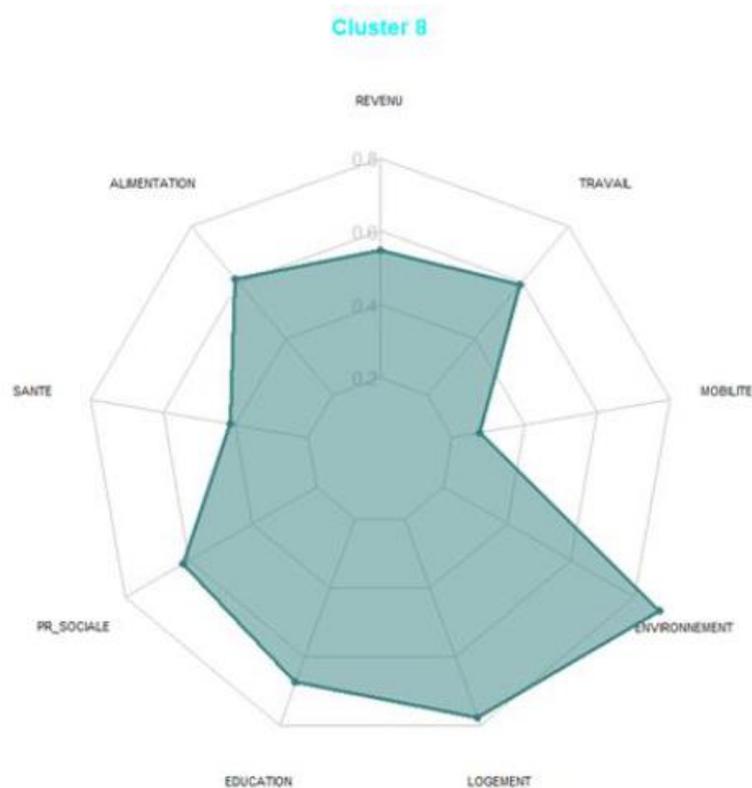
Une vidéo récapitulative de cette journée est disponible via ce QR code et a été diffusée via les canaux officiels le 20 novembre 2023, lors de la journée internationale des Droits de l'enfant.



Nous mettons un point d'attention à partir toujours de la récolte de la parole de nos bénéficiaires. Nous continuerons à porter les revendications des jeunes et des familles, à mener des actions d'interpellation lors de la semaine de la mobilité en septembre, car c'est un enjeu prioritaire en Province de Luxembourg et ailleurs aussi.

En effet, les problèmes liés à la mobilité sont particulièrement prévalents dans la Province de Luxembourg, en raison de l'immensité de son territoire.

Selon les chiffres de l'IWEPS²⁶, « le cluster 8 rassemble exclusivement des communes situées au sud du sillon Sambre-et-Meuse. Elles se trouvent principalement en province de Luxembourg mais aussi dans le sud de la province de Namur et de Liège (à peine deux communes de la province de Hainaut). Ces communes, essentiellement rurales, forment une continuité géographique évidente couvrant une grande partie de l'Ardenne belge. Ce cluster se caractérise par les scores moyens les plus élevés sur le droit à l'environnement et le droit au logement ainsi que par un score défavorable sur le droit à la mobilité. Ce cluster montre aussi des faiblesses sur l'indice du droit à la santé. »



²⁶ <https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2021/01/RR43-1.pdf>

Dans son rapport, le Collège de Prévention a stipulé : « *La question des problématiques liées à la mobilité est reprise dans tous les diagnostics sociaux des Conseils sous diverses formes mais elle est prioritaire dans les zones les plus rurales des arrondissements/Divisions. La mobilité réduite des jeunes précaires et de leurs familles induit leur isolement social, et un accès difficile, voire impossible, aux services d'aide et de santé, à l'emploi et la formation. Le manque de services sociaux ou itinérants dans certaines régions à faible densité de population est criant.* »²⁷

Problématiques relevées dans les diagnostics sociaux des Conseils de prévention

- L'isolement social, la désaffiliation des jeunes vulnérables et de leurs familles.
- Les alternatives mises en place par les pouvoirs locaux en terme de mobilité, qui sont à soutenir mais restent insuffisantes.
- Les transports en commun inexistantes ou très limités (horaires étroits), en zone rurale essentiellement.
- L'accès difficile aux services d'aide et aux institutions.
- L'accès aux soins de santé, notamment en matière de santé préventive.
- L'accès aux formations, l'emploi limité.
- La difficulté d'obtenir le permis de conduire.
- La rareté des services de proximité ou mobiles.

« *Les difficultés liées à la mobilité sont une des causes majeures de l'isolement des enfants et des jeunes en situation de précarité et de leurs familles. Le manque de solutions de déplacement induit leur isolement social et un accès difficile voire impossible aux services d'aide et de santé, à l'emploi et à la formation. Le Collège recommande de mettre en place un groupe de travail intersectoriel coordonné par des représentants du Collège de prévention et par l'Autorité Organisatrice du Transport (qui organise, au sein du SPW mobilité et des infrastructures, la régulation et la surveillance des transports publics en Wallonie) en vue de travailler sur un état des lieux et des propositions d'aménagement du réseau des transports en commun prenant mieux en compte les besoins de mobilité des enfants, des jeunes et de leurs familles ou familiaux. Le Collège proposera notamment d'envisager la gratuité totale des transports pour les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans.* »

➔ Nous soutenons cette initiative. En cas de refus, il serait opportun d'initier une collaboration avec la SNCB, le TEC et les AMO en vue d'explorer la faisabilité de l'établissement d'un tarif préférentiel (qui s'inspire des conventions relatives à

²⁷ Rapport 2020-2023 du Collège de Prévention.

l'article 27), avec des réductions spéciales destinées aux bénéficiaires des AMO. Parallèlement, il revêt une importance cruciale de promouvoir des mesures facilitant l'accès financier au permis de conduire.

Nous adressons cette recommandation au Collège de prévention.

Dans le Mémoire de la Commission de la Région wallonne sur la mobilité inclusive 2024-2030, il est mentionné 4 priorités.²⁸

« Au terme d'une analyse des besoins et difficultés des ménages wallons les moins favorisés en matière de mobilité, le Consortium Mobilité pour tous a identifié 44 mesures à prendre sous la prochaine législature, et dégagé parmi elles quatre actions à prioriser pour obtenir des avancées significatives en terme d'égalité d'accès aux moyens de transport :

- **« Garantir l'égalité d'accès au permis de conduire » - « Garantir l'inclusivité des formations et des examens permis de conduire ».** « En 2023, la capacité de conduire reste une compétence clé pour accéder aux services de base et à l'emploi. Mais l'accès au permis de conduire n'est plus du tout garanti pour les personnes peu qualifiées et/ou précarisées. Il est donc urgent de déployer à travers la Wallonie une offre de formation à la conduite spécifiquement conçue pour les personnes peu qualifiées et/ou précarisées, et de soutenir en particulier le développement de processus de préparation à l'examen théorique du permis de conduire adaptés aux publics de l'insertion socioprofessionnelle sur le plan pédagogique et psychosocial. »

Il suggère « d'inciter et de subventionner la création d'auto-écoles sociales dans le secteur non-marchand ».

- **« Rétablir et garantir l'égalité d'accès aux transports en commun ».** Le redéploiement d'une offre publique de transport en commun diversifiée et dense sera le meilleur rempart contre l'appauvrissement et l'exclusion de proportions croissantes de la population, et contre la désertification économique – à condition qu'elle soit pensée à partir des publics les plus vulnérables. Les mesures d'inclusivité à instaurer de toute urgence pour des trains, trams, bus inclusifs sont : une information accessible à tous et une politique tarifaire visant la gratuité, sinon totale, du moins pour les personnes et ménages en situation précaire.
- **« Organiser l'accès des ménages modestes aux mobilités actives et partagées ».** Parce que leur usage exige des ressources et compétences individuelles démultipliées, les

²⁸ <https://www.crilux.be/wp-content/uploads/2023/09/Memorandum-Mobilite-Inclusive-2024-11.pdf>

moyens de transport dits « durables » sont de plus en plus excluants pour les ménages de condition modeste. Une intervention publique s'impose pour rétablir une équité d'accès aux différentes pratiques de mobilité, via des investissements et incitants répondant en priorité aux besoins et ressources des personnes les moins favorisées.

- **« Organiser la coordination politique d'une stratégie wallonne de mobilité inclusive ».** *La stratification sociale des capacités de déplacement est actuellement un point aveugle des politiques de mobilité, d'aménagement du territoire, de formation et d'emploi. La coordination politique d'une stratégie de mobilité inclusive à l'échelle wallonne est la principale condition d'implémentation des mesures propres à améliorer les capacités de déplacements des wallonnes et des wallons peu favorisés. »*

Le mémorandum indique également sa volonté de mettre en place un **dialogue interministériel et intersectoriel sur la mobilité des personnes précarisées.**

- ➔ C'est précisément à ce niveau que le **Collège de prévention** et un membre du collectif Interpel' AMOs pourraient prendre une place.

Dans un article de presse paru dans RTBF Luxembourg matin en date du 28 août 2023, on pouvait lire : « *Faute de bus, une dizaine d'élèves se rendra à l'école en taxi en province de Luxembourg* ». *Depuis un an et demi, la pénurie de chauffeurs se fait lourdement ressentir et il est de plus en plus difficile d'assurer l'ensemble des horaires programmés. Pour trouver des alternatives, le TEC a dû se creuser les méninges. C'est comme cela que sur les secteurs de Bastogne et d'Erezée, quatre Taxis sont affrétés en ce jour de rentrée.*²⁹

Dans la circulaire 2023-2024 relative à l'organisation du transport scolaire, le Ministre Philippe Henry a mentionné :

Par ma voix, le Gouvernement a augmenté le financement du transport scolaire malgré la période budgétaire difficile.

Retrouver de la stabilité sera l'objectif premier, sans compromettre l'essence même du transport scolaire, à savoir permettre aux élèves de suivre un enseignement adapté à leurs besoins, à défaut d'alternative de transport.

²⁹ Article de presse – RTBF – Luxembourg Matin – 28-08-2023.

Nous pouvons lire également que **la gratuité des transports pour les mouvements de jeunesse** (Scouts, Guides Catholiques de Belgique, Fédération nationale des Patros, Faucons Rouges, Scouts et Guides Pluralistes de Belgique) est mise en avant au **TEC**.³⁰

➔ **Sur cette base, il serait donc cohérent d'envisager le même avantage pour les jeunes qui fréquentent les services de l'aide à la jeunesse.**

Dans un article paru dans l'Avenir le 12 septembre 2023, Georges Gilkinet a plaidé en faveur de la **gratuité des trajets en train pour tous les jeunes**. Il a annoncé qu'une réforme des tarifs de la SNCB était prévue d'ici la fin de 2024, incluant des réductions systématiques pour tous les jeunes jusqu'à 26 ans, ainsi que pour les familles monoparentales et les familles recomposées. Cependant, il a également souligné qu'à l'avenir, il faudrait viser une gratuité ciblée.³¹

Le mémorandum précise aussi : « Voter **la gratuité complète des transports en commun**, sur tous les réseaux de transport de service public. À défaut de gratuité complète, élaborer des mesures de **gratuité ciblées** et automatiser leur octroi aux personnes concernées, parmi lesquelles les 12-24 ans, les demandeurs d'emploi peu qualifiés inscrits en formation et les bénéficiaires du statut BIM. »³²

➔ **Étant donné que nous partageons cet objectif, il est judicieux de saisir l'opportunité des prochaines élections pour interpeller les décideurs politiques et chercher à obtenir des engagements concrets en ce sens, en mettant particulièrement l'accent sur l'inclusion de nos jeunes dans le public visé.**

Il nous apparaît pertinent de ne pas relever l'ensemble des problèmes pour cibler ici trois recommandations réalistes qui incitent à se mettre autour de la table en vue d'aboutir à des mesures concrètes sur le court terme. La parole des jeunes est précieuse, à nous de ne pas la bafouer et de les accompagner vers un monde plus égalitaire.

³⁰ https://www.letec.be/View/Mouvements_de_jeunesse/1049

³¹ L'Avenir, Georges Gilkinet « *Il faut rendre le train gratuit pour tous les jeunes* », 12/09/2023.

³² <https://www.crilux.be/wp-content/uploads/2023/09/Memorandum-Mobilite-Inclusive-2024-11.pdf>



2.15. Rêver 2030



À la suite de la pandémie, le service de prévention de la jeunesse et la Fédération Wallonie-Bruxelles lance un appel à projet destiné aux jeunes et à leur vécu de la pandémie. La pandémie a notamment occulté la vie sociale et culturelle. Le centre culturel, avec le concours de la commune, disposait d'un élément attractif important pour mettre en lumière le présent projet, à savoir un bus américain jaune. L'idée étant l'expression dans un cadre socio-culturel, scolaire et familial.

Ce projet a été initié en 2021 dans le cadre d'un appel à projet PG « Prévention : suite COVID-19 ». L'objectif était de permettre aux jeunes de **s'exprimer sur leur vécu de la période COVID**.

Porteur du projet : Commune Libramont (ATL)

Partenaires : Centre Culturel de Libramont, Maison des Jeunes et Inter-Actions.

Sur invitation et par le biais d'animateurs, l'objectif était que les jeunes s'expriment au travers d'une mise en situation, une pause à prendre, un déguisement, un objet, ou autre pour une séance photo (seul ou en groupe de 3 maximum). Le fil conducteur : « Comment je me suis senti pendant la pandémie ? ». Le « School Bus » du Centre Culturel a été aménagé en studio photo et en confessionnal (vidéo) et s'est rendu dans les écoles afin de réaliser des portraits des volontaires. Le tout a été exposé au Centre Culturel de façon ludique ou spectaculaire par la réalisation d'un « mur de photos » qui a pu traduire une appropriation des lieux par les jeunes, les enseignants et leurs familles.

Objectifs du projet :

- Permettre aux jeunes de s'exprimer à la suite de la pandémie « COVID-19 » après un diagnostic social rédigé par le service de la Prévention de Luxembourg.
- Permettre aux jeunes de réfléchir, s'introspecter sur ce qu'ils ont vécu.
- Permettre aux jeunes de reconnaître, nommer et exprimer leurs émotions.
- Permettre aux jeunes d'être vus et entendus.
- Permettre aux familles de parler de ce qui s'est passé en mettant le jeune au centre de la discussion.
- Permettre aux jeunes de faire des rencontres et d'échanger ses sentiments.

- Permettre aux jeunes de voir l'école comme un lieu d'échange, de confiance, de partage et d'expression.
- Permettre aux jeunes de rencontrer les partenaires du projet.

Ces objectifs de départ ont donc été élargis sur leur ressenti face à l'actualité (guerre en Ukraine, environnement...) et renommés « Rêver 2030 ».

Moyens mis en œuvre pour atteindre ses objectifs :

Avec différents outils, nous sommes allés à la rencontre des jeunes dans les écoles pour leur permettre de s'exprimer. En amont, il leur a été demandé de réfléchir à ce qu'ils veulent produire (avec leur famille, leurs amis, seul, etc.) et de réaliser et/ou emporter le support dont ils auraient besoin. Une exposition permanente clôturera ce projet. Suite à un changement de personnel à l'ATL, le projet a peiné à démarrer.

Les écoles primaires ont été contactées par l'ATL afin d'accueillir le bus du CC devant leur école et permettre aux élèves des 5^{èmes} et 6^{èmes} primaires de participer volontairement à l'animation, sur le temps de midi. Dans un premier temps, les élèves, par groupe de 4 maximum, étaient invités à écrire sur une ardoise leur émotion du jour (côté 2022). Via le jeu Dixit, on les invitait à choisir une carte pour exprimer comment ils envisageaient leur avenir. Ils notaient alors un mot sur l'ardoise côté 2030. Ensuite ils allaient au coin photo pour les clichés 2022 et 2030.

Pour finir, on les invitait à être créatif pour résumer sur une affiche leur vision de 2030.

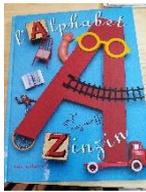
Le projet se terminait par une expo photos et affiches au CC de Libramont.

Effets attendus sur l'environnement des jeunes et des familles

Implication des familles dans la réflexion du jeune, visite de l'exposition, ouvrir la discussion au sein des familles, rencontre avec les familles, lieu d'écoute et d'échange, permettre à chacun de s'exprimer au sein du foyer.

Le projet a pris fin car il était spécifiquement conçu en réponse à la situation de la pandémie de COVID-19.

2.16. Abécédaire



Lors de nos actions en prévention éducative, certaines familles nous ont rapporté des difficultés lors du passage maternelle/primaire.

Pour pouvoir toucher les enfants en difficultés sans les stigmatiser, nous avons trouvé judicieux de travailler avec tout le groupe classe. Le groupe classe permet l'intégration sociale mais aussi la dynamique pro-active d'apprentissage.

L'enseignante du village de Lavacherie a adhéré tout de suite à la proposition d'animation que nous lui avons faite car son groupe classe est important, mélangeant deuxième et troisième maternelle. Il y a une disparité entre les bons acquis premiers de certains petits élèves et la faiblesse de certains autres. L'enseignante est inquiète pour l'entrée de ces derniers dans le monde de lecture.

Le module vise l'intégration par la lecture via la création d'un Abécédaire qui lie à la fois un livre/Abécédaire qu'ils ont travaillé en M2 (L'Alphabet Zinzin) et les techniques gestuelles du livre « Tom et Zoé » de P1. En trois après-midis, les enfants ont été amenés à utiliser tous leurs sens pour reconnaître les lettres et se les approprier, puis à les manipuler et à en créer en pâte à modeler. Le travail fini consiste en un bel abécédaire géant personnel. Les lettres y sont en bois, en feutre, en papier émeri et sont chacune associées à l'image du geste ainsi qu'à l'image de l'abécédaire Zinzin.... Les enfants peuvent, à partir de là, suivre les lettres avec leur doigt pour travailler le sens du tracé, en faire les « bruits » et les gestes.

L'animation est cohérente car notre abécédaire est une première approche du monde des lettres, ludique, créative et active. Les enfants manipulent les lettres, choisissent leur texture, font des collages.... Il est important à leur âge de passer par tous les canaux d'acquisition : visuel, auditif, kinesthésique, par la coordination main-œil.

Notre animation complète bien ce qui est proposé en classe et, avec les compétences des membres de notre équipe, nous avons pu diversifier les activités vers une meilleure discrimination auditive et sens du tracé.

Nous considérons que l'efficacité a été réelle car les enfants ont capitalisé les trios « graphèmes-phonèmes-gestes », les lettres et l'écrit ne les effrayent pas et ils sont en attente d'en apprendre plus.

L'efficience nous semble moyenne à faible car il y a eu un gros travail de préparation au départ (acabit, découpage, photocopies...). De plus le matériel a un certain coût.

Proposer l'animation sur trois séances d'une heure et demis s'est avéré insuffisant. Tout l'alphabet ZINZIN a été découvert mais seules huit lettres ont été travaillées en profondeur.

Après expérience, un minimum de six ou huit séances auraient été utile. Or, Inter-Actions n'aura jamais ces plages horaires à offrir aux écoles.

Vu l'âge des enfants, l'utilité a été immédiate : bonne capitalisation, intérêt pour le monde des lettres, envie de grandir... Le passage vers « la classe des grands » apparaît déjà comme facilité. Le support créé durant l'animation permettra aux enfants de poursuivre leurs apprentissages et de les fixer via le travail continué par l'enseignante.

Par contre, vu le taux d'efficience, il faudrait envisager de transformer le matériel afin qu'il soit réutilisable et qu'il n'y ait plus de collage avec les enfants et de découpages excessifs en amont. Peut-être créer au bureau UN abécédaire avec des bandes velcro. Durant l'animation, les enfants pourraient aller choisir leur lettre puis les scratcher et, à tour de rôle, passer le doigt sur la lettre géante. Cela permettrait un gros gain de temps tout en étant aussi efficace.

- ➔ Cette animation est donc un support à garder précieusement mais il doit être transformé en cas de réactivation, et surtout répondre à la demande d'une enseignante.

3. Prospection

Il s'agit, dans ce point, d'évoquer les différentes approches adoptées par le Service pour se décentrer, remettre en question ses engagements et ses choix, et se demander si ces démarches ont généré de nouvelles perspectives d'action.

Afin de nous guider, nous nous sommes posé ces questions :

- ✓ *Quelles nouvelles questions traversent éventuellement le territoire et notre rapport à lui ? ;*
- ✓ *Quelles demandes émergentes avons-nous pu entendre, même si elles sont peu audibles en l'état ? ;*
- ✓ *Quel vécu des groupes vulnérables est venu jusqu'à nous ?*

Cette démarche d'alimentation, d'écoute et de réflexion issue des constats de terrain peut déboucher sur une liste optionnelle d'actions à mener ou de problématiques à traiter.

NOS CONSTATS des problématiques émergentes en 2023 :

En aide individualisée :

- ✓ Les situations de séparation conflictuelle continuent d'avoir un impact sur les enfants. Elles demeurent une préoccupation et occupent une partie non négligeable de notre temps d'intervention.
- ✓ L'utilisation des écrans restent un sujet délicat. Nos parents se sentent démunis face à l'utilisation, parfois excessive, des écrans par leurs jeunes (de plus en plus tôt d'ailleurs). Ils se questionnent sur l'équilibre à apporter, sur les limites à instaurer ou encore sur l'impact de ce comportement sur la vie sociale ainsi que sur l'évolution de leurs enfants.
- ✓ Nous constatons que de plus en plus de familles, de parents ou de jeunes se plaignent de ne pas savoir vers qui se tourner, où aller chercher de l'aide et des conseils. Il semble que la visibilité des services, la facilité d'accès, ou encore les orientations faites ne soient pas toujours optimales.

- ✓ Nous rencontrons aussi plus fréquemment des jeunes en décrochage scolaire, ayant perdu leur motivation, ne parvenant plus à s'inscrire dans un projet ou ayant même développé des craintes et des angoisses. Ils se désintéressent de leur parcours scolaire.
- ✓ Phénomène des Nudes. Problèmes liés l'intimité.
- ✓ Violences entre enfant → Harcèlement → Décrochage scolaire
- ✓ Parents en manque de repères éducatifs.
- ✓ Orientation scolaire complexe. Questionnements autour de leur futur, vers une formation qualifiante, ... De plus en plus de jeunes viennent chez nous car ils veulent quitter l'enseignement traditionnel pour se diriger vers « leur passion ». L'enseignement ne trouve pas sens à leurs yeux. Ne faudrait-il pas se former davantage sur les orientations scolaires ?
- ✓ Les difficultés relationnelles familiales ou amicales (école, ...) restent une difficulté plutôt constante dans notre travail en AMO.
- ✓ Jeunes de 15/16 ans en perte de repères, qui décrochent scolairement et avec qui il faut faire un travail de remobilisation, de sens, de projets.
- ✓ Jeunes de 15/16 ans souffrant de troubles psychiatriques plus ou moins graves : crise d'angoisse, scarification, tentative de suicide, etc.
- ✓ Jeunes 15/16 ans abusant des réseaux sociaux et se mettant en danger : photos d'eux nus, défis dangereux, addiction à être toujours connectés...
- ✓ Jeunes de 8 à 16 ans victimes de brimades à l'école, d'intimidations, de dévalorisation, de rejets et qui sont en mal-être.
- ✓ Problèmes de respect du cadre en famille, de la gestion des colères des enfants, du manque de calme des parents.
- ✓ Familles recomposées et problèmes de cohésion entre les enfants.
- ✓ Difficulté à se refondre dans le moule scolaire après les longs mois sans école pour raison de COVID. De nombreux jeunes ne voient plus l'intérêt de l'école et n'ont plus d'objectif d'avenir. Ils se sentent protégés par le système (comme dans une bulle de plaisirs permanente). Rester à la maison, c'est tellement bien.
- ✓ Difficulté à accepter les limites des adultes en lien avec leur sentiment de tout savoir et tout connaître. En effet, nous constatons de plus en plus de jeunes qui remettent en question l'autorité. La moindre frustration déclenche parfois des réactions qui peuvent sembler disproportionnées.
- ✓ En fin de primaire, certains jeunes sont déjà très impliqués dans les réseaux sociaux. Ils vivent leur jeune vie par procuration, en regardant celle des youtubeurs.

- ✓ Certains jeunes vivent des situations familiales bien compliquées et ne trouvent pas de relais à l'école car les enseignants sont sursollicités et l'accord parental est maintenant exigé pour que le CPMS puisse intervenir.
- ✓ Les éducateurs travaillant en internat font part d'un sentiment d'impuissance. Ils expriment leur préoccupation quant au manque de personnel et notent une augmentation des comportements difficiles à gérer chez les jeunes.
- ✓ Lors de nos animations visant à renforcer la cohésion de classe, il apparaît que de nombreux problèmes surgissent pendant les temps de midi ou après l'école en lien avec les personnes responsables de l'Accueil Temps Libre (ATL). Il serait probablement opportun de collaborer avec ce personnel et de les inclure dans les réunions avec l'équipe éducative. Cependant, l'une des difficultés majeures réside dans le turn-over fréquent associé à ce poste, qui est souvent perçu comme peu gratifiant.
- ✓ De nombreux parents expriment leur frustration face à la difficulté de trouver rapidement des psychologues pour leurs enfants. Les listes d'attente chez les psychologues conventionnés sont souvent longues, et l'option de consulter un psychologue privé est souvent écartée en raison des coûts élevés des séances, ce qui rend la situation encore plus complexe pour les parents.
- ✓ Nous constatons que les CPAS se montrent de plus en plus prudents à l'égard des jeunes approchant la majorité. Cela s'explique par le fait que certains projets présentés par ces jeunes ne sont pas toujours bien structurés, ce qui suscite des inquiétudes quant à leur viabilité. En conséquence, les CPAS exigent désormais un plus grand engagement de la part des jeunes ainsi que plus de garanties.

Demandes émanant du réseau : (écoles, CPMS, PCS, école de devoirs, etc.)

- Une volonté de recréer de la cohésion en classe, de la solidarité, une dynamique de classe, de l'entraide autant en maternel qu'en primaire et en secondaire ;
- Animations sur le (cyber)harcèlement scolaire ;
- Animations sur l'ouverture au monde des réseaux sociaux ;
- Animations sur la méthode de travail ;
- Une aide pour soutenir les élèves en début de primaire dans l'acquisition des compétences de base en lecture.

✚ Étant l'une des problématiques les plus fréquentes à la fois au sein des établissements scolaires et en dehors, le **harcèlement scolaire** demeure une préoccupation majeure.

Dans son rapport d'activité 2022-2023, le Délégué général aux droits de l'enfant a mis en lumière une problématique récurrente chez les enfants : « **Les violences à l'école** ». Il mentionne : « *Les enfants étaient affectés par les conflits qu'ils avaient vécus en classe ou dans la cour de récréation. Ceux-ci varient de la dispute entre élèves à des humiliations ou du harcèlement. À la quasi-unanimité, ils ont exprimé le sentiment que leur parole n'était pas assez prise au sérieux et qu'il y avait trop souvent un sentiment d'impunité. Ils dénonçaient également les rapports de force et l'autoritarisme dont pouvaient faire preuve les adultes à leur égard.* »³³

- En 2022, deux membres de notre équipe ont suivi une formation s'intitulant : « **Prévention des Violences Entre Enfants et Jeunes** » dispensée par SOS Village d'Enfants. Suite à cette formation, nous avons pris la décision d'étendre cette animation à englober toutes les formes de violences entre enfants.

Concrètement, cette animation se déroule en trois séances minimum :

- 1- Présentation des différentes violences et travail sur le ressenti, les émotions. Une activité pour les parents sera proposée.
- 2- Retour sur l'activité pour les parents. Recherche de pistes de solution issues des élèves pour la création d'une charte d'engagements. Travail sur le ROI et la loi belge.
- 3- Cartographie. Cet outil consiste en l'élaboration d'un plan d'une zone dans laquelle évolue les jeunes concernés par l'animation (résidence, école, internat, etc.). Sur celle-ci, l'animateur et les jeunes vont mettre en avant les zones de sécurité ainsi que les zones de danger. Les facteurs permettant de classer ces espaces seront également énoncés. L'objectif est de mieux comprendre et appréhender l'environnement des jeunes afin d'envisager des adaptations propices à augmenter le sentiment de sécurité et donc le bien-être du public cible. La participation active des jeunes est une démarche importante dans le processus. Il augmente le sentiment d'être écouté et entendu et renforce l'implication du public dans la recherche de solutions.

Une dernière rencontre est prévue afin de pouvoir déposer les différents visuels à l'attention des jeunes, des parents et des enseignants.

³³ Rapport d'activité 2022-2023 du Délégué général aux droits de l'enfants, page 67.

- L'animation **Cohésion de classe** a été créée en 2022 suite aux demandes de plus en plus fréquentes d'écoles et CPMS. En effet, depuis la fin du confinement, beaucoup de difficultés nous ont été rapportées quant au manque d'empathie et de « savoir vivre ensemble » des élèves. Une mauvaise communication entre les parents et l'équipe éducative a également été pointée du doigt par plusieurs établissements.

À l'aide d'outils ludiques et après la réalisation d'un « brise-glace », l'animation commence par la récolte de la parole des jeunes concernant les difficultés qu'ils peuvent vivre à l'école. Cela se fait en groupe et toutes les difficultés sont alors répertoriées. Le deuxième temps de l'animation est axé sur la recherche de solutions par l'ensemble du groupe. L'instituteur/trice est lui/elle aussi convié/e à exprimer son avis/ressenti sur les difficultés et solutions amenées par les élèves. Les pistes de solution sont alors travaillées en classe et une charte d'engagement reprenant ces solutions est enfin proposée aux jeunes qui, en la signant, acceptent de travailler ensemble à l'amélioration de l'ambiance de classe. Si nécessaire, un « mode d'emploi pour une bonne communication parents/enseignants » peut être également créé avec l'école.

Le nombre de demandes pour ce type d'animation connaît une croissance exponentielle fin 2023. Rien de surprenant. Cela fait également écho aux propos tenus lors du Forum des jeunes, tels qu'exprimés dans leur publication intitulée « *Être jeune en 2023 : perspectives d'une jeunesse aux mille visages* ».

Pour finir, les jeunes appellent à un réel **vivre ensemble** et dénoncent le harcèlement, les discriminations, la gestion de la crise migratoire ou encore les agressions et violences envers les femmes dans l'espace public. Face à ces défis, les jeunes expriment leur volonté de transformer le système et demandent la mise en place de mesures fermes et systémiques.

34

³⁴ Le Forum des Jeunes sort "*Être Jeune en 2023*", un recueil de témoignages qui cartographie les perspectives d'une jeunesse aux 1000 visages. <https://forumdesjeunes.be/actualites2/memorandum-etre-jeune-en-2023/>

- **Kamishibai**

Suite aux échos répétés concernant les problèmes d'ambiance de classe, nous avons réfléchi à une nouvelle animation travaillant ce thème pour les classes de primaires.

Cette animation aurait pour but de travailler la dynamique de groupe et l'acceptation des autres via la création d'une représentation Kamishibai. Une personne de l'équipe se forme donc à la technique du Kamishibai. Idéalement, par petits groupes de 5/6 élèves, les enfants seront invités à inventer une histoire. La consigne serait d'intégrer dans l'histoire un/des personnage(s) qui ont des difficultés pour inventer ensuite son/leur parcours vers un mieux-être grâce à des rencontres inspirantes.

Pour arriver à cet objectif, les enfants devront échanger entre eux, prendre compte de la parole des autres, accepter les idées des autres et leurs créations, débattre entre eux avec respect, se partager le travail en se faisant confiance... Tout un apprentissage.

Remarque : Pour le moment, cette animation est en phase test avec 9 élèves d'une classe de 4/5/6^{ième} primaire. Nous constatons déjà que l'élaboration par le groupe est rendue difficile par le grand nombre de participants. Les élèves ont d'eux-mêmes eu recours au vote régulièrement mais l'acceptation des idées et créations des autres est un apprentissage de tous les jours.

Par la suite et si nécessaire, une charte du « Bien vivre ensemble » sera donc créée avec les enfants. L'efficacité et l'efficience de ce projet sera à évaluer après cette première expérience.

- En réponse à de nouvelles sollicitations provenant des écoles, nous avons mis en place une **animation axée sur la gestion des émotions** destinée aux classes de maternelle. Celle-ci a pour objectif d'aider les enfants à mieux comprendre et gérer leurs émotions. En effet, qu'elles soient positives ou négatives, les émotions ont un impact sur l'ambiance et l'énergie de la classe. L'animation met l'accent sur les émotions de base : la colère, la tristesse, la joie et la peur. Nous proposons des activités pour aider les enfants à reconnaître et à gérer leurs émotions, en mettant en avant l'importance de la communication, de l'empathie, de l'écoute, du soutien, de la gratitude, de la positivité, de la confiance en soi et de la prise de risque. Notre objectif est de fournir aux enfants une compréhension approfondie de leurs émotions et de les guider vers une gestion constructive et positive de celles-ci.

- Chaque semaine, nous recevons des demandes de parents et/ou de jeunes vulnérables concernant le harcèlement ou le mal-être à l'école.

Suite à ces nouvelles animations créées en vue de répondre à ces faits sociaux (harcèlement, problème de cohésion de classe), il allait de soit pour nous de répondre au lancement de la nouvelle politique structurelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour **prévenir le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement et promouvoir le climat scolaire**. Nous avons obtenu l'agrément en tant qu'opérateur au sein des écoles. Nous nous engageons pour accompagner les écoles durant quatre années scolaires, dans la réalisation d'un « programme-cadre » articulé avec les contenus des plans de pilotage et contrats d'objectifs. L'idée est de proposer aux établissements scolaires un cadre structurant l'action ainsi qu'un accompagnement et des outils, adaptés à leur réalité de terrain.

Concrètement, en tant qu'opérateur agréé, nous serons chargés, en coordination avec le « délégué en charge du climat scolaire et du bien-être à l'école » désigné au sein de chaque établissement :

- D'accompagner les écoles dans la réalisation de leur diagnostic ;
- D'accompagner les écoles dans l'élaboration de leur programme-cadre et dans l'élaboration de leur plan de formation ;
- D'accompagner la planification de la mise en œuvre du programme-cadre et du plan de formation des équipes qu'ils accompagnent ;
- De coordonner et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des différentes actions sélectionnées par les écoles en partenariat avec le « délégué en charge du climat scolaire et du bien-être à l'école » ;
- D'aider à la communication générale autour du programme-cadre vers les différents acteurs de l'école (parents, CPMS, élèves, etc.).

Au terme de cet accompagnement, l'objectif est de rendre l'école autonome au plan de la prévention et de la prise en charge des situations de harcèlement. Le développement de ce programme-cadre constitue en parallèle une occasion pour déployer une stratégie coordonnée et durable en faveur du climat scolaire.

➔ Toutes ces initiatives ont pour but de mieux répondre aux droits des jeunes en matière de protection contre toutes les formes d'abus et de cyberharcèlement.

Droit aux nouvelles technologies

Chaque jeune a le droit à un accès à internet et aux nouvelles technologies sans discrimination.

Chaque jeune a le droit à une éducation bienveillante sur ce sujet dans le but de promouvoir une bonne utilisation de ces outils.

De plus, chaque jeune a le droit d'être protégé-e contre toute forme d'abus et de cyberharcèlement.



35

Par ailleurs, la visée de notre action est d'améliorer l'environnement social des enfants et des jeunes pour le rendre plus favorable à leur épanouissement, prévenant ainsi la désaffiliation des jeunes en situation de mal-être.

Lorsque nous serons amenés à travailler avec une ou plusieurs écoles pour améliorer le climat scolaire, il sera important d'inclure tous les acteurs qui interagissent avec les jeunes, y compris les travailleurs de l'Accueil Temps Libre (ATL).

Il est à noter que la commune de Bertrix, par l'intermédiaire de son Service Petite enfance, organisera les 22 et 23 février 2024 un salon de prévention du harcèlement. Cet événement a pour objectif d'informer le public ciblé sur la notion d'harcèlement et de cyberharcèlement mais surtout de présenter toute une série de réponses à ces problématiques fournies par une multitude de services. Différents espaces seront créés afin de pouvoir toucher les jeunes de la 5^{ème} primaire à la 6^{ème} secondaire mais aussi leurs parents et les professionnels concernés par cette thématique. L'AMO jouera un rôle actif dans cette initiative.



Le décrochage scolaire

L'accrochage scolaire désigne l'engagement et la motivation des élèves envers leur parcours éducatif. C'est un élément crucial dans la réussite scolaire et le développement personnel des jeunes. Lorsqu'un élève est accroché à l'école, il montre un intérêt actif pour l'apprentissage, participe activement en classe et reste investi dans ses études.

³⁵ Charte des droits des jeunes, Forum des jeunes, août 2023.

Il est important de reconnaître que l'accrochage scolaire peut être vulnérable à certaines périodes, comme lors des transitions scolaires majeures ou en cas de difficultés personnelles.

Au sein de notre AMO, nous sommes fréquemment face à des jeunes en situation de décrochage scolaire.

Comme le disait le Collège de prévention dans son rapport : « *Le décrochage scolaire est unanimement reconnu comme prioritaire par tous les diagnostics sociaux des Conseils de prévention. Le concept de décrochage scolaire recouvre différentes situations ; il fait référence à des élèves sous obligation scolaire qui ne sont plus inscrits dans un établissement scolaire, mais aussi à des jeunes qui fréquentent une école, mais qui sont en échec scolaire et qui ont quitté « prématurément » le cursus scolaire ou qui sont fortement absents. Pierre Bourdieu les décrit comme des « exclus de l'intérieur », n'arrivant pas à faire face à la pression de l'école ou à s'acclimater au milieu scolaire.* »³⁶

Dans la Ligue, le 7 février 2023, la ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Caroline Désir (PS), communiquait les derniers chiffres officiels relatifs à l'absentéisme scolaire. « *Le constat est alarmant : plus de 23.000 élèves ont présenté au moins neuf demi-jours d'absence scolaire entre août et décembre 2022. Rappelons que les élèves mineurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles bénéficient de huit demi-journées d'absence non couvertes par un certificat médical. Ainsi, 2,6% des élèves scolarisé·es en Communauté française seraient en situation d'absentéisme scolaire. Des chiffres en hausse de 32,5% par rapport à l'an dernier et de 90,5% par rapport à 2019. Selon la ministre, globalement, une augmentation de plus de 30% a été enregistrée par rapport aux chiffres de 2021. L'absentéisme scolaire ne cesse donc de s'amplifier depuis la crise sanitaire du COVID.* »³⁷

Nous partageons pleinement ce constat.

→ Face à cette réalité, il nous semble primordial de favoriser un environnement éducatif stimulant, positif et encourageant, en collaboration avec les écoles. Parallèlement, nous considérons essentiel d'accompagner ces élèves dans l'établissement d'une relation constructive avec l'école. Nous cherchons à

³⁶ Rapport 2020-2023 du Collège de Prévention.

³⁷ La Ligue, « Un décrochage scolaire alarmant », mardi 28 mars 2023.

dialoguer avec eux pour aborder la signification de leurs études, et envisager un avenir prometteur.

✚ Nous recevons régulièrement des demandes de la part des écoles et des CPMS concernant l'utilisation des **réseaux sociaux**, principalement au niveau primaire.

L'évolution des réseaux sociaux n'a cessé de croître au cours des dernières années. De nouvelles plateformes ont vu le jour, chacune apportant sa propre spécificité. Les enseignants (les parents et professionnels aussi d'ailleurs) se retrouvent rapidement démunis face à cette évolution.

Cela suscite des inquiétudes liées à la confidentialité, à la sécurité en ligne et à son impact sur la santé mentale. De plus, le phénomène de l'envoi de photos intimes ("nudes") continue de prendre de l'ampleur, avec parfois des conséquences dramatiques pour les jeunes concernés.

➔ Il est essentiel de rester conscient des avantages, mais aussi des risques potentiels que cela comporte, en **sensibilisant chacun à l'usage qu'il peut en faire**. En tant qu'opérateur agréé travaillant sur le climat scolaire, il est fort probable que le sujet des réseaux sociaux soit abordé.

✚ Suite à notre rencontre avec la personne responsable de l'école des devoirs « L'envol » de Bertrix, un constat est apparu : **nombre d'enfants de première et deuxième primaire maîtrisent mal la lecture de base**. Ils se trouvent en difficulté d'apprentissages en classe et ne montrent pas d'intérêt au monde du livre. Ce constat est pleinement partagé par Karinne Noiret de la bibliothèque de Bertrix.

Le stage Récréaire a donc été conçu pour aider ces enfants à trouver l'envie de lire et prendre conscience des bénéfices qu'ils peuvent en retirer.

Trois demi-journées de stage ont été organisées durant les vacances d'été. Autour d'un conte, les enfants ont été invités à créer leur propre livre avec un scénario et des illustrations personnalisées.

Malgré le peu d'inscrits pour cette première expérience, le stage nous paraît bien construit et améliore l'appétence à la lecture. Pour 2024, nous souhaitons representer le stage. Afin de mieux toucher notre public cible, nous contacterons directement les enseignants des classes concernées sur le territoire de Bertrix ville. Ceux-ci seront invités à proposer le stage aux élèves présentant le plus de difficultés d'apprentissage à la lecture.

✚ Nous constatons toujours une **méconnaissance des services existants** parmi les jeunes. Afin de répondre à ce problème récurrent, nous travaillons sur l'accroissement de la visibilité de notre service auprès de cette population, ainsi que sur la promotion de la collaboration entre les différents partenaires de Bertrix. C'est dans cette optique que nous avons lancé le projet **Road Trip Social**. Ce projet a été proposé aux écoles secondaires de la région. L'idée est d'inviter les élèves de deuxième année du secondaire à découvrir les divers services directement disponibles à Bertrix. Le parcours débute depuis leur école, où la CPMS fait une présentation, puis les jeunes font plusieurs arrêts pour rencontrer chaque service qui se présentera à eux. À la fin de cette présentation, une carte similaire à celles utilisées dans les jeux « Pokémon » leur est remise, comprenant les informations essentielles pour qu'ils puissent les conserver en mémoire. Les partenaires impliqués dans ce projet comprennent l'IND, le CPMS, l'EPN, la MJ, la Bibliothèque, la Petite Enfance et le Centre Culturel.

Dans la même idée, sous l'impulsion du GAL Nov'Ardenne et du PCS de Libramont, l'action **Click-Tok** a été organisée à Libramont le 14/10/22 avec de nombreux partenaires sociaux locaux. Inspirée du projet Click-Tok de Saint-Hubert, l'objectif de cette journée est de permettre aux élèves de deuxième secondaire des écoles de Libramont de rencontrer les différents services sociaux de la région à leur disposition. La journée s'est déroulée au Libr'Accueil dans lequel les groupes d'élèves se baladaient de stand en stand pour y découvrir les différents services. Nous nous y sommes présentés ainsi que nos missions de manière ludique à l'aide d'un outil créé à cette occasion.

En 2023, nos partenaires nous ont à nouveau sollicité pour réfléchir à une journée en novembre dans les locaux du Centre Culturel de Libramont qui mixerait **Clic-Tok et théâtre action**. Les élèves de 1^{ères} et 2^{èmes} années de l'ITCF et de Saint-Joseph y ont été conviés. La journée s'est divisée en deux parties : d'un côté, un théâtre action pour sensibiliser au harcèlement ainsi qu'un débat animé par des professionnels et de l'autre, une tournante auprès des services présents par groupe de 10-12. L'idée est de sensibiliser les élèves aux différents services existants mais aussi à différentes thématiques de manière ludique.

Dans son rapport, le Collège de prévention a mentionné : *« L'intégration de l'école dans son environnement est un axe de travail qui mériterait une plus grande attention. Une meilleure interconnaissance et des échanges plus denses entre les services sociaux au sens large et les écoles ouvrirait le champ d'actions possibles en réponse aux problèmes récurrents que vit*

l'école. Le Collège de prévention recommande l'intensification d'actions communes via le lancement de projets innovants renforçant ou favorisant l'ouverture des établissements scolaires à leurs quartiers, et d'augmenter la pénétration des acteurs sociaux. »³⁸

Nos projets vont dans ce sens.

➔ **Nous imaginons pérenniser ce genre d'action qui a tout son sens afin que les jeunes découvrent les services mis à leur disposition et puissent les actionner lorsque le besoin s'en fait sentir.**

✚ Nous constatons toujours un **manque de connaissance concernant les aides disponibles pour faciliter l'accès au sport, à la culture, aux loisirs, à la mobilité, et autres domaines similaires.** Cette lacune semble provenir aussi bien des individus que du tissu associatif. Bien que certaines initiatives locales soient mises en œuvre, elles souffrent malheureusement d'une portée et d'une durée limitées dans le temps.

➔ **Dans cette optique, il pourrait être opportun d'envisager la création d'une plateforme centralisée qui référencerait les informations par catégorie et par zone géographique, avec des mises à jour régulières. Cette initiative pourrait être placée sous l'égide du Conseil de prévention.**



Cependant, il convient de souligner que le Forum des jeunes vient récemment de mettre en lumière, à travers sa brochure intitulée « *Être jeunes en 2023* », le point suivant :

³⁸ Rapport 2020-2023 du Collège de Prévention.

³⁹ Charte des droits des jeunes, Forum des jeunes, août 2023.

En dehors de l'utilisation des écrans, les jeunes s'adonnent à de nombreux **loisirs** tels que la lecture, le sport ou la musique, et réclament une plus grande équité dans l'accès à la culture. Au-

40

→ **Nous sommes déterminés à continuer à promouvoir l'accès à ces droits autant que possible.**

Dans son rapport, le Collège de prévention a posé ces questions : « *Comment rendre plus accessibles la découverte et la pratique du sport pour les jeunes les plus vulnérables ? Comment favoriser et intensifier l'accès aux lieux culturels ?* »

Parmi les recommandations adressées par les Conseils au Collège, celui-ci en a notamment retenu deux :

« - Favoriser les collaborations entre le secteur de l'Aide à la jeunesse et les différentes institutions compétentes en matière de sport (administration des sports, provinces, régions...), l'idée étant de rendre le sport plus accessible aux jeunes les plus vulnérables. Cela pourrait se traduire, par exemple, par la mise en place d'une priorisation lors de stages sportifs au bénéfice des jeunes du secteur de l'Aide à la jeunesse ou par des initiations gratuites à différents sports.

- Encourager les partenariats entre l'aide sociale générale, la culture, l'ADEPS et l'Aide à la jeunesse permettant de faciliter l'accès aux loisirs des enfants et des jeunes vulnérables. Les difficultés les plus courantes énoncées par les partenaires sont le manque de moyens financiers des parents et le lieu inaccessible sans voiture pour les familles vulnérables. »⁴¹

→ **À nouveau, il pourrait être opportun que le Collège de prévention initie une collaboration avec la culture, le sport et les AMO en vue d'explorer la faisabilité de l'établissement d'un tarif préférentiel avec des réductions spéciales destinées aux bénéficiaires des AMO.**

⁴⁰ Le Forum des Jeunes sort "Être Jeune en 2023", un recueil de témoignages qui cartographie les perspectives d'une jeunesse aux 1000 visages. <https://forumdesjeunes.be/actualites2/memorandum-etre-jeune-en-2023/>

⁴¹ Rapport 2020-2023 du Collège de Prévention.

✚ Plusieurs jeunes (majoritairement en enseignement en alternance) sont venus nous trouver pour obtenir un **accompagnement pour la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation**, pour obtenir des **conseils** en termes d'attitudes, des adresses de patrons potentiels, etc. Il nous semble évident que ce travail pourrait être réalisé au sein des établissements scolaires.

➔ **Le Collège de prévention ne pourrait-il pas jouer un rôle d'interpellation politique afin d'intégrer, au même titre que l'aspect formation, le volet réflexion du projet et accompagnement de celui-ci ?**

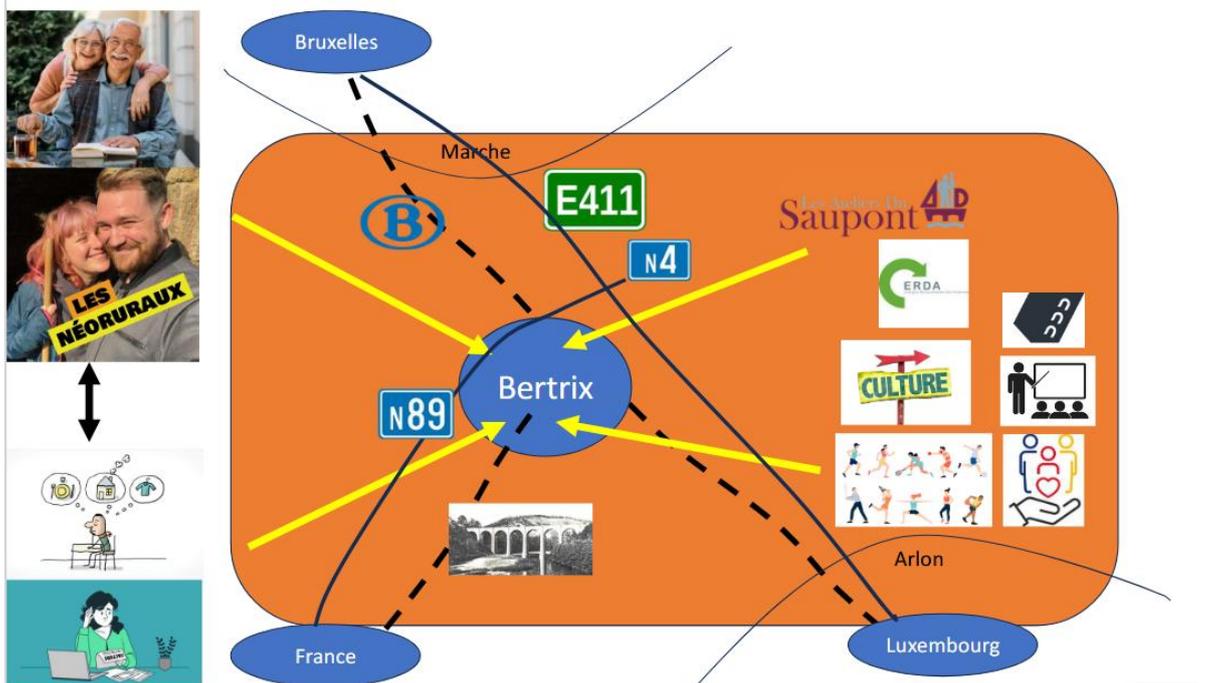
✚ **Déménagement sur Bertrix**

Dès notre installation sur Bertrix en janvier 2023, nous avons entrepris une démarche proactive en rencontrant l'ensemble des acteurs sociaux et culturels de la région. Notre objectif était de clarifier nos missions et d'explorer les possibilités de partenariats à venir. Nous avons été chaleureusement accueillis, soulignant ainsi la réputation de Bertrix en matière de collaboration fructueuse entre différents services.

Nous avons été contactés par le Centre Culturel et la Bibliothèque de Bertrix. Ils se lancent dans une expérience pilote d'**analyse territoriale conjointe** menée par la FWB. Ils ont souhaité élargir la réflexion aux différents opérateurs « socioculturels » du territoire à la fois pour compléter et enrichir l'analyse mais aussi parce qu'ils sont persuadés que la démarche de croisement des regards sur notre territoire d'action ne pourra qu'être vertueuse et nous amener à encore mieux nous connaître, favoriser une action socioculturelle intégrée et générer de nouvelles collaborations. Nous avons donc rejoint le groupe avec la Maison des Jeunes de Bertrix, le Plan de Cohésion Social de Bertrix, le service insertion du CPAS et le GAL Ardenne Méridionale.

Voici une première ébauche schématisée de réflexion élaborée par Stephan Gueben, le coordinateur du Centre Culturel en en tenant compte de nos constats énoncés.

« Bertrix, une ville naissante... » - « Un territoire attractif »



➔ Nous en sommes qu'aux prémices, mais nous avons l'espoir de concrétiser des projets sociaux et culturels communs à l'avenir.

Tous les partenaires présents ont identifié un problème profondément ancré dans la société : la fragilité de la notion de « vivre ensemble ». Nous désirons approfondir cette observation en sollicitant l'intervention d'un expert externe qui pourrait nous guider vers l'élaboration d'un projet commun de prévention sociale visant à promouvoir l'émancipation collective.

Travail Social de Rue sur BERTRIX

Dès notre installation sur la commune en janvier 2023, nous avons exprimé notre volonté d'initier une action de travail social de rue au sein des cités de Bertrix.

Le travail social de rue est une pratique essentielle pour recréer une dynamique de quartier positive et inclusive. Il s'agit d'une approche où des professionnels du travail social interagissent directement avec les résidents d'un quartier, en particulier ceux qui sont marginalisés ou vulnérables, dans leur environnement de vie quotidien. L'objectif premier est d'établir des liens

de confiance avec les habitants du quartier. Cela se fait en passant du temps avec eux, en écoutant leurs préoccupations, en offrant un soutien pratique, et en aidant à résoudre les problèmes locaux.

Nous avons commencé par le quartier Géraupré, qui est connu pour ses logements sociaux et sa population vulnérable. De plus, nous avons déjà réalisé des accompagnements familiaux dans ce quartier depuis un certain temps.

Lors de la fête des voisins, nous avons collaboré avec la MJ de Bertrix, le service Petite Enfance, le Centre Culturel et le PCS pour organiser une après-midi récréative. Notre objectif était de créer une atmosphère propice aux jeux en plein air pour les enfants du quartier et d'entamer des discussions préliminaires en vue de créer un comité de quartier.

L'objectif était de favoriser la convivialité en proposant un verre de l'amitié et des pains saucisses (disponibles en version porc et halal) à un tarif abordable. Ce quartier est caractérisé par une grande diversité culturelle. Nous avons également prévu des activités ludiques et du maquillage pour les enfants. En parallèle, nous avons souhaité informer les résidents du quartier sur les futurs aménagements prévus par la commune pour 2024 et recueillir leurs opinions à ce sujet. Nous avons même eu l'honneur de recevoir la visite du bourgmestre, qui a expliqué lui-même les projets prévus et écouté les souhaits des habitants. Notre objectif était bien évidemment de faciliter la communication entre les résidents et l'autorité locale. Cet événement s'est avéré être un grand succès.

Quatorze adultes et une quinzaine d'enfants ont assisté à ce rassemblement festif.

En encourageant la participation active de chacun à la vie de leur quartier, nous avons réussi à recueillir leurs souhaits et leurs aspirations.

Souhaits exprimés par les adultes :

- *Priorité aux aménagements à destination des enfants ;*
- *Organiser des animations à destination des enfants dans le quartier ;*
- *Priorité à la sécurité-enfants-voieries ;*
- *Placer des tables et des bancs ;*
- *Rénover les trottoirs ;*
- *Veiller à la propreté dans la cité et l'entretien des espaces verts ;*

- *Éclairage de l'espace vert mais pas trop fort pour ne pas déranger les riverains ;*
- *Placer des caméras ;*
- *Empêcher les véhicules d'entrer dans le parc ;*
- *Veiller à l'accessibilité pour les personnes en chaise roulante ;*
- *Travailler la cohésion sociale ;*
- *Changer l'étiquette négative qui colle au quartier ;*
- *En ce qui concerne les maisons à relayer au Foyer Centre Ardennes : améliorer l'isolation des maisons, rénover les façades.*

→ Au total, neuf habitants se sont inscrits pour mettre en place un comité de quartier.

Souhaits exprimés par les jeunes :

- *Boucher les trous dans le terrain et le tondre régulièrement ;*
- *Avoir deux nouveaux goals avec des filets ;*
- *Une plaine de jeux solide ;*
- *Des tables et des bancs ;*
- *Animations, cinéma en plein air, etc.*

Toutes ces attentes ont été consignées par écrit et transmises au bourgmestre par le biais du Plan de Cohésion Social.

Pour répondre à l'une de leurs demandes spécifiques, nous avons organisé deux après-midis récréatives pour les enfants et des moments de réflexion avec les adultes pendant les mois de juillet et août.

Les adultes ont émis de nouveaux souhaits :

- *Au vu des barbecues sauvages réalisés régulièrement dans l'espace vert, construire une barbecue sécurisé accessible pour les jeunes du quartier ;*
- *Prévoir à proximité une terrasse couverte avec deux côtés fermés, côté pluie ;*
- *Impliquer les jeunes du quartier en organisant avec le Centre Culturel des animations de réalisation de mobilier urbain ;*
- *Priorité confirmée pour la réalisation du terrain multisport et la plaine de jeux ;*
- *Organiser des animations à destination des enfants avec l'aide des services extérieurs (AMO, service Petite Enfance, CC, éducateurs de rue, PCS, etc.) ;*
- *Prévoir un terrain de pétanque ;*

- *Placer des poubelles dans différents endroits ;*
 - *Ramasser les dépôts sauvages ;*
 - *Prévoir des constructions végétales qui pourraient servir de cabanes pour les enfants ;*
 - *Lors de la semaine commune propre, organiser une action dans le quartier avec les habitants ;*
 - *Faire vivre le quartier en organisant des animations de type : Saint-Nicolas, brocante, Halloween, fête des voisins, animations pour les enfants, etc. ;*
 - *Travailler sur l'image du quartier, pourquoi pas changer de nom ? ;*
 - *Veiller au respect des futurs aménagements grâce à la vigilance des habitants du quartier et du futur comité de quartier ;*
 - *Donner les coordonnées des personnes de contact pour « les voisins veillent » ;*
 - *Créer un groupe sur les réseaux sociaux pour diffuser les infos concernant le quartier ;*
 - *Ne pas limiter le comité de quartier aux habitants de la cité mais informer les habitants des rues voisines.*
- Seize personnes sont désormais intéressées pour faire partie du comité de quartier. Leur aspiration est de **promouvoir un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective.**

→ Avec le comité de quartier, nous espérons recréer une dynamique de quartier, renforcer le tissu social, favoriser l'inclusion, réduire l'isolement, redorer l'image du quartier et offrir un espace où les gens peuvent se soutenir mutuellement. De plus, en abordant les défis locaux de manière collaborative, nous espérons trouver des solutions innovantes et durables pour améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Lors de notre deuxième après-midi récréative du mois d'août, nous avons eu le privilège d'accueillir Madame Dauvin, représentante du Foyer Centre Ardenne. Ce fut l'occasion pour les résidents de partager leurs désirs et aspirations avec elle.

Une troisième rencontre a été organisée en novembre 2023, sous l'impulsion du PCS qui remarquait qu'aucun habitant du quartier ne se manifestait pour poursuivre le travail. C'était durant les vacances scolaires et les jeunes ont été invités. Trois jeunes ont participé et un adulte.

Il semblerait que des tensions dans le quartier ne donnent pas envie aux habitants de se rencontrer. D'où la nécessité de ne pas renoncer à s'investir dans ce quartier.

Pour la suite, nous prévoyons de réinvestir le quartier en mobilisant la MJ et le PCS. Ce dernier contactera en direct les personnes qui ont laissé leurs coordonnées afin de les inviter personnellement à la réunion de décembre 2023 dont le but sera la constitution du comité de quartier. Ce sera aussi l'occasion de présenter la nouvelle travailleuse du PCS et à l'ancienne de passer officiellement le relai aux yeux des habitants du quartier.

Nous sommes confiants quant à l'avenir de ce projet et nous pensons que la mobilisation du quartier viendra avec le début des travaux d'aménagement de la zone verte et la reprise des animations sur place.



Transition 16-23 ans et la santé mentale

La transition vers l'âge adulte représente une période particulièrement délicate pour les jeunes qui éprouvent des difficultés psychologiques.

Faisant les mêmes constats, en 2023, le réseau Matilda a créé un **dispositif « Pass-âge »**. Il s'agit d'un projet pilote porté par le Comité de pilotage « Âge de transition » du Réseau Matilda. C'est un dispositif d'accompagnement intersectoriel, à destination des jeunes (16-23 ans) qui présentent une fragilité psychologique, visant à faciliter la transition vers le secteur adulte afin de garantir la continuité des soins et/ou de l'aide.

De plus, des initiatives avec une approche transversale se sont développées récemment dans la Province de Luxembourg. Ce travail en réseau nous permet de pallier, dans la mesure du possible, au manque de ressources suffisantes (peu de services dans tous les secteurs au sein de la province) et l'éloignement géographique des partenaires (en raison de l'étendue du territoire et des difficultés de réseautage inter-provincial).

Il est à noter qu'un article publié dans L'Avenir le 21 septembre 2023 mentionnait que, selon le ministre de la Santé Franck Vandenbroucke, la consommation de psychotropes par les jeunes mineurs avait augmenté de 77 % entre 2017 et 2022.⁴²

⁴² L'Avenir, « Un belge sur quatre consomme des psychotropes », 21/09/2023, page 9.

Le Délégué général aux droits de l'enfant partage ce constat et met en avant, dans son rapport d'activités 2022-2023, la question de la santé mentale et du bien-être des enfants : « *Les chiffres de la dernière enquête Sciensano font froid dans le dos. L'explosion de la prise d'antidépresseurs chez les jeunes âgés de 12 à 18 ans a augmenté de plus de 60 % ces trois dernières années. Cette hausse peut s'expliquer par la pénurie de réponses au niveau du secteur de la santé mentale. En effet, le manque de prise en charge de la deuxième ligne pousse souvent les médecins généralistes à prescrire une médication forte pour pallier cette réalité. Par ailleurs, le nombre de tentatives de suicide chez les moins de 18 ans augmente significativement (plus de 50 % chez les jeunes filles). Un enfant sur dix a déjà pensé au suicide et un enfant sur trois déclare souffrir de troubles anxieux ou de dépression. Derrière ces chiffres se cachent une souffrance et un mal-être insupportables dont sont victimes nos enfants. La situation est alarmante, la plupart des services de santé mentale sont saturés et fonctionnent avec des listes d'attente importantes. De réelles difficultés se posent en cas de crise et poussent les bénéficiaires vers des consultations thérapeutiques dans le secteur privé. Malheureusement, le coût de ces interventions peut être un frein pour les familles précarisées.* »⁴³

Cela confirme notre observation initiale : les jeunes sont de plus en plus en mal-être psychologique.

Dans le cadre de l'appel à projet « **Tiers actif** » en Province de Luxembourg, les partenaires du projet souhaitent renforcer la mutualisation des ressources des services partenaires impliqués dans le réseau existant, en vue de répondre plus efficacement aux besoins des jeunes accueillis dans nos structures, ceci dans le respect du cadre de travail de chacun, de la spécificité de son projet de service et de ses limites. Nous souhaitons que ce réseautage se centre sur des aspects concrets des situations et amène à ce que chaque partenaire puisse se mobiliser autour de situations concrètes suivant son offre et puisse lui-même bénéficier de ce soutien lorsqu'une situation le requiert. Concrètement, il s'agit de rassembler un maximum de partenaires autour de ce projet afin de nouer un réseautage qui permet une offre de prise en charge la plus large possible pour répondre aux besoins des jeunes présents sur notre territoire.

Le constat a été fait que les acteurs de terrain disposent d'une grande expertise du travail en réseau, mais qu'il nous manque un maillon ayant pour mission de réunir les compétences et d'orchestrer les interventions des différents professionnels afin d'assurer la cohérence du

⁴³ Rapport d'activités du Délégué général aux droits de l'enfant 2022-2023, page 70.

dispositif autour du jeune. L'idée serait donc de développer la fonction de tiers actif en s'appuyant sur le modèle et l'expertise de terrain de l'Entre-Temps (Bruxelles). Il s'agira d'articuler et de créer des synergies entre divers partenaires de différents territoires ou provinces, et de la transposer dans la culture intersectorielle locale. Aussi, il s'agira de travailler de manière préventive pour toutes les situations à risque d'exclusion ou rupture et dès lors, de crise. Ceci permettra aussi d'évaluer les réponses aux besoins de manière transversale dès la première intervention.

- ➔ Deux travailleurs de l'AMO ont décidé d'intégrer ce collectif de « Tier actif » s'il venait à se mettre en place.

Nous avons également été sollicités par le **Pavillon 4** de « La Clairière » pour mettre en œuvre des animations destinées aux jeunes âgés de 16 à 23 ans en situation de détresse psychologique, portant sur la sensibilisation aux réseaux sociaux et aux risques associés.

- ➔ **Il est évident que la problématique du harcèlement, du cyberharcèlement et des réseaux sociaux suscite de nombreuses interrogations chez les parents et les professionnels. Face à l'évolution rapide des technologies et à leur impact sur les interactions sociales, il est important pour les adultes de s'informer et de tenter de comprendre les enjeux afin de mieux accompagner les jeunes dans leur utilisation responsable et sécurisée des réseaux sociaux.**

Nous souhaitons mettre en œuvre une approche préventive, tant en aide individualisée qu'en animation collective, qui vise à promouvoir une utilisation consciente et respectueuse des outils numériques. Cette démarche devient essentielle pour établir un équilibre entre les opportunités et les risques qui découlent de l'univers en ligne.



Familles monoparentales

Sur Bertrix, le plan de cohésion social a mis en évidence un nombre significatif de famille monoparental (11.5%). La commune de Bertrix arrive en deuxième position après Virton (12.2%) suivi par Musson (11.4%). Ces familles font face à un ensemble de difficultés qui

nécessitent une attention particulière. En effet, la réalité de la monoparentalité peut être complexe et présenter des obstacles variés pour les parents et leurs enfants.

Françoise Moreaux du PCS ajoute : « *Il est à noter qu'environ 30% des personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale sont des familles monoparentales et presque exclusivement des femmes.* »

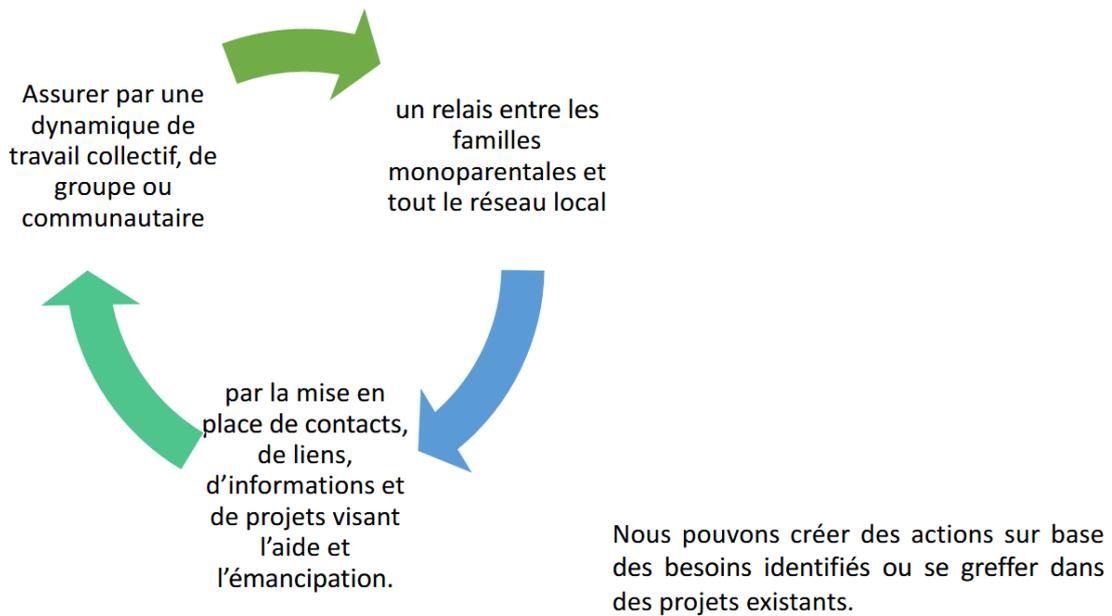
Nous avons rencontré le service « **Relais Familles Mono** ». C'est un service qui encourage le développement de partenariats et favorise la mise en réseau de professionnels et d'initiatives. Il s'agit d'impulser des **actions adaptées aux besoins** et aux réalités des habitant·e·s, en particulier dans le cadre de la réduction des inégalités sociales des familles en situation de monoparentalité. Son territoire d'action est l'ensemble de la région wallonne.

Leur définition des familles mono : « *Tous ceux et celles qui, à un moment de leur vie, se retrouvent en situation d'assumer seul(e)(s) de manière permanente, principale, égalitaire ou occasionnelle, l'hébergement et l'éducation d'un ou plusieurs enfant(s).*

Cela peut être : des parents divorcés, des parents séparés, des grands- parents s'occupant de leurs petits enfants, des familles où l'un des deux parents est peu présent ou pas impliqué dans la vie de famille, ... »

Leurs missions :

- Un renforcement du travail de réseau et de coordination entre professionnel·le·s ;
- Un accompagnement des familles en situation de monoparentalité dans une dynamique de travail social de groupe et communautaire ;
- Une observation sociale liée à la problématique.

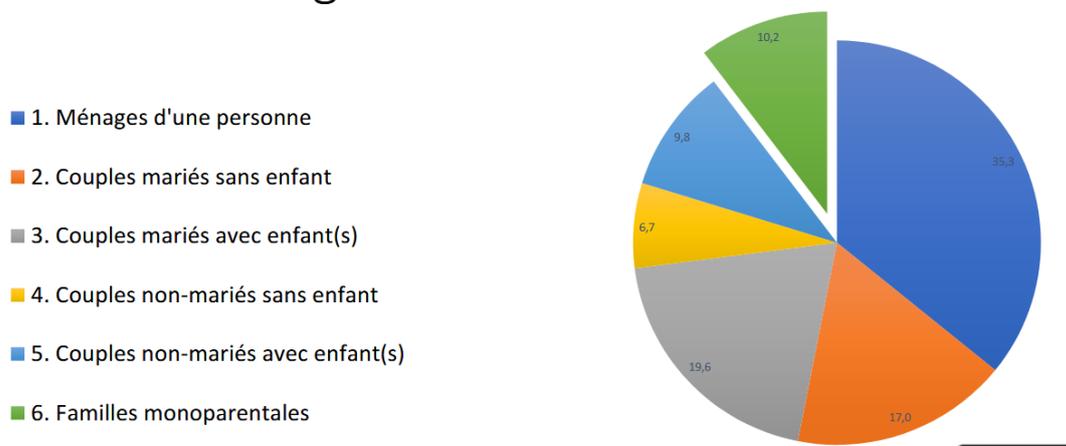


Une cartographie des besoins a été réalisée à l'échelle de la Province de Luxembourg. Ceux-ci ont été traduits en axes de travail :

- Axe financier
- Axe du logement (dans le privé, il s'agirait de déconstruire les préjugés sur les familles monoparentales)
- Axe bien-être (accès aux loisirs et à la culture, accueil extra-scolaire, santé physique et mentale)
- Scolarité des enfants + coût + horaires non adaptés aux horaires des familles mono (garderie chère)
- Tentative de l'ONE pour la réduction du tarif crèche pour statut BIM, famille mono.
- Axe du marché du travail (suppression des haltes garderie) – emploi type « piège à l'emploi ». Difficulté à concilier vie privée et vie professionnelle.
- Axe de la mobilité
- Axe juridique (fonctionnement d'un tribunal, procédure de divorce, contribution alimentaire, autorité parentale conjointe)

Ce service a pris l'initiative de nous rencontrer en septembre 2023 pour explorer les opportunités de collaboration et la création de projets collectifs au bénéfice des familles monoparentales au sens large. Il est important de noter que la Province de Luxembourg présente un taux de familles monoparentales de 10,2 %, tandis que ce chiffre atteint 11,5 % à Bertrix.

Type de famille en province du Luxembourg en date du 1^{er} Janvier 2022



Nous avons réagi rapidement en contactant nos partenaires sur Bertrix, notamment le service Petite Enfance, le PCS, et le service insertion du CPAS, dans l'espoir de développer un partenariat qui pourrait se concrétiser par une activité collective répondant aux besoins identifiés sur le terrain.

Lors d'un Conseil de prévention, le coordinateur de l'ONE a pu mettre en avant les constats fait par les PEP's (Partenaires Enfant-Parent). Elles ont souligné la croissance constante du nombre de mères « solo » et la tendance à leur isolement.

L'AMO Étincelle a créé une page Facebook « Solos Vielsam » : « *Échanges de conseils, soutien, informations pratiques sur les gardes, vos droits, votre épanouissement et celui de votre/vos enfants, cette page vous accompagnera en pointillé dans votre vie de parent solo.* » Nous pourrions éventuellement nous en inspirer en fonction du succès de la démarche. Si tel était le cas, nous contacterions les partenaires communaux pour envisager, après un travail de prospection, la meilleure manière de répondre à leurs besoins.

Il est également à noter que la Wallonie a mis en place une page Facebook dédiée aux « familles mono », sur laquelle elle diffuse des informations utiles, qu'elles soient d'ordre juridique ou administratif, centralisant ainsi ces ressources sur le site.

<https://tinyurl.com/mwjh7ved>

Quelles sont les démarches en cas de séparation ?

Comment est fixé le montant de la pension alimentaire ?

Que faire si mon ex-partenaire ne me verse pas la pension à laquelle j'ai droit ?

Quelles sont les aides pour les factures d'énergie et d'eau ?

Comment sortir de l'isolement ?

Il convient de souligner qu'avec Lauranne Lahaut, nous avons réfléchi à la pertinence de rassembler des familles monoparentales à Bertrix pour une initiative spécifique. Cependant, l'expérience montre que de telles actions ont généralement peu de succès, comme l'a illustré l'exemple du SSM de Libramont qui a tenté une démarche similaire sans succès. Cette observation a été confirmée lors de la journée ONE sur la place du père, où il a été noté que les groupes de parole destinés aux papas se forment plus facilement en milieu urbain, contrairement à notre contexte rural.

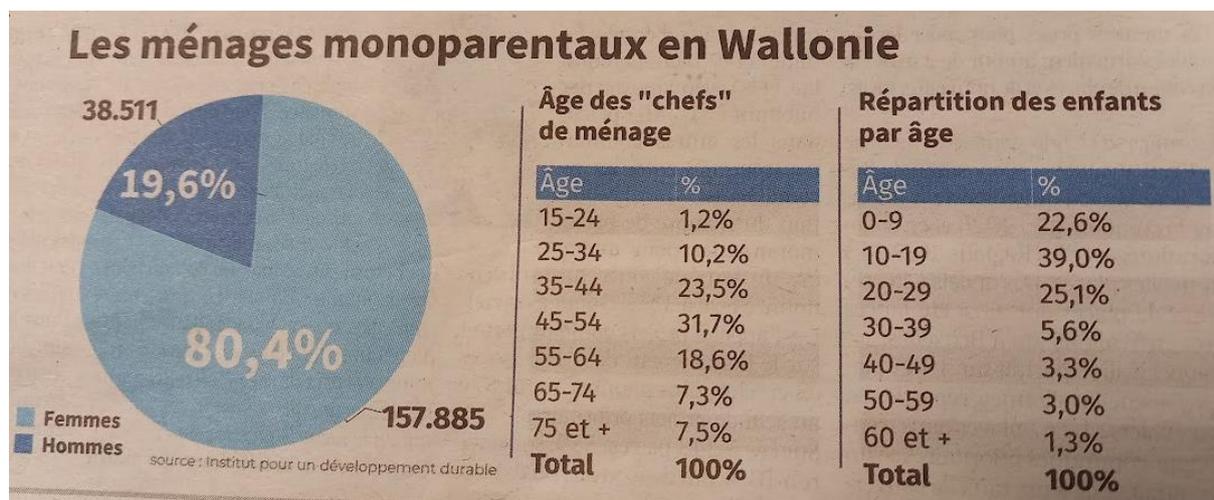
Dans son rapport, le Collège de prévention a également souligné les données statistiques qui confirment les observations faites lors des diagnostics sociaux concernant la composition des familles. « *En 1999, on dénombrait en Belgique 1.663.925 ménages composés de personnes seules et de familles monoparentales, soit 39% des ménages. Au 1^{er} janvier 2019, la Belgique comptait 1.718.738 personnes seules et 489.175 familles monoparentales, soit respectivement 35 % et 10 % (45% au total) des 4.948.398 ménages privés. On comptabilise donc 543.988 personnes seules et familles monoparentales de plus qu'il y a 20 ans. Avec 58%, c'est la Région de Bruxelles-Capitale qui abrite le plus de personnes seules et de familles monoparentales par rapport au nombre total de ménages privés sur son territoire. La Région wallonne suit avec 48% et la Région flamande avec 40%. »⁴⁴*

Selon un article de L'Avenir, Georges Gilkinet a annoncé que les familles monoparentales auront bientôt accès aux nouveaux tarifs réduits pour les trajets en train. Cette réforme devrait être mise en place d'ici la fin de l'année 2024.⁴⁵

⁴⁴ Rapport 2020-2023 du Collège de prévention.

⁴⁵ L'Avenir, Georges Gilkinet, mardi 12 septembre 2023, page 4.

Dans l'édition du 20 novembre 2023 du journal L'Avenir, un article a été publié traitant des "Ménages monoparentaux en Wallonie". Selon l'économiste Philippe Defeyt : « *Là où l'étude se révèle particulièrement intéressante, c'est sur la mise en lumière de la diversité de profils. Contrairement aux idées reçues, les jeunes parents ne sont pas plus nombreux au sein des familles monoparentales.* »



Il ajoute : « *Le second grand cliché consiste à penser que le nombre de familles monoparentales est en augmentation. Or il s'agit d'une très légère remontée. Soutenir une maman avec un jeune enfant, disposant de peu de ressources, requiert d'autres approches que d'accompagner vers l'insertion socioprofessionnelle des enfants plus âgés de ménages monoparentaux ou d'aider une personne âgée vivant avec un enfant de 50 ans ou plus en difficulté, par exemple porteur de handicap. L'idée de cette étude, c'est finalement de dire qu'il faut tirer les conclusions de cette diversité, en s'adaptant à la réalité.* ».

Quoiqu'il en soit, les défis associés aux familles monoparentales demeurent une préoccupation majeure. Ces familles font face à une multitude de difficultés qui peuvent peser lourdement sur leur bien-être et celui de leurs enfants. Sur le plan financier, elles sont souvent confrontées à des défis considérables. Les coûts liés à l'éducation des enfants, au logement et à d'autres dépenses essentielles peuvent rapidement s'accumuler, laissant peu de marge de manœuvre pour les loisirs ou les économies. Sur le plan émotionnel, l'équilibre entre le travail, les responsabilités parentales et la vie personnelle peut être un défi constant pour les parents solos.

Cela peut entraîner un stress chronique et un épuisement, qui ont des répercussions sur la santé mentale et physique des parents.

→ **Il est essentiel de reconnaître ces difficultés et de travailler collectivement pour soutenir les familles monoparentales. Cela pourrait inclure des mesures de soutien financier, des services de garde abordables, un accès accru à des ressources de santé mentale, etc. L'important est de proposer une aide adaptée à chaque situation.**

 **Les violences institutionnelles** constituent un sujet préoccupant, affectant de nombreuses familles à travers divers contextes. En effet, l'ensemble de l'équipe est de plus en plus souvent confronté à différentes violences institutionnelles subies par les jeunes et les familles. Ces formes de violence émanent des structures, des procédures, et des politiques institutionnelles. Elles peuvent avoir des répercussions sur le bien-être des individus et des familles, entraînant ainsi des effets négatifs sur leur santé mentale, leurs relations familiales, et leur confiance dans les institutions.

Voici plusieurs exemples de violences institutionnelles auxquels nos familles sont confrontées :

- Les parents expriment le souhait d'obtenir davantage de retours de la part des professionnels, toutes catégories confondues, concernant le suivi de leurs enfants. Ils souhaitent être informés de l'évolution des entretiens ou des consultations, des aspects travaillés, des points d'inquiétude et des éléments rassurant pour le professionnel concernant leurs enfants. Il serait opportun de considérer la possibilité d'organiser plus fréquemment des réunions d'évaluation ou des débriefings par téléphone pour répondre à cette demande.
- Une maman ne sait pas si ses enfants seront placés ou pas pour la Saint-Nicolas. On leur demande de faire preuve de patience. Se trouver dans l'incertitude est une véritable torture. Le système judiciaire demeure caractérisé par sa lenteur, et cette réalité s'étend également au volet familial, accentuant ainsi les frustrations et les préoccupations des individus concernés.

- Avec notre projet « Vivre mère, vivre père et manquer » : « *Même quand on a des droits, on n'en dispose pas véritablement. Il y a certains rapports qu'on ne peut pas avoir dans les mains. Il y a des mots qu'on ne sait pas décrypter ; même s'ils nous expliquent, le texte reste dans sa forme initiale. Et dans les jugements, il y a toujours des phrases blessantes ou qui font qu'on se sent rabaissée. Ex : « être incapable de s'occuper de ses enfants ».* Ne pourrait-on pas simplifier le langage technique employé dans les jugements, et éviter les expressions générales qui peuvent véhiculer des jugements hâtifs ou réduire les individus à des étiquettes restrictives ?

- Au cours de nos suivis Intern'Aide (EPS), de nombreux parents nous expriment être obligés de se présenter pour récupérer leurs enfants. Ils ont toujours cette épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Il est parfois cité dans un jugement : « *Les parties conviennent de l'importance et de la nécessité de l'intervention de l'AMO Inter-Actions, notamment pour les questions d'hygiène, d'activité extrascolaire, de l'utilisation des écrans, etc. Chaque parent s'engage à contacter le service sans attendre pour que cette aide puisse être mise en place le plus rapidement possible* ». Nous comprenons la position des mandants et/ou des juges, qui n'ont souvent d'autre choix que de diriger les personnes vers des services comme le nôtre. Cependant, il est paradoxal que certaines personnes expriment venir sous contrainte, ce qui va à l'encontre de nos missions, axées sur une aide non contraignante.

- La collaboration entre services, bien que souvent fonctionnelle dans notre zone d'action, semble parfois être complexifiée par une réalité institutionnelle peut propice au bien-être des jeunes et de leur famille. Nous observons, de manière de plus en plus fréquente, la mise en place de l'AMO lorsque la famille est en attente d'un service mandaté. En effet, les mandants orientent vers notre service en l'absence d'une alternative mandatée, pour agir comme une sorte de soupape pour la famille ou pour éviter l'absence complète de soutien sur une période donnée. Bien que cela puisse conduire à une collaboration bénéfique, elle peut aussi mettre en lumière certaines violences. En effet, dans le cas où un service mandaté intervient, notre soutien prend naturellement fin pour éviter d'éventuels doubles discours. Cela implique pour le jeune et sa famille d'établir un nouveau lien de confiance et de devoir recontextualiser son parcours, ses difficultés et surtout reprendre un travail sur base d'une nouvelle collaboration. Que fait-on alors du

travail déjà accompli, des démarches en cours, des conseils prodigués pouvant être différents selon la sensibilité des intervenants, ... ? Des rencontres de transitions sont envisageables mais suffisent-elles pour répondre à ces interrogations ? Le manque de communication entre les services, lorsque cela concerne l'intérêt de la famille, pourrait potentiellement lui être préjudiciable. Il est essentiel de réfléchir à la pertinence des informations à échanger, que ce soit dans un sens ou dans l'autre, afin de minimiser l'impact sur la famille.

- Il peut arriver que nous intervenions en réponse à l'absence claire de solution, à l'attente d'un jugement, au flou laissé par une situation en chamboulement. Notre intervention est évidemment utile si elle répond au besoin du jeune et de sa famille mais, une fois de plus, la portée des actions menées nous questionne. Il peut arriver que nos conseils pratiques ne rencontrent pas les inquiétudes des services mandants ou du Tribunal. Alors que faire ? Poursuivre sur la même voie et ainsi mettre le jeune et sa famille dans l'embarras ? « *Qui dois-je écouter ?* », « *Qui est le plus légitime à mes yeux, aux yeux des autres ?* », etc. Autant de violences subies par certains jeunes et leur famille accompagnés pas des services qui, eux aussi, vivent certaines violences, imbriqués dans un système qui peut encore être amélioré.

Autre exemple : La famille sollicite un soutien éducatif, mais il est difficile de déterminer quand les enfants seront effectivement placés. La situation est complexe, car bien que les parents fassent des efforts, l'anticipation du placement des enfants plane, créant ainsi un espoir qui, malheureusement, peut rapidement se transformer en désespoir.

- Au cours de nos suivis, nous observons que de nombreux pères monoparentaux remettent en question la neutralité d'un service mandant à l'égard de leur rôle de père. Ils soulignent leurs préoccupations quant à l'équité dans le traitement des parents au sein du système, exprimant le sentiment que le service mandant accorde davantage de crédit et d'opportunité aux mères plutôt qu'aux pères.

➔ Il est important de sensibiliser à ces violences institutionnelles. Il faut créer des environnements institutionnels plus justes, respectueux, et attentifs aux besoins des familles.



Les Assises de la prévention

Les Assises de la prévention avaient pour but de donner la parole aux acteurs de cette politique publique pour qu'ils puissent, à partir de leur expérience, de leurs pratiques et de leurs analyses formuler des propositions ou des recommandations relatives à la mise en œuvre concrète de leurs missions telles que les organise le Code adopté en 2018.

Le processus des Assises de la prévention avait prévu trois phases :

1. En 2021-2022, il s'est agi d'identifier, de problématiser et d'adopter les questions à investiguer collectivement pour favoriser les actions et les relations entre les acteurs de la prévention. Cette étape s'est cristallisée l'après-midi du 13 mai où des propositions de chantiers ont été élaborées collectivement.

<https://www.assisesdelaprevention.be/2022/pv-des-chantiers-22-23/>

Toutes les suggestions ont été retenues et le comité de pilotage les a regroupées en huit chantiers.

2. La deuxième phase a démarré le 19 septembre 2022 avec la mise en route de huit chantiers qui se sont tenus jusque fin janvier 2023 sur un modèle commun : élaboration des questions à partir de la prise en compte des matériaux existants ; invitation d'experts intra- ou extra-sectoriels pour enrichir la réflexion ; instruction des questions ; élaboration de recommandations. Les résultats produits ont été communiqués et mis en débat dans une journée en février 2023.
3. Un rapport final a été élaboré, mettant en perspective et articulant les résultats produits et les recommandations qui en découlent. Ce rapport a été remis à la Ministre en novembre 2023.

Il s'agit, du point de vue des acteurs et en se basant sur leur expérience, de faire des propositions facilitant la mise en œuvre du livre I, propositions impliquant ou non des aménagements législatifs. L'objectif étant de définir les voies et moyens de développer au mieux la politique de prévention définie dans le livre I.

C'est un processus à l'image d'un accordéon, alternant des phases collectives largement ouvertes et des phases de centrément et de décision (en comité de pilotage), pour pouvoir fonder l'étape suivante. Cela a été ouvert à tous les participants. Nous avons mené une réflexion au sens large pour ensuite en faire une synthèse autour de huit chantiers.



Début 2022, notre Service a participé aux Assises de la Prévention dans en premier temps en remettant une contribution sur notre projet « *Vivre mère, vivre père et manquer* ».

Nous vous invitons à aller la consulter sur ce site :

https://www.assisesdelaprevention.be/2021/contribution_49/

Nous avons travaillé aux côtés des personnes tout au long du projet et ce travail nous a amené, au-delà du contenu, à nous interroger sur le travail de prévention et ainsi, à mettre en évidence des points d'attention suivants :

- Le travail de prévention sociale se fait sur du long terme. Cela prend du temps ;
- Pour avancer au rythme des personnes, cela nécessite aussi de disposer de ce temps et d'une certaine souplesse ;
- Les directions que peuvent prendre un projet de prévention au cours de son parcours sont tout aussi riches que le projet d'origine ;
- Pour ne pas être pris dans des obligations de résultat, il est important d'être entendu et soutenus dans cette démarche qui se crée en direct, avec les personnes, par les pouvoirs subsidiant ;
- La prévention en Aide à la Jeunesse est riche de sa complexité. Elle ne doit pas aller à la facilité ou à la visibilité à tout prix. Un projet ne doit pas se réduire à une « vitrine ».

À partir des contributions et des interviews, un groupe de travail a défini des thématiques de travail possibles et a élaboré une proposition de chantiers à débattre l'après-midi du 13 mai 2022.

Nous nous sommes inscrits dans le chantier 2 : « *Quelle participation des populations concernées à nos actions de prévention ?* ».

Enfin, les chantiers ont commencé en septembre 2022 pour se terminer début 2023. Notre Service s'est engagé dans le chantier 8, celui de **l'évaluation**. Il est difficile d'évaluer ce que l'on va essayer d'éviter mais il est important de démontrer que cette action est porteuse d'effets. L'objectif était de définir des modalités pour mieux évaluer le livre I ; définir des indicateurs de réussite de mesure des effets qu'on produit. Nous avons travaillé sur plusieurs questions : « *Quel est l'impact qu'une AMO donne sur son territoire ? Quelle stratégie proactive le service met-il en place pour se faire connaître par son public ? Comment mesurer cette reconnaissance ? Comment faire part de situations individuelles résolues ? Comment mesurer son succès et non succès ? En matière d'éducation collective, à quoi ça sert les animations collectives ? En prévention sociale, comment mettre en lumière les violences visibles sur lesquelles on peut agir ? Quelles seraient les victoires structurelles du secteur ? Comment additionner les différentes actions entreprises pour donner une image globale d'un résultat et des effets de la prévention ? »*

Au fur et à mesure des années et des réformes, les choses deviennent plus compliquées avec une séparation et une régionalisation progressive. Cette séparation et ce processus apportent-ils une meilleure qualité de service et de moyen pour les services ?

L'objectif est alors, entre nous, de pouvoir définir intelligemment des indicateurs de mesure des effets que nous menons. N'attendons pas qu'on nous le demande et prenons les devants. Il ne s'agit pas pour une AMO de compter le nombre de jeunes, mais de démontrer un effet sur le territoire d'actions en mettant en évidence des corrélations (et non-causalité).

Le sens du chantier est rappelé : défendre notre autonomie en matière d'évaluation, rester sur le sens des actions, ne pas se voir imposer des cultures d'évaluation qui ne nous conviennent pas. Pour cela, il faut produire ensemble.

Lors de la deuxième séance, nous avons pu aborder des **modèles d'efficacité de l'évaluation** différents.

Olivier Vanhée, inspecteur principal secteur administration de la culture, et Jacqueline Fastrès, directrice RTA, association reconnue en éducation permanente, nous ont fait part de leur expérience dans le secteur : « *Quelle politique d'évaluation en éducation permanente ?* ».

Monsieur Vanhée a distingué une évaluation des résultats d'une évaluation des effets.

Ce qui a guidé notre réflexion, c'est que **l'évaluation est une recherche collective qui porte sur le sens et la valeur de l'action**. Cette dimension collective implique la participation des jeunes et des familles. L'évaluation, pour nous, doit respecter la singularité de chaque service, dont notamment les particularités d'un territoire.

C'est une conception émancipatrice de l'évaluation. Elle porte sur le sens de l'action. Il s'agit de voir les transformations que l'action entraîne.

« Quels sont les effets qu'on veut produire ? » - « En quoi notre action a transformé la réalité ? ». Il est important de voir la finalité.

Monsieur Vanhée met en avant quatre questions pertinentes à se poser :

- Le service est-il porteur d'une dynamique collective (inscrit dans un réseau) ?
- De quelle manière entend-il défendre et promouvoir un ou plusieurs droits ?
- Quel est son point de vue critique sur la société ?
- Quels effets/impacts le service cherche-t-il à produire ?

Madame Fastrès, quant à elle, a évoqué deux modèles d'efficacité : le modèle instrumental et le modèle de propension.

1° Dans le **modèle instrumental**, il s'agit d'une modélisation de l'action avec des objectifs et des stades programmés.

A  B On va d'un point A à un point B.

Objectifs opérationnels – plusieurs stades – programmation – résultat direct, visible, quantifiable – planification – durée assez courte.

2° Dans le **modèle de propension**, il s'agit de s'appuyer sur la propension des choses à fonctionner comme ceci ou comme cela.

A  B « C'est comme l'eau qui coule ».

Exploiter ce qui se présente – saisir les imprévus – ne pas se fixer de but bien déterminé – travail lent, long, progressif et discret.

Elle différencie également le contrôle des résultats à l'évaluation des effets. Dans ce dernier, on parle d'ouverture du sens, de confrontation de valeur, de la place laissée aux imprévus, du travail en réseau, de la logique créative.

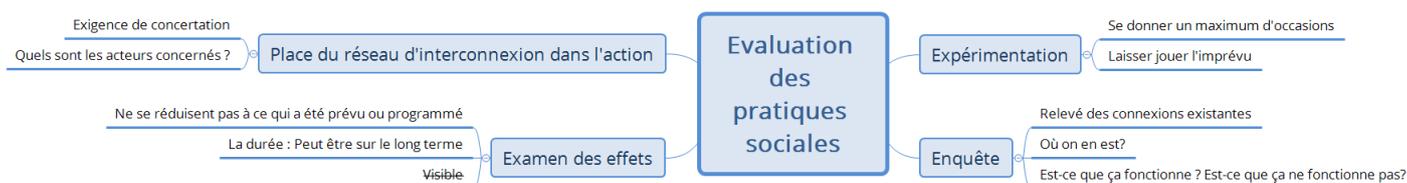
Avec notre projet « *Vivre mère, vivre père et manquer* », nous nous situons clairement dans ce modèle de propension.

Les appels à projets devraient soutenir les expérimentations. Malheureusement, ils se situent davantage dans le modèle instrumental.

➔ **C'est une demande que nous souhaitons relayer au Collège de prévention.**

Nous suggérons de sortir de cette logique plus « managériale » qui s'appuie sur le contrôle, qui tend à l'objectivation, seul le résultat importe, pour tendre vers une logique émancipatrice qui porte sur le sens de l'action.

Voici quelques repères pour une évaluation des pratiques sociales ⁴⁶ :



Une véritable évaluation d'une pratique peut se construire autour de quatre repères : le réseau d'interconnexions dans laquelle elle se trouve ; l'expérimentation ; l'enquête ; l'examen des effets. Ces repères ne peuvent être dissociés, exigent d'être mis en œuvre conjointement.

Par exemple, dans le cadre « d'une mise en autonomie », il s'agira de construire un réseau socio-technique pour rendre une autonomie possible - et non pas seulement préparer le jeune à « être autonome ».

L'expérimentation, c'est laisser jouer l'imprévu, que « n'importe quoi puisse arriver ». Il faut essayer, accommoder, ruser, soumettre des « situations », fournir des « occasions » - et non définir des objectifs, formater une trajectoire jusqu'à un résultat y correspondant.

L'expérimentation est intimement liée à une exigence d'enquête, qui fait un relevé sérieux des connexions existantes, pour identifier des marges de manœuvres possibles.

⁴⁶ J. Blmairon et J. Fastrès : « Évaluation des résultats, évaluation des effets, quelles différences ? », <https://intermag.be/images/stories/pdf/rta2019m05n2.pdf>

Effectivement, nous considérons qu'il serait plus approprié d'évaluer nos projets en tant que processus de recherche visant à explorer de nouvelles connexions et à identifier de nouveaux horizons de possibilités, plutôt que de se focaliser exclusivement sur les résultats obtenus.

Le tableau suivant permet d'en visualiser un certain nombre de composantes.

Contrôle des résultats	Evaluation des effets
Visée de conformité	Visée d'ouverture du sens, de confrontation des valeurs
Registre monolithique	Multiplication des registres
Centration sur le prévu	Centration sur l'imprévu
Horizon de maîtrise, de fermeture	Action de recherche sur les inter-connexions, les marges de manœuvre
Conception individualiste de l'action	Conception réticulaire de l'action
Logique programmatique de maîtrise	Logique créative, expérimentale

Au moment de la restitution des chantiers, le 06 octobre 2023 :

- Madame la Ministre, Françoise Bertieaux, a mis en évidence l'importance de renforcer les **collaborations intersectorielles** et la **concertation entre le mandaté et le non mandaté**.
- Madame l'Administratrice générale de l'AJ, Valérie Devis, a parlé de « rapport de finalité », et non final, c'est-à-dire un rapport qui ouvre le champ des possibles et qui met en lumière les enjeux de la prévention. Elle insiste sur l'**évaluation** qui met en valeur les actions de prévention, sur **l'articulation entre les acteurs de l'AJ et sur l'intersectorialité**. « *Il faut un réseau de connexion pour éviter la multiplication des lieux de concertation* », sic.
- Jean Blairon a, quant à lui, rappelé entre autres l'article 3 du Décret « *Les actions de prévention s'inscrivent dans un territoire où elles sont articulées aux autres actions sociales existantes* » en nous invitant à **nous réunir dans l'action, autour d'une visée commune afin de lutter contre les inégalités**.

Lors du débat, il a également été suggéré qu'il pourrait être plus pertinent d'adopter une approche basée sur **les droits non reconnus** plutôt que de se concentrer uniquement sur les besoins.

Avec l'arrivée de la 7^{ème} réforme de l'état, il est essentiel que nous mettions en avant notre rôle en tant que service en faveur des jeunes et des familles vulnérables, dans le but de faire valoir leurs droits.

Aux Assises de la prévention, le 13 mai 2022, nous avons également entendu **Christine Mahy du RWLP** ainsi que les témoignages des experts du vécu. Ceux-ci concordent avec les témoignages reçus de nos familles.

« Le fait qu'on nous juge, on laisse passer nos droits. » ;

« Pression de la société. Étiquettes qui nous jugent. La société nous met dans ces situations de fragilité. » ;

« Souffrance à cause du regard des autres. » ;

« Face aux services, impression de toujours mal faire. » ;

« La prévention = jugement – écoute – aider la personne à faire valoir ses droits – laisser le choix et la liberté de chacun d'être ce qu'il a envie d'être – nous laisser la liberté pour nous construire, entouré d'un réseau (Famille – amis – connaissances). » ;

« Quand on se sent jugé, on veut se faire de plus en plus petits, invisibles, se mettre en cage. Et on se bat pour rester visible. » ;

« Tout seul, c'est difficile de pousser les portes. » ;

« Rapportez notre parole aux équipes, aux professionnels pour nous aider à ouvrir des portes ou nous diriger vers un autre chemin. Il y a plus d'idées dans plusieurs têtes. ».

Christine Mahy a ajouté que les violences invisibles amenaient à de l'inégalité. On demande aux gens d'être quelqu'un d'autre. Ils subissent beaucoup d'injustices.

« Comment peut-on construire du droit ? Comment cesse-t-on de morceler les personnes en fonction des services ? Les jeunes et les familles sont confrontés à des obstacles cumulés. »

Elle a mis l'accent sur :

- ➔ Être accueilli inconditionnellement. Ce qui est déposé = une vérité à un moment, dans un contexte.
- ➔ Considérer ces populations comme une partie à la cause. Accompagner – Outiller – Suivre dans leur cheminement pour corriger des déviations des systèmes politiques...

pour que les gens puissent reconquérir leur pouvoir de vivre (= liberté – autonomie – respect – respect dans leur temporalité – etc.). = PRÉVENTION NATURELLE

➔ Mettre les gens ensemble pour passer à l'acte et concrétiser. **Avoir des victoires !**

Choisir ses combats et aller à la victoire ! Que les gens voient des changements dans leur vie ; par des actions collectives : concrétiser et aboutir !

➔ Aller de l'audace locale à une lutte politique plus forte.

Exemple : statut de cohabitant (« *Nous ne sommes pas devenus une demie personne* »).

Audace locale : que le statut individualisé s'applique exceptionnellement (cf. jeune ménage) – Négociation de personne à personne.

Bien utiliser la loi. Il existe des règles pour appliquer le statut de cohabitant, des conditions.

Se saisir des opportunités. Exemple : Pas de statut de cohabitant sur le chômage temporaire – idem inondation – idem accueil des ukrainiens.

➔ Droit à la mobilité : « *Le non-droit à la mobilité entraîne le non-recours à d'autres droits* ».

➔ Travailler ensemble ! (RWLP – Interpel'AMOs – Facilitateur santé – Etc.)

➔ Bourse d'étude : ne devrait pas exister car l'enseignement devrait être gratuit.

Madame Kogure de l'asbl RTA⁴⁷ a ajouté : « *Il faut également comprendre que la pauvreté ne se situe pas au seul niveau économique, comme le dit Christine Mahy : « Le trop peu d'argent [mais aussi] trop peu de relations, trop peu de confiance en soi, le trop peu de diplôme, trop peu d'emploi, trop peu de logement adapté et en bon état, le trop peu de ressources humaines autour de soi. »*⁴⁸

Madame Kogure évoque « *Le temps de la pauvreté* » :

« *Afin d'aborder la causalité dans un lien étroit entre la pauvreté et la santé mentale, nous essayerons tout d'abord d'analyser comment la population défavorisée se rapporte au temps. Selon Bourdieu, l'expérience du temps est différente selon la classe économique et sociale dont on parle. Il faudrait décrire, en les rapportant à leurs conditions économiques et sociales de possibilité, les différentes manières de se temporaliser.*

⁴⁷ INTERMAG : Par Saki Kogure, asbl RTA1/31 Education Permanente - asbl RTA. Janvier 2022. Pauvreté et santé mentale : Quelle analyse des personnes concernées ?

⁴⁸ Christine Mahy lors de l'intervention sur « Familles en situation de pauvreté : quand la bienveillance mène vers de nouveaux possibles » organisée par la Coordination des Haltes-Accueil Garderies de la Communauté française (Chacof), le 28 novembre 2017 à Montigny-le-Tilleul (Hôpital André Vésale)

Bourdieu analyse le statut de trois temporalités dans leur rapport de tension entre la puissance et l'impuissance.

Plus nous sommes capables d'agir librement sur notre temps, plus nous sommes puissants dans le champ social. C'est que le pouvoir peut s'exercer sur les tendances objectives du monde social, celles que mesurent les probabilités objectives et, par là, sur les aspirations ou les espérances subjectives.

<i>Puissance</i>		<i>Impuissance</i>
1. Le temps libre	↔	Le temps vide
2. Le temps rempli sans contrainte	↔	Le temps rempli avec contrainte
3. Le temps avec l'à venir	↔	Le temps sans à venir (l'avenir)

Bourdieu analyse la temporalité propre aux personnes vivant au seuil de la pauvreté. Elle se situe du côté de l'impuissance et se décline sur trois niveaux : le temps vide, le temps violemment rempli et le temps sans à venir. C'est en fonction de cette distinction que nous nous proposons de comprendre l'expérience du temps faite par la population défavorisée.

Mais le temps libre de la population riche est autrement vécu par la population défavorisée. Chez les pauvres, le temps libre se transforme en un temps vide. Quand une personne n'a pas de travail, ni de moyens, elle vit un temps vide dans la mesure où elle ne sait pas s'appuyer sur une activité qui pourrait augmenter ses capacités individuelles et sociales ».

*« Les témoins ont mentionné que ce qu'ils cherchent avant tout, c'est **être écouté**. Et malheureusement, plus de la moitié des témoins ont dit explicitement qu'ils n'ont vraiment pas été écoutés par les professionnels que ce soit ceux de la santé mentale ou autres. L'écoute bienveillante, nous supposons que tous les professionnels de la santé mentale connaissent son importance grâce à leur formation. Mais pourquoi ce résultat ?*

Ce qu'elle cherche, c'est une aide qui touche les vrais problèmes qu'elle affronte au quotidien. Elle n'a pas besoin d'une explication sur son enfance difficile ou un rapport difficile entre une fille et sa mère.

D'après nos témoins, il faut prendre la position éthique de refuser d'enfermer dans des concepts purement « psy » (psychiatriques, psychologiques, psychanalytiques...) les problèmes causés par les systèmes social, économique et culturel. La compréhension du mécanisme de l'exclusion

sociale est indispensable pour ne pas culpabiliser individuellement les pauvres. Il faut au contraire construire un processus de déculpabilisation et de soutien collectif.

Pour saisir les difficultés vécues dans le rapport avec les professionnels, nous avons essayé de comprendre les blocages qui empêchent d'établir une relation suffisamment bonne. Nos témoins ont mentionné la nécessité de « bonne écoute ». Pour la pratiquer, les professionnels doivent se décentrer de leur propre classe sociale, économique et culturelle. Il est important de ne pas psychologiser rapidement sur les difficultés vécues par la population défavorisée, de comprendre leurs vrais besoins dans leur monde à eux et de les aider d'une manière plus globale. Pour le réaliser, les témoins pensent que le travail en réseau en créant une alliance entre les pauvres, celle entre les professionnels et celle entre les pauvres et les professionnels, est utile. »

Madame Kogure soulève quatre questions :

- Comment les groupes sociaux défavorisés peuvent-ils disposer d'une suffisamment bonne connaissance du champ de la santé mentale ?
Quels outils de médiation faut-il créer pour favoriser l'accès aux services ?*

- Comment peut-on élargir l'espace des débats afin de prendre en compte les points de vue des pauvres ? Quel dispositif permet-il la participation des pauvres aux débats sur la santé mentale ?*

- Comment travailler sur la dimension éthique et politique pour que les personnes vivant la pauvreté puissent être mieux entendues par les professionnels de la santé mentale ?
Quels types de travail (formation, réflexion, groupe de travail) pourraient être mis en place pour que les professionnels puissent mieux comprendre les expériences vécues de la population défavorisée ?*

- Comment encourager l'échange des connaissances, des postures, des techniques de la santé mentale entre les professionnels pour qu'ils puissent mieux connaître les avantages de l'approche des autres et mieux travailler en réseau ? »*

Ces quatre questions se focalisent sur la santé mentale, mais au sens large. Elles sont donc tout à fait applicables à nos bénéficiaires.

Lors d'un Conseil de prévention en commun le 21 octobre 2022 sur les trois Divisions, le RWLP et RTA étaient invités à venir présenter leur recherche action sur la pauvreté et la santé mentale.

Ils insistaient sur la dynamique participative. Ils se questionnent sur trois axes :

- *Comment mobiliser la participation des bénéficiaires ?*
- *Comment échanger les connaissances et postures entre professionnels ?*
- *Comment travailler sur la dimension éthique et politique pour mieux outiller les professionnels ?*

La pauvreté peut avoir tant une définition quantitative, c'est-à-dire les « trop peu de... » (moyens, rapports humain, ressources), que qualitative : « Ne pas être capable de... » (se sentir incapable, impuissant).

Avec notre projet « Vivre mère, vivre père et manquer », nous disons la même chose.

La santé mentale devrait être l'affaire de tous. Mais quid de l'accessibilité ? (Coût – mobilité – messages qui arrivent « aux pauvres »).

→ Il faut les rendre capable, les aider à s'engager et à devenir acteur.



Les Assises du Social (fin 2022)

L'objectif de cette journée était de faciliter une rencontre intersectorielle dédiée à la dynamique du travail en réseau. En effet, cette approche est désormais ancrée dans nos pratiques, mais elle nécessite une réinvention continue pour rester pertinente et efficace.

Jacqueline Fastres a distingué trois centres de gravité et sept types de réseau :

Bénéficiaire		
Soutien , demande plus de contacts interservices car les difficultés sont plus importantes		Aide , coup de main pour les plus vulnérables ; lutte contre la désaffiliation
Réflexion stratégique		
Coordination , réseaux locaux mais avec une pluralité de services		Synergie , supra-local mais regroupant des services de même type
Action(s)		
Partenariat , réseau qui va donner vie à une idée	Connexion , met la différence au centre pour dépasser la divergence et converger ensemble	Mobilisation , avec force, pour faire bouger les choses et gagner des victoires

Ces trois centres de gravité font l'équilibre du réseau.

L'idéal étant une **co-construction du réseau AVEC les bénéficiaires**.

Christine Mahy a ajouté l'importance de faire un réseau de sens et de liberté pour aller à la conquête de droits. « *Comment rencontre-t-on les droits des populations ?* ». L'intensification du réseau doit se faire au bénéfice des premiers concernés. On conquiert des droits par des actions.

→ Il est impératif de persévérer dans l'effort de collaboration en réseau, en maintenant une vigilance constante quant à nos missions respectives ainsi qu'à la compréhension des missions des autres services. En parallèle, nous devons continuer à cultiver des synergies fructueuses pour renforcer notre impact collectif. Il faut aller du terrain à la mobilisation, et faire des allers-retours. Vouloir un changement durable. Pour faire des recommandations, il faut se coaliser, parler à plusieurs.

CONCLUSION

Il est pertinent de noter que nos projets se développent en réponse aux besoins changeants du terrain, qui sont constamment influencés par l'actualité et les évolutions dans les pratiques. En examinant la table des matières, il est évident que nos projets connaissent une croissance soutenue.

L'article 4 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert stipule que « *les actions collectives de prévention éducative et de prévention sociale reposent principalement sur un diagnostic social de la zone d'action du service réalisé par ce dernier. Le diagnostic social doit être considéré comme un processus permanent* ».

Indubitablement, une multitude d'événements se sont produits en l'espace de trois ans. Il est ainsi important de ménager une marge de manœuvre pour les imprévus et de s'adapter aux émergences de nouveaux enjeux sociaux et sociétaux.

En complément de l'aide individualisée, nos **actions concrètes** actuelles débouchent sur :

- Des animations au sein des écoles, tant dans le fondamental que dans le secondaire, sur la cohésion de classe, sur l'ambiance de classe, sur les violences entre enfants (réelles et/ou virtuelles) ;
- Un accompagnement des futurs/nouveaux parents, particulièrement des personnes vulnérables, pour aborder leur rôle parental avec confiance et préparation ;
- La mise en place d'ateliers d'apprentissage à la méthode de travail chez les élèves en fin primaire, voire en début de secondaire, en vue de les aider à acquérir plus d'autonomie ;
- La mise en place d'un dispositif préventif, d'une structure d'accompagnement qui permet aux parents en situation de séparation de rester co-parents dans l'intérêt de leur(s) enfant(s) ;
- Des animations au sein des écoles du secondaire qui visent à favoriser l'intégration des jeunes dans l'établissement par le biais d'une information juste et claire sur son fonctionnement (le cadre et les règles) et sur les missions des services parascolaires ;
- Un soutien aux jeunes devant prendre leur autonomie ;

- La participation à la nouvelle politique structurelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour prévenir le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement et promouvoir le climat scolaire ;
- Une interpellation des politiques au sujet des difficultés de mobilité des jeunes et des familles ;
- La valorisation du vécu de groupes vulnérables qui est venu jusqu'à nous en vue de sensibiliser un maximum de professionnels à regarder et à entendre avec respect les personnes en situation de parentalité et de précarité ;
- L'accroissement de la visibilité de notre service et des services partenaires bénéfiques pour les élèves en organisant des Road Trip social ;
- Un travail social de rue et de proximité dans des quartiers à logements sociaux, visant à améliorer leur cadre de vie et à rétablir une image positive de leur quartier aux yeux de l'extérieur.

Nous demeurons attentifs, grâce à une **évaluation permanente**, à faire en sorte que notre engagement quotidien nourrisse nos projets et les dynamise.

Soulignons que chaque action est le fruit de **partenariats** qui se sont construits au fil du temps. Ce qui a motivé le choix de nos partenaires tient : à leurs compétences - à leurs fonctions - à la confiance qu'on leur accorde suite à nos expériences passées - à leur situation géographique - à la complémentarité des services proposés.

Il nous semble primordial **d'accroître les transversalités dans les secteurs public et privé**. Comme le disait justement le Collège de prévention dans son rapport 2020-2023 : « *Harmoniser certaines pratiques ne veut pas dire gommer les spécificités de chaque secteur. Le concept même de prévention qui sous-tend ces différents plans d'actions se concrétise et permet aux différents acteurs de terrain de situer leurs spécificités dans un ensemble d'actions au bénéfice des publics jeunes.* »⁴⁹

Dans un monde en constante évolution, où les défis sociaux, économiques et environnementaux sont de plus en plus complexes, le partenariat et le travail en réseau deviennent des leviers

⁴⁹ Rapport 2020-2023 du Collège de prévention.

essentiels pour provoquer le changement. En effet, lorsque des acteurs issus de différents milieux travaillent ensemble, ils rassemblent un ensemble de connaissances et d'expériences qui peuvent apporter des réponses plus complètes et durables aux défis complexes auxquels on fait face. Le partenariat et le travail en réseau renforcent la confiance, la compréhension mutuelle et la coopération, essentielles pour aborder des problématiques complexes et construire des solutions pérennes. Il est essentiel de préserver cette mobilisation collective.

SYNTHÈSE

L'aboutissement de la démarche de diagnostic prend la forme d'un **plan d'actions**. Nous pouvons distinguer deux types d'actions : celles pilotées par notre Service et celles dont on estime qu'elles peuvent/doivent se mener de manière plus large, notamment à l'échelle de la Division de Neufchâteau, voire de la Province de Luxembourg.

1° Les actions dont l'AMO souhaite assurer elle-même le pilotage, en fonction de différents critères :

➤ Critères propres à l'équipe

- Les ateliers « **J.A.T.** » (aide à l'acquisition d'une méthode de travail) fonctionnent sur base des connaissances et ressources d'un membre à part entière de notre équipe. Nous restons attentifs à ouvrir ce projet à un public le plus large possible.
- « **La planète des alphas** » (intégration par la lecture, passage facilité 3^{ième} maternelle-primaire) fonctionne également grâce aux compétences d'une personne du service.
- **Stage « Récréaire »**. Le stage a été proposé par deux personnes de l'équipe intéressées par un travail avec des enfants du premier cycle primaire et par la problématique des difficultés en lecture.
- « **Kamishi-Nous** » (soutien à la cohésion de classe, favorisation de l'empathie, amélioration de l'ambiance de classe) via un support d'origine japonaise.

➤ Critères propres à l'environnement

- Nos diverses initiatives, telles que les activités pour renforcer la **cohésion de classe**, l'amélioration de l'**ambiance de classe**, la **diminution des violences entre enfants**, ainsi que notre implication dans la nouvelle politique structurelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles visant à prévenir le **harcèlement scolaire et le cyberharcèlement** tout en favorisant un environnement épanouissant, nous conduisent à proposer des solutions adaptées aux exigences locales, tant au niveau primaire que secondaire.
- Le projet "**L'as de l'A.S.**" conçu pour favoriser le bien-être scolaire des jeunes du secondaire, conserve une envergure considérable, puisqu'il est étendu aux écoles de la Province en collaboration avec le SDJ en tant que service relais.

- À travers notre engagement en **travail social de rue**, nous continuons à renforcer la vie de quartier en favorisant les interactions entre les résidents. Notre aspiration est de promouvoir la constitution de comités de quartier, avec la perspective d'un retrait progressif et serein de notre part à terme.

- Nous avons pu constater, par le relais d'autres services et par l'analyse de nos suivis individuels, que le nombre de séparations parentales conflictuelles ne cesse de croître. Le projet « **Interm'Aide** » vise donc à prévenir les difficultés subies par les enfants.

➤ Critères propres aux missions

- Notre projet « **Auto n'Home** » reste plus que jamais d'actualité en raison de l'augmentation de demandes en matière d'autonomie. Nous continuerons d'assurer un soutien aux jeunes pendant cette période de transition vers l'âge adulte, souvent subie, et vers l'acquisition d'une certaine indépendance.

- Il demeure essentiel de concevoir et de mettre en œuvre des initiatives visant à soutenir et à **accompagner les parents et les jeunes lors des moments clés de leur parcours** : l'arrivée d'un enfant (voire la période de grossesse), les premiers jours, la transition du primaire au secondaire, l'atteinte de la majorité et l'intégration dans la vie active. Toutes ces étapes comportent un degré de vulnérabilité, et si elles ne font pas l'objet d'un accompagnement adéquat, elles pourraient exposer les jeunes et/ou les parents à une perte de repères et les plonger dans la désaffiliation. Par le biais du projet « **Bulle, devenir parent** », nous proposons un soutien aux futurs et nouveaux parents, en particulier à ceux qui sont vulnérables, afin de les aider à aborder leur rôle de parent avec confiance et préparation. Cette action gagnerait à être amplifiée ou généralisée sur le territoire de l'arrondissement pour être encore plus efficace.

- Nous constatons une augmentation croissante de **jeunes en mal-être psychologique**. Il est impératif de maintenir une vigilance constante envers cette problématique et de continuer à renforcer les liens avec le réseau, afin d'être en mesure de répondre efficacement à la souffrance des jeunes.

- Nous observons également une augmentation des difficultés auxquelles sont confrontées les **familles monoparentales**, de plus en plus nombreuses. Nous devons rester vigilants à cette problématique et mettre en place un travail collectif en partenariat avec les acteurs locaux pour répondre aux besoins de ces familles.

➤ Critères propres à l'action

- À travers le projet « **Vivre mère, vivre père et manquer** », nous poursuivrons nos efforts afin de sensibiliser un nombre accru de travailleurs sociaux actuels et futurs. Cette initiative vise à encourager une attitude de respect et d'écoute envers les personnes faisant face à des défis parentaux et de précarité, avec pour objectif de réduire la distance entre les bénéficiaires et les professionnels. Il serait opportun d'intégrer nos capsules vidéo dans les formations destinées aux nouveaux travailleurs.

- En tant que membre du **collectif Interpel'AMOs**, notre adhésion repose sur notre mission partagée d'interpeller. Notre objectif est de faire parvenir aux décideurs politiques ainsi qu'au grand public les observations concrètes issues du terrain.

2° Les propositions d'actions à mener par le Conseil de prévention :

Comme explicité entre autres dans la partie prospection, nous estimons que le Conseil de prévention a plusieurs rôles à jouer, notamment :

➤ **Un rôle d'information des jeunes, des familles et des professionnels**

— Nous constatons toujours un manque de connaissance concernant les aides disponibles pour faciliter l'accès au sport, à la culture, aux loisirs, à la mobilité, et autres domaines similaires. Cette lacune semble provenir aussi bien des individus que du tissu associatif. Dans cette optique, il pourrait être opportun d'envisager la création d'une plateforme centralisée qui référencerait les informations par catégorie et par zone géographique, avec des mises à jour régulières.

— Soutenir la promotion de nos divers projets à la fois auprès du public cible et à la fois auprès d'un large éventail de services.

➤ **Un rôle d'interpellation politique** concernant la méconnaissance des aides disponibles à chaque moment charnière de la vie : la naissance (voire la grossesse) et les premiers jours – le passage primaire-secondaire – la majorité – et l'installation dans la vie active. Toutes ces transitions impliquent une certaine vulnérabilité, qui, si elles ne sont pas accompagnées, risqueraient de plonger les jeunes dans la désaffiliation. Il nous semblerait donc pertinent que le Conseil de prévention relaye ces constats vers le haut afin de sensibiliser les autorités

compétentes/décisionnelles à la « mésinformation » de notre public cible (soit par manque d'information, soit par une non-accessibilité à l'information, soit par un manque de mobilisation), pour ensuite pouvoir répondre aux manquements du terrain et aux besoins de celui-ci. Ce point avait déjà fait l'objet d'une demande au précédant diagnostic social. Notre Service a réagi au niveau de la petite enfance avec son projet « Bulle, devenir parent ». Au sujet de la prise d'autonomie, le service de prévention de l'arrondissement prévoit d'organiser une journée dédiée à ce thème, marquant un pas en avant. Cependant, il devient essentiel de **coordonner et renforcer nos actions individuelles au sein d'un réseau**, dans le but de fournir des réponses concertées et efficaces aux familles.

➤ **Un rôle dans la mise à disposition d'outils.** Nous encourageons le financement de ces outils par le Conseil de prévention dans le but d'amplifier l'efficacité des ressources des services (comme cité dans le projet Auto N'Home). En investissant dans ces outils, nous renforçons notre capacité à soutenir efficacement les jeunes dans leur prise d'autonomie.

➤ Le Conseil de prévention est avant tout un lieu où il **favorise la concertation et la collaboration** avec tous les acteurs gravitant autour des jeunes et de leur famille. En favorisant ces occasions de rencontre et de dialogue, nous tissons des liens et nous sommes en mesure de concrétiser des partenariats intersectoriels significatifs. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à **inviter d'autres secteurs** au Conseil de prévention. Il serait également judicieux d'inclure en tant qu'invité permanent un membre du « **Forum des Jeunes** ». En effet, ce forum a pour mission d'émettre des avis sur des dispositions prises au niveau local, régional, fédéral, européen ou international sur des matières concernant la jeunesse. Il mène également et promeut des initiatives de participation citoyenne des jeunes en vue de contribuer à l'élaboration d'une parole collective représentative de la diversité pour l'ensemble des jeunes de la Communauté française.

3° Les propositions d'actions à mener par le Collège de prévention :

➤ Modifier les appels à projets afin de sortir de cette logique plus « managériale » qui s'appuie sur le contrôle, qui tend à l'objectivation, seul le résultat importe, pour tendre vers une logique émancipatrice qui porte sur le sens de l'action, une évaluation des effets et non des résultats et prendre en compte le processus.

- Créer une « outillothèque » dans un objectif d'information des professionnels.

- Plusieurs jeunes (majoritairement en enseignement en alternance) sont venus nous trouver pour obtenir un accompagnement pour la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, pour obtenir des conseils en termes d'attitudes, des adresses de patrons potentiels, etc. Il nous semble évident que ce travail pourrait être réalisé au sein des établissements scolaires. Le Collège de prévention pourrait jouer un rôle d'interpellation politique afin d'intégrer, au même titre que l'aspect formation, le volet réflexion du projet et accompagnement de celui-ci.

- Solliciter le responsable des formations prévues pour les nouveaux travailleurs de l'aide à la jeunesse en vue d'intégrer notre outil vidéo lié au projet « *Vivre mère, vivre père et manquer* ». Cette démarche vise à sensibiliser un large éventail de professionnels du secteur social à l'approche nécessaire pour réduire la distance entre les bénéficiaires et les intervenants.

- En ce qui concerne les défis liés à la mobilité, nous proposons au Collège de prévention de collaborer avec la SNCB, le TEC et les AMO pour examiner la possibilité de mettre en place un tarif préférentiel similaire à l'article 27, avec des réductions spéciales pour les bénéficiaires des AMO, voire d'explorer la possibilité d'une gratuité similaire à celle récemment accordée par le TEC aux mouvements de jeunesse. En effet, l'intérêt public poursuivi par l'action exige un partenariat spécifique. De plus, nous encourageons également des initiatives visant à faciliter l'accès au permis de conduire ; et suggérons au Collège, avec un membre du collectif Interpel'AMOs, de prendre une place dans un dialogue interministériel et intersectoriel sur la mobilité des personnes précarisées. (Cf. mémorandum sur la mobilité 2024-2030).

- Dans la même idée, il pourrait être opportun d'initier une collaboration avec la culture, le sport et les AMO en vue d'explorer la faisabilité de l'établissement d'un tarif préférentiel avec des réductions spéciales destinées aux bénéficiaires des AMO.

Les membres de l'équipe de l'AMO Inter-Actions, par le biais de leurs actions, restent au plus près des jeunes et des familles. Ils cherchent à comprendre leur réalité, à relayer leur voix, à éveiller leur conscience, à soutenir leurs attentes.

L'équipe vous remercie pour votre lecture.



ANNEXES

Annexe 1 :

CONSTATS du RWLP :

1. Familles/parentalité :

Les multiples contraintes qu'ont dû assumer/doivent encore assumer les familles dans le long terme, et ce sans perspectives claires sur l'avenir, ni en termes sanitaires, ni en termes socioéconomiques, ne sont pas de nature à vivre cela facilement. Le fait d'endosser une multitude de rôles tels que parents-enseignements, parents-animateurs, parents-contrôle, etc., rend la vie difficile sur le long terme. Si des habitudes se sont installées, de la lassitude, de l'usure également. Si les familles avaient un peu d'épargne, dans les meilleurs des cas celle-ci a fondu pour compenser les pertes de revenus. Les personnes en chômage temporaire perdent tous les mois de l'argent dès lors que leur situation initiale d'emploi n'était pas confortable, les indépendants en personne physique s'écroulent. Un état dépressif par peur de l'avenir est réel, plus qu'un état pathologique. Les familles monoparentales vivent cela en puissance maximale puisqu'un seul parent, souvent une femme, assume toutes ces contraintes. La gestion des gardes alternées, des familles recomposées est complexifiée par les mesures sanitaires. Le mal-logement pour vivre le confinement même partiel est une épreuve de plus (espace, humidité, bruits chez les voisins, comment étudier l'un sur l'autre). La digitalisation et le télétravail des services complexifient l'accès aux services et droits... des rendez-vous se délitent... des droits se perdent et sont à reconstituer ! Si la maladie a frappé, la gestion de celle-ci n'est pas simple, s'il faut isoler, respecter une quarantaine, ce n'est pas plus simple suivant les conditions de vie. Et donc, oui le RWLP constate également à travers le numéro d'urgences sociales (1718), les différentes Task Force, les témoignages, les rencontres avec la population et/ou les associations, une augmentation des violences intrafamiliales (entre adultes majoritairement à l'encontre des femmes ; sur des enfants). La durée de la crise amplifie sans doute cette réalité, car la casserole bout. Et les conflits préexistants à la crise ne pouvaient/peuvent le plus souvent que s'amplifier. Si une augmentation est réelle, il est tout aussi clair que des personnes ne se signalent pas ou moins ! Les deux réalités sont inquiétantes et demandent une prise en compte. La durée de la crise n'est évidemment qu'aggravante, mais la sortie de la crise risque d'être également très problématique, car lorsque les aides (trop maigres, mais réelles) s'arrêteront, additionnées à la difficile confrontation d'un marché de l'emploi complexe, à une reprise économique pour les bas revenus difficiles... rien ne sera simple. Les services de « gestion » de la pauvreté saturent... !

Lors du 2^e confinement, plusieurs associations ont choisi de continuer l'accompagnement des familles et des jeunes en respectant au maximum les mesures sanitaires. Quant à d'autres, elles sont passées entièrement en distanciel, rendant plus difficile cet accompagnement comme expliqué dans les Dia COVID.

Bref, bien des familles arrivent à bout de souffle... malgré le fait que certaines aient eu une respiration liée à moins de pression liée aux « multiples épreuves » liées à des suivis sociaux.

Tous les indicateurs montrent que la pauvreté des ménages va augmenter. Les familles en sont conscientes lorsqu'elles disent par exemple « non seulement on a consommé plus d'électricité, d'eau, de gaz cette année et la facture de régularisation est salée... mais nos factures de provision pour l'an prochain vont augmenter tous les mois alors qu'on n'a déjà pas pour boucler le mois » !

2. Jeunes :

En effet, depuis plus d'un an de crise sanitaire, les demandes de mise en autonomie sont en nette augmentation. Or, les possibilités sont limitées par manque de places en termes de logement. Une majorité des jeunes souhaitent quitter le milieu familial pour diverses raisons (ras-le-bol, tensions préexistantes amplifiées par la crise, surpopulation difficile dans un logement avec parfois des fratries nombreuses ou complexes à vivre, augmentation des violences, etc.), mais malheureusement, plusieurs d'entre eux se retrouvent à la rue ou dans des centres d'accueil dû au manque de logement dans l'accompagnement de la mise en autonomie. Il en va de même pour les logements sociaux où les listes d'attente sont longues et interminables ainsi que pour les kots.

Même si tous les jeunes ne sont pas logés à la même enseigne, tous en ont marre d'une façon ou d'une autre. Ils ont besoin de retrouver une jeunesse dite « normal ». Ils ont besoin de retrouver des liens sociaux hors écran, ils ont besoin de retrouver des activités, des libertés. De plus en plus de jeunes décompensent (lien avec la santé mentale dans les paragraphes ci-dessous). Ce qui est important du point de vue du RWLP, c'est que les acteurs de terrain qui travaillent habituellement avec des jeunes puissent créer les conditions pour que l'expression sur cette période puisse se nommer et être « transformée » par eux et avec eux, pour ne pas vivre cette année comme perdue, mais comme constituante de l'à-venir. Soit sortir du discours « d'une année perdue ou année volée » qui tire vers le bas, pour tirer la substance positive/rude/négative de celle-ci et avancer avec cela dans son bagage.

La situation des jeunes étudiant.e.s pauvres a été révélée comme jamais. Il y a donc à retenir de cela l'anormalité totale de devoir travailler « comme un travailleur » en étudiant.

À constater aussi que les jeunes de conditions socioéconomiques modestes et pauvres, déscolarisés avant la crise, pendant la crise, ne vivent pas les choses de la même façon que les étudiant.e.s aux études supérieures. Leur « décrochage » ou pas, doit être pris en compte à part entière, leur traversée de cette crise aussi. D'autant que le plus souvent leurs parents sont impactés économiquement par cette crise. La diversité des jeunes est donc importante, et il est essentiel d'avoir une attention particulière aux plus vulnérables. Il y a une grande différence entre la frustration de la privation « momentanée » que vivent certains jeunes, et la privation de tout en permanence à laquelle s'ajoutent les conséquences de cette crise.

À constater aussi que des jeunes se sont mis (ont été aidés pour par certaines associations) en mouvement pendant cette crise et se sont sentis acteurs de solutions dans cette crise. C'est vrai dans tous les milieux. Tout comme en effet des jeunes ont perdu leur emploi, quand d'autres ont vu le leur intensifié (dans certains grands magasins par exemple). Il est donc important de ne pas porter de regard généralisant, et d'avoir une attention aux jeunes les plus vulnérabilisés par la crise et qui pour beaucoup l'étaient déjà avant.

3. Précarité des familles :

Le RWLP ne peut que confirmer les constats cités dans les DS concernant la précarité des familles. En effet, cette crise sanitaire n'a fait qu'accentuer une précarité existante et à renforcer les inégalités déjà bien présentes avant la crise. Le constat est toujours d'actualité concernant la demande de colis alimentaires et nous pouvons le constater d'autant plus auprès des jeunes étudiants où les services d'aide sociale ainsi que les banques alimentaires ont vu arriver des étudiants par centaine ces derniers mois. Il est important de souligner que les colis alimentaires ne sont pas une solution structurelle. Il est donc important d'apporter une réponse pérenne à ces étudiants qui pourraient passer par une aide financière plus conséquente pendant la durée des études. Il en va de même pour l'équipement informatique que les étudiants du supérieur ont besoin dans le cadre de leurs études (parallèle avec le paragraphe sur la scolarité qui se trouve ci-dessous).

Les factures de régularisation d'eau, de gaz, d'électricité sont régulièrement lourdes. Car selon que vous vivez davantage dans une maison bien isolée ou pas, humide ou pas, orientée au sud ou pas, avec un jardin ou pas, etc., les conséquences sont différentes. Les factures de télécommunication également, car les ménages pauvres n'ont pas toujours d'abonnement et le prix des cartes prépayées, lui, n'a pas baissé. L'obligation d'avoir internet en permanence a parfois mis des familles devant des choix de dépenses cornéliens, et certains ménages se sont endettés par rapport à cela. Les expulsions de logement, notamment de familles avec enfants sont nombreuses (expérience permanente au 1718, environ deux expulsions à gérer par semaine et souvent avec enfants). Les gens ont peur, d'avance, des factures en eau, gaz et énergie compte tenu de l'augmentation de la consommation. Une hausse du prix de l'alimentation est perceptible par tous. L'endettement augmente. Pas mal d'indépendants en personnes physiques ont sombré ou sombrent (cf. 1718). La perte de droits, ou le paiement différé d'un droit pour cause de télétravail est très important... avec intérêts de retard à la clé, obligation d'aller demander de l'aide aux CPAS, etc. Les aides accordées par l'État sont insuffisantes et inéquitables (les 50 €/mois pour RIS, Grapa, handicap... mais pas pour les chômeurs et maladie-invalidité ; les aides pour la facture d'eau idem ; ...). Les indépendants de l'Horeca souffrent, mais ce sont surtout les travailleurs de l'Horeca plus encore que les patrons qui risquent de ne pas retrouver leur emploi. Depuis la fin du moratoire des faillites, c'est la cata, et cela va aller en augmentant. La crainte est que quand les aides diverses (même insuffisantes) vont s'arrêter (fin juin, fin septembre, fin d'année...), que va-t-il se passer, sachant qu'il n'est pas dit que les conditions socio-économiques de beaucoup de ménages ne vont pas s'améliorer ?! Déjà actuellement l'endettement des ménages est en hausse.

Le passage de toutes les aides financières par les CPAS est problématique, tant pour les CPAS que pour les personnes qui doivent s'y rendre. Alors qu'il aurait été possible de faire passer des aides directement via la sécurité sociale. Cela crée un engorgement dans certains CPAS, 2 poids - 2 mesures (les pauvres d'avant la crise, ceux de la crise COVID). L'obligation pour les CPAS de se « sur » spécialiser avec les avantages et les inconvénients que cela comporte et qui provoque également du non-recours aux droits partiels pour les personnes qui ne veulent pas/plus passer la porte d'un CPAS. La pression en lien avec la mission initiale résiduaire des CPAS est importante. A contrario que va-t-il advenir des évolutions positives

provoquées par la crise dans l'application de certains dispositifs habituellement appliqués par les CPAS (plus grand principe de confiance dans la reconduction de certaines aides, etc.) ?

4. La scolarité/décrochage scolaire :

Concernant la fracture numérique, le RWLP ne peut que soutenir le constat qui a été fait il y a un peu moins d'un an et qui est toujours d'actualité. En effet, encore un grand nombre de familles, de jeunes ne sont pas équipés en termes de matériel, mais ne sont pas formés à l'utilisation de ces outils informatiques ni aux différents programmes et/ou plateformes utilisés par les écoles et/ou les enseignants. Les inégalités se sont montrées flagrantes entre les élèves. Il est facile d'observer que les élèves aisés ont eu la chance de bénéficier/d'avoir le matériel adéquat au suivi des cours en lignes et en plus d'être familiarisé avec ceux-ci. Quant aux jeunes vivant dans le trop peu de tout, il a été difficile pour eux et leur famille d'avoir ce matériel, notamment à cause du coût. Le décrochage scolaire de certains jeunes est également lié à ça.

Cependant, il est important de souligner les aides mises en place par certaines écoles afin qu'un bon nombre de jeunes puissent continuer à suivre les cours.

Il a fallu également le temps aux écoles de s'organiser après le 1^{er} confinement. Actuellement, au niveau des écoles primaires, les enfants sont à 100 % en présentiel, ce qui redonne une certaine « normalité » à la vie durant cette crise sanitaire. Cela permet aux enfants de retrouver un rythme et de continuer leurs apprentissages.

Cela est moins évident pour les jeunes qui fréquentent le secondaire. Le distanciel à 50 % (3^e et 4^e secondaire) ou celui à 100 % (5^e et 6^e secondaire) n'est pas très bien vécu par bon nombre de jeunes. En effet, il devient de plus en plus difficile de suivre les cours en ligne (parfois jusqu'à 8h de cours). Il y a une baisse de la motivation et une perte du rythme. Les journées se ressemblent et les jeunes sont en pertes de repères (on peut également faire un parallèle avec les champs de la santé mentale et l'augmentation des décompensations chez les jeunes).

Il est également important de mettre le focus sur les élèves des sections techniques et professionnelles. Une majorité de leurs cours consistent en des travaux manuels au sein d'atelier. Avec les différents confinements et les cours en distanciel, il leur a été impossible de suivre les cours. Ce constat est également en lien avec le décrochage scolaire. De plus, dans les sections professionnalisantes, il y a une majorité de jeunes vivant dans la pauvreté rendant compliqué, voire impossible, l'achat de matériel informatique pour suivre les cours généraux. Par exemple, lors de notre étude sur la fracture numérique, le RWLP a rencontré des jeunes venant d'Antoing. Une majorité était dans des options professionnelles et quand nous leur avons demandé comment ils faisaient avec le confinement pour suivre les cours, ils n'ont répondu qu'ils ne suivaient plus les cours généraux, qu'ils avaient abandonnés, car trop difficile de se connecter avec smartphone et pas d'ordinateurs à la maison. Quant aux cours en atelier, ils ne se donnaient plus à ce moment-là.

5. Santé mentale/assuétudes :

Depuis plus d'un an de crise sanitaire, le constat est le suivant : la crise a augmenté les besoins et les demandes dans le champ de la santé mentale. Au niveau des jeunes, comme dit

précédemment, il y a une augmentation des décompensations. Les services de santé mentale sont débordés et les demandes affluent. Des tentatives de suicide et diverses formes d'appel à l'aide sont réelles, alors qu'il n'est pas clair actuellement qu'il y ait véritablement une augmentation des suicides (à explorer dans le rapport aux jeunes). Des jeunes vont mal... mais ce ne sont pas n'importe quels jeunes qui vont mal... pour partie, ce sont les jeunes qui vivent dans des conditions socioéconomiques rudes, dans des quartiers délaissés par l'autorité publique, etc. Mais tous les jeunes de ces milieux ne vont pas nécessairement moins bien. Il est important de ne pas faire de généralisation même s'il est indispensable de leur accorder une attention forte.

D'autres jeunes, de milieux aisés vont mal également, car l'angoisse du temps réel, du rapport à un enseignement dans lequel ils ne retrouvent plus leurs repères, la difficulté d'affronter les frustrations, la privation, l'isolement... les affectent. De nouveau, ce ne sont pas tous les jeunes. Le RWLP pense que la généralisation du propos au sujet des jeunes les tire tous vers le bas. Le RWLP pense qu'il faut du discernement entre râler sur des règles et mal vivre la frustration, et souffrir réellement des conditions de crise, et à la fois souffrir de ces conditions et des conséquences aggravantes sur des conditions socioéconomiques déjà faibles avant la crise.

Même si le rapport à la police et l'autorité ne se vit pas de la même façon dans les villes moyennes et la ruralité en Wallonie, la médiatisation des événements plus urbains, avec des confrontations parfois très directes entre forces de l'ordre et les jeunes influencent le propos globalisant et généraliste. Il y a donc sans doute des conséquences sur le regard que les jeunes portent sur cette crise, cette époque et le rapport au pouvoir. Si c'était vrai avant la crise, ça l'est sans doute encore plus. Mettre des mots sur tout cela n'est pas sans intérêt. Et même si une critique sérieuse peut être adressée aux rôles joués par les médias et autres réseaux sociaux, si nous nous en saisissons, ils nous offrent des « outils » (les émissions, etc.) de travail, d'animation, de dialogue, de débat, d'éducation populaire... permettant de donner de l'espace aux représentations des jeunes. Plus que jamais le RWLP pense que la prévention par l'appropriation critique de ce qui est livré par ces médias est importante. La crise a amplifié cela. Le RWLP est régulièrement sollicité dans ces cadres.

La crise sanitaire a créé un chômage temporaire ou à long terme pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans qui avaient un emploi « en noir » ou qui étaient en recherche d'emploi. Ce sont ces jeunes qui ne savent pas vers qui se tourner pour demander de l'aide ou que ce sont fait refuser une aide pour des raisons qui n'en sont pas. Ce sont ces jeunes-là qui vont mal.

6. (In) accessibilité des services :

Le constat du RWLP quant à l'accessibilité des services est connu via la fonction remplie au niveau du numéro d'urgences sociales (1718) : la plupart des services administratifs ont été moins joignables depuis le télétravail. En effet, le fait de digitaliser une majorité des services à marquer encore plus les inégalités, notamment en termes de fracture numérique. Certes, pour certains jeunes, cela a été plus facile de rendre des documents pris en photo et de les envoyer par sms ou mail, mais pour la plupart des familles et des jeunes, le fait de devoir se connecter sur le net et les différentes plateformes a rendu encore plus compliqué les démarches

administratives, créant un retard de paiement ou des pertes de revenus, car les documents n'étaient pas rendus à temps. Il est important de se rendre compte que pour se connecter aux administrations, par exemple, il faut un ordinateur, une connexion internet et un lecteur de carte de banque, mais il faut également pouvoir utiliser tout ce matériel et donc avoir les connaissances adéquates. De plus, il faut également avoir le budget pour réaliser ses achats.

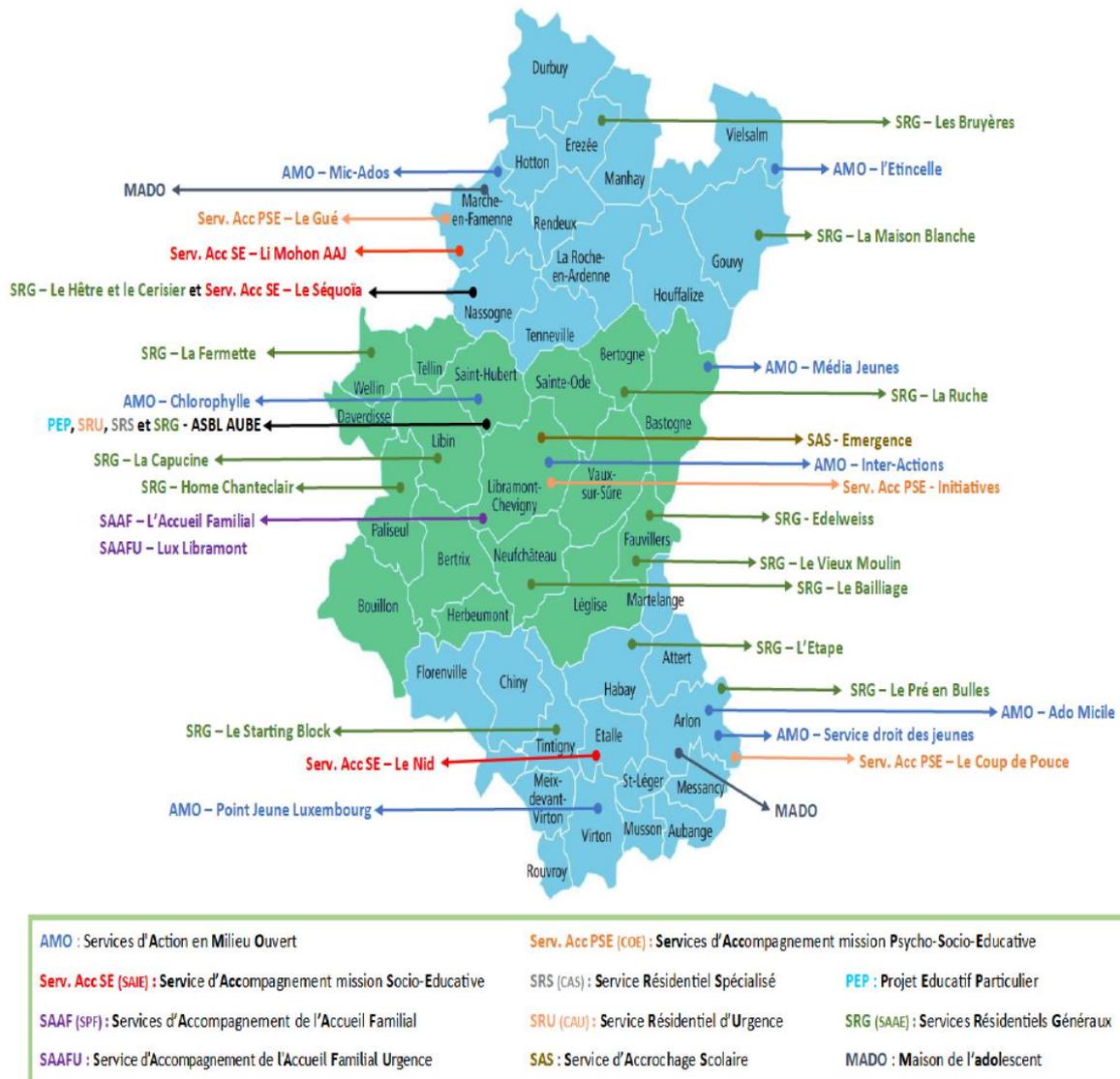
Il est également plus facile de raconter son histoire, d'expliquer ses besoins à une personne réels que par mail ou par téléphone. Il est donc important de remettre des permanences dans les différents centres de services : CPAS, Mutuelle, ONEM...

Il est également important de préciser que des initiatives pour soutenir les jeunes 18-25 ans ont été mises en place par un subside spécialement pour eux ou encore par exemple par la mise en place d'un projet par le CPAS de la ville de Bruxelles en partenariat avec les associations d'actions en milieux ouverts (AMO) et le RWLP.

Concernant le point positif relevé par le Dia COVID sur la simplification administrative : le RWLP pense également que c'est un point positif qu'il faut analyser et qu'il faudra défendre dans le cadre de « l'arrêt » des mesures.

ANNEXE 2 :

Cartographie des services d'aide à la jeunesse sur l'Arrondissement de Neufchâteau



ANNEXE 3 :

Grille d'analyse

Dans une démarche de mise en place d'actions de prévention sociales, nous pouvons nous reposer sur une grille d'analyse reprenant les caractéristiques de la prévention sociale. Celles-ci peuvent alors servir comme des « indicateurs » permettant de « vérifier » la correspondance ou l'écart éventuel entre ces indicateurs et nos actions de terrain.

Remarque : Dans les quatre premiers « indicateurs », il s'agit bien de travailler à partir d'une visée et non d'un objectif. C'est à dire une orientation de l'action.

<u>Axe théorique</u> L'action de prévention sociale ...	<u>Correspondance</u> Tout à fait, en partie, pas du tout	<u>Réflexion + Pistes de travail</u>
Visé à agir sur l'environnement social des jeunes		
Visé à rendre plus propice leur épanouissement et leur émancipation		
Visé à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et collectifs		
Visé à développer une dynamique de réseau		
S'organise de façon collective avec les jeunes en interaction avec leur milieu de vie		
Comprend une dimension de prévention et de sensibilisation au bénéfice des jeunes et de leur famille		
Relaie l'expression des jeunes et de leur famille, leurs besoins et leurs difficultés auprès des instances sociales, administratives et politiques et les interpelle (si nécessaire)		

A un caractère transitoire pour les jeunes		
Aide les jeunes à rejoindre les structures existantes		
A pour objectif l'aide aux jeunes qui y participent notamment en permettant d'établir un lien avec ces jeunes et leur environnement.		
A pour objectif l'émergence d'une demande et l'identification des besoins.		
A un caractère complémentaire par rapport aux activités existantes accessibles aux jeunes concernés		
Permet d'aller à la rencontre des jeunes de façon proactive		

ANNEXE 4 :

Libramont : des élèves de 6e primaire débusquent les fausses informations

Identifier, comprendre et rejeter la désinformation, c'est l'objectif d'une animation présentée dans des écoles primaires par le centre culturel de Libramont-Chevigny, l'AMO "Inter-Actions" et TV Lux. Depuis septembre dernier, l'équipe sillonne la commune de Libramont, au volant de son bus, pour faire de l'éducation aux médias.

Installés sur les banquettes de ce bus, les élèves de l'école communale de Saint-Pierre visionnent un petit film sur la propagation des rumeurs et des fausses informations. Il faut dire qu'ils y sont littéralement confrontés au quotidien.

"On se rend compte qu'ils sont touchés par le phénomène de plus en plus tôt. Quand on fait un sondage au début de l'animation, on voit que les 3/4 possèdent déjà un GSM en 6e primaire. Ils sont déjà confrontés à des canulars et de fausses informations à cet âge-là, on doit donc travailler là-dessus maintenant", explique Élodie Poncelet de l'AMO "Inter-Actions"

Développer son esprit critique

Le centre culturel de Libramont, l'AMO Inter-Actions et TV Lux organisent, depuis septembre 2021, une série d'animations dans les écoles primaires de la commune. Objectif : outiller au mieux les jeunes pour faire face à la désinformation. Notamment en leur apprenant à vérifier les sources, développer son esprit critique, mais pas...

"On essaye aussi de leur faire comprendre que le travail d'un journaliste, ce n'est pas seulement de lancer l'information, c'est aussi de la vérifier avec plusieurs sources avant de la publier. Alors que sur les réseaux sociaux, tout le monde peut la lancer. Mais, ça permet aussi de leur donner aussi des pistes pour leur dire que les réseaux sociaux ne sont pas forcément mauvais. C'est l'utilisation qu'on en fait qui compte", ajoute Michaël Ismeni du centre culturel de Libramont-Chevigny.

Les animateurs ont donc invité les jeunes à identifier les "fake news" parmi une série d'informations variées. Chaque fait, issu d'internet ou des médias classiques, est décortiqué et analysé par l'équipe. Ce qui suscite parfois un **sentiment de surprise chez ces élèves...**

"On voit que des fois, il ne faut pas tout croire !", s'exclame Arthur, un élève de l'école communale de Saint-Pierre. *"Il faut regarder avant de faire les choses, avant d'envoyer... Il faut surveiller",* complète Alana, une autre élève de l'établissement.

Un outil pour les aider dans le futur

"Itinéraire d'un jeune décomplotiste", c'est le nom de cette opération, a déjà été présentée une demi-douzaine de fois sur l'entité de Libramont. Pour les animateurs, presque à chaque fois, le constat à la fin de l'activité est bien souvent le même.

"J'adore leur réaction ! Ils arrivent avec des certitudes au début de l'animation et à la fin, on sent que cela a fait son chemin et qu'ils sont un peu plus prudents. C'est une excellente surprise", assure Élodie Poncelet de l'AMO "Inter-Actions".

Au bout de deux heures, les enfants ont pu identifier les différents exemples de désinformation et comprendre les raisons qui peuvent se cacher derrière ceux-ci. En plus de leur participation, chaque élève est reparti armé d'un petit carnet.

"C'est une trentaine de pages qui peut être utilisée maintenant, plus tard, l'année prochaine ou dans deux ou trois ans. Cet outil les aidera à l'avenir lorsqu'ils seront confrontés à une information douteuse", termine Michaël Ismeni du centre culturel de Libramont-Chevigny.

Globalement, ces enfants sont bien conscients des risques. Ils seront désormais encore plus attentifs et critiques face à l'océan d'informations dans lequel nous nageons.⁵⁰

https://www.tvlux.be/video/info/societe/libramont-des-eleves-de-6e-primaire-debusquent-les-fausses-informations_39583_344.html

⁵⁰ Nicolas Guidi, Tv Lux

ANNEXE 5 :

Recueil de la parole des parents, dans le projet : « Parentalité, précarité, au croisement des savoirs », 2020.

« Avant toute confiance, il y a un climat qui s'instaure et ce climat est réciproque, et il faut s'approprier mutuellement ; sans ça, la discussion, enfin, certaines personnes parlent très vite, mais en tout cas il y a ce climat-là, et ç prendre soin avant tout échange. Si on va trop brusquement, il y aura un refus directement ça va être pourquoi il se mêle dans ma vie privée, donc ça va être un refus. »

« La privation d'être soi, donc on est considéré comme des objets, comme des pions, et pas comme des sujets doués de réflexion. On parle de nous, pour nous, sans nous et on décide à notre place comme si on était transparent. Et alors on sait mieux que vous ce que vous avez ; ça traduit une grande dépendance de la personne vis-à-vis, soit de l'autorité, soit aussi de la société. »

« On dépend de l'agenda des autres donc les personnes doivent se plier à l'agenda. Si le CPAS est ouvert de 8h à midi et si la file est trop longue, on est bon pour revenir le lendemain. Si on a un rendez-vous, c'est parce qu'on est convoqué à un moment qu'on n'a pas choisi. »

« La vie est en suspens parce qu'on est dans l'attente de ce qui va arriver, d'une décision, ... Ça met la vie en suspens. »

« On ne nous écoute pas, on veut être entendu et compris, ça c'est l'idée centrale, il y a le fait que c'est un dialogue de sourds parce qu'il y a aussi la grille d'analyse et la posture du professionnel, s'il est enfermé dans son armure, s'il a sa propre typologie, s'il a sa propre manière de voir ».

« Quelque chose qui est assez précieux : la confiance, le fait de l'établir, et le fait de la perdre. »

« Pour le retour, moi je suis content pour ce que vous avez fait là ; ça prouve que vous avez du cœur, et ça n'a pas servi à rien, donc merci. »

« Moi je me sens impuissant vis-à-vis de mon fils, je pense que M. est impuissante aussi parce qu'il n'y a pas de demande du côté de la maman, donc je ne sens que mon fils est perdu, je sens que mon fils, il se perd, il va de plus en plus loin. Si la maman ne fait pas la demande, je veux dire les professionnels ne peuvent pas agir non plus.

La situation est un peu difficile, les parents qui sont divorcés, il y a toujours un qui veut faire plus que l'autre, et puis, alors on dérange, et puis moi je ne peux plus m'immiscer dans la vie parce qu'elle s'est mariée et tout.

Donc je me sens parfois impuissant et je pense les professionnels sont impuissants aussi parce qu'ils ne peuvent pas non plus harceler la personne en disant : le papa s'inquiète, et parfois on est un peu frustré, ça c'est mon cas personnel, donc je peux comprendre que ça doit venir des deux parents.

Parfois on se dit qu'est-ce que je peux faire, donc, enfin, je prends des initiatives personnelles en téléphonant à l'école, en ayant le retour de l'école, en ayant maximum de l'école,

C'est frustrant en tant que papa, il convoque son fils, il part en refusant, et parfois à la dérive. Tout est en fonction de là parce que bon, moi je vous parle de mon fils qui a 17 ans, un grand ado, je veux dire que les professionnels passent plus vers l'enfant, plus interroger l'enfant. M. à un bon contact avec mon fils, peut-être elle peut aller vers plus, vers « J.si tu as besoin de moi ».

« Si on attend le bon vouloir d'une personne, je veux dire parfois, avant c'était toujours moi qui prenais un rendez-vous, c'était en fonction de son horaire, bon ok elle travaille, je peux comprendre qu'elle n'est pas toujours libre, je veux dire tout le temps, et bon c'est moi qui dois toujours m'arranger à sa demande parce que c'est elle qui disait « téléphone pour prendre un rendez-vous, je serai libre à telle date et telle date ». À un moment donné, je ressentais comme si c'était moi qui demandais à chaque fois, et je peux comprendre les professionnels qui disent : oui il faut que ça vienne aussi de la maman. »

« Quand on force, l'autre met de l'énergie aussi forte que nous pour pouvoir résister. Donc c'est trouver, c'est la recherche de l'équilibre entre juste ce qu'il faut et pas trop. »

« Je n'avais pas su prendre le train, je lui avais téléphoné, je me suis faite incendier quoi. Donc, ça a été noté que j'ai presque refusé de venir au rendez-vous, alors que j'ai tout fait pour y aller, mais je n'ai pas su arriver à l'heure et l'autre train était deux heures après. Et en plus il y a une question de norme, la norme qu'elle vous met, c'est une norme qu'elle peut remplir et pas vous, et donc, c'est mettre la barre là où il ne faut pas par rapport à la réalité de la vie de la personne. »

Recueil de la parole des parents, dans le projet : « Derrière les mots, les maux », 2021.

Nous avons poussé l'analyse encore plus loin en la couplant avec d'autres recueils de parole des experts du vécu, grâce à un questionnaire.

De plus, grâce au projet « **Derrière les mots, les maux** », nous avons recensé l'avis de nos bénéficiaires sur ce qu'ils attendent d'une aide. Voici ce qu'il en est ressorti : « *Que ça devienne concret, que ça m'apporte quelque chose* ». « *Que je sois reconnue dans ma souffrance, que je ne sois pas seule* ». « *Un retour du professionnel lorsqu'il a vu mon enfant* ». « *Qu'on me recontacte* ». « *Avoir un rdv rapidement* ». « *Que le Service reste disponible au besoin, qu'il continue à prendre des nouvelles* ».

L'objectif était de mieux comprendre les démarches que devraient entreprendre les travailleurs pour pouvoir se rendre disponibles et rompre l'isolement des personnes.

Voici les questions posées et les réponses reçues :

Quand vous coupez le contact avec nous, est-ce pour une des raisons suivantes :

- vous avez peur (du contrôle, de l'échec, de décevoir...)
- vous avez honte (d'avoir besoin, de ne pas avoir la force...)

- vous ne connaissez pas bien les tenants et aboutissants du service et vous jouez la prudence ;
- vous n’y croyez plus, vous avez eu trop de mauvaises expériences
- vous préférez être libre, vous ne voulez dépendre de personne
- vous avez peur du jugement social, d’être montré du doigt
- ...

« Les problèmes étaient résolus avec les aînés. »

« L’échec. Quand ça ne m’a rien apporté ; d’avoir perdu mon temps ».

Qu’est-ce que vous attendez de nous, qui vous aiderait vraiment ?

- une écoute
- un accompagnement y compris physiquement dans d’autres services
- le respect
- qu’on vous laisse en paix

« Une écoute »

« Qu’on me propose du concret. Qu’on prenne de mes nouvelles, sinon, on se retrouve seule et c’est ça le plus difficile. »

« Que ça devienne concret, que ça m’apporte quelque chose. Que j’arrive à sauver mes fils ».

« Un accompagnement. Du respect »

« J’attends que le service reste disponible au besoin, qu’il me fasse un retour quand c’est nécessaire et qu’il m’apporte des solutions/des conseils. »

« J’attends qu’on me recontacte quand c’est prévu de le faire. J’aimerais que les services prennent des nouvelles, même si le suivi est fini ou en suspens. »

« Je préfère voir physiquement les services, parler de vive voix en face à face, mais je suis OK pour le téléphone pour faire passer des infos. »

« Je n’apprécie pas quand le service stagne et que rien n’évolue. J’aimerais des retours des professionnels et qu’on ne me laisse pas dans l’ignorance. »

« J’ai eu deux mauvaises expériences avec des services d’aide. Je n’apprécie pas quand le professionnel ne se met pas à la place du parent et qu’il va toujours dans le sens du jeune (je ne s’est pas sentie soutenue et écoutée) ».

« Quand mon fils passe un entretien avec tel service, j’aimerais un retour des professionnels, qu’il soit positif ou négatif (ne pas me laisser dans le vent après le rdv de mon fils) ».

« J’apprécie chez Inter-Actions qu’on me recontacte comme prévu, qu’ils aient de la disponibilité pour poser des RDV et que ce soit relativement rapide (pas attendre plusieurs semaines avant d’avoir un RDV). »

« Je n’aime pas quand on m’impose une manière de faire qui ne correspond pas à ce que je veux vraiment. Avec un service, j’ai eu l’impression que quand je disais blanc, on me répondait toujours noir et qu’on contredisait mon discours. »

« J’attends des services qu’ils m’apportent de l’aide aux enfants et qu’on me soutienne ».

Quand vous êtes en plein problème, en plein orage, comment souhaitez-vous qu’on vienne au contact avec vous ?

- vous préférez qu’on vous laisse tranquille, qu’on vous fiche la paix
- vous préférez nous contacter vous-même, quand vous le décidez
- vous préférez que ce soit le service qui vous contacte
- vous préférez avoir contact toujours avec la même personne ?
- vous préférez juste un petit coucou ou qu’on vous contacte régulièrement ?

« Je préfère avoir un contact toujours avec la même personne. »
 « Si j'ai trop de pression, il ne faut pas me téléphoner car je démarre au quart de tour et ça part en cacahuète. Je préfère vous recontacter moi-même quand je le décide. »
 « Je préfère qu'on me recontacte régulièrement (une fois/semaine). »
 « C'est pas moi qui appellerai, mais OK si vous prenez contact. »
 « Je préfère qu'on prenne régulièrement de nos nouvelles et qu'on m'appelle (j'ai beaucoup de choses à penser et je n'ai pas toujours le temps de recontacter les gens, ou j'oublie). »
 « Je préfère laisser retomber la pression puis appeler. »
 « Je ne veux pas qu'on me fiche la paix et je préfère qu'on me réinterpelle. Mais je n'ai pas besoin qu'on me contacte toutes les semaines, mais plutôt de temps en temps. Je préfère que ce soit les services qui reviennent vers moi plutôt que l'inverse. »

Relation avec les services côtoyés...

« Il y a 10 ans, le SAJ n'était pas à l'écoute des gens. Ils croient ce qu'il y a dans le dossier et ils n'écoutent pas les gens ». Le SAJ d'aujourd'hui, c'est mieux. On a le droit de dire ce qu'on pense, il ne nous menace plus, il écoute, il laisse plus de choix. On a l'occasion de se justifier. »
 « P/r au SPJ, voilà 10 ans, on avait plus peur qu'ils nous placent les petites. Ils ne l'avaient pas dit, mais c'était dans ma tête. »
 « Le CPMS, il te juge alors qu'ils connaissent pas la situation. C'est nous les fautifs. Je n'ai pas eu le temps de m'exprimer, alors j'ai claqué la porte. »
 « L'AMO, vous ne jugez pas, vous ne critiquez pas. On a confiance. Vous nous apportez du bien, de la disponibilité. »
 « La MJ, ma fille y va tous les jours, elle a confiance. »
 « Le Service Solaix n'est pas intervenu car mon fils ne voulait pas les voir. »
 « Les AF sont souvent absentes. »
 « Le SSM (voilà longtemps), c'est à cause d'eux que je me suis retrouvée dans le jus. J'ai failli perdre mes enfants. La dame a dit des choses fausses dans le dossier, m'a descendue à un point... sans me connaître ! »
 « La Clairière, le SAJ et Odyssée, ils ont clôturé le dossier trop vite. Ils se débarrassent du dossier. »
 « Le SPJ, ils m'ont fait confiance. Ils ont vu que je suis une bonne maman, et m'ont orienté vers une psy. »
 « L'école me menaçait d'appeler le SAJ, il incriminait mon fils. »
 « Le CPAS, ils sont aidant. Font en fonction de ma santé. Mais c'est difficile d'avoir un rdv, ils ne sont pas toujours disponibles. »
 « Résolux et l'AMO, c'est bien. Ils viennent pour trouver des solutions concrètes pour faciliter le quotidien. Ça m'aide. »
 « La MJ est présente pour mes garçons. »
 « Le SAJ est très loin parce que si le papa n'est pas d'accord il n'aide pas et il casse les couilles pour autre chose (hygiène, habillement, ...) alors qu'il y avait un danger réel pour les enfants. On ne m'a pas écoutée tout de suite. On a minimisé les difficultés. Il a fallu que je prenne les choses en main sinon, ils ne le faisaient pas. En voyant les résultats des tests neuropsychs, ils ont enfin réagi ! »
 « Le CPMS, ils m'ont bien aidé p/r aux garçons, bien guidée, orientée vers des spécialistes. Ils écoutent, n'ont pas envoyé en enseignement spécialisé d'office. »
 « Avec l'AMO, ça évolue bien. Vous êtes disponibles. »

« Mon fils va voir une professionnelle (Lao and Cie) et je voulais que ça se termine car je n'étais pas satisfaite. La dame lui a proposé qu'ils puissent se revoir pour travailler de manière plus ludique en faisant des jeux et il serait partant pour reprendre. Je me suis sentie piégée car je n'avais pas l'intention de poursuivre le suivi. J'ai eu l'impression d'avoir un suivi un peu "forcing" pour mon fils (peut-être pour ajouter des séances et que je paye derrière).

De plus, les séances sont trop chères ("juste" une prise de contact et de rencontre qui est facturée aussi chère ce n'est pas normal) ».

« J'ai une très bonne communication avec l'AMO et toujours une bonne compréhension des messages. »

« Ce que je n'aime pas, c'est la lenteur des services (SAJ et SOS enfants). Ils ont besoin de beaucoup de temps pour mettre en place des choses et des rendez-vous. »

« J'ai l'impression de ne pas être entendue par le SAJ. »

Ce qui vous pèse le plus :

« Qu'on me juge sans me connaître. Les gens croient que je mens sur ma maladie alors qu'elle est bien là... On ne me croit pas ! ». « Qu'on me juge sans me connaître ». « Que les professionnels ne me croient pas ». « Que le Service m'impose ce que je dois faire, une sorte de forcing ». « Quand le Service stagne et que rien n'évolue ». « Quand le Service me laisse dans l'ignorance ». « Quand le Service ne se met pas à la place du parent mais toujours à la place du jeune ». « Qu'on ne m'écoute pas. Je suis leur maman, je les connais... Je vois si quelque chose ne va pas. Faut pas minimiser. Avec mon aîné, on a perdu des années. Et en plus, je suis quelqu'un de franc. Si une maman est moins à l'aise, comment peut-elle être entendue, comprise, aidée ? »

Ce à quoi vous aspirez :

« Être reconnue dans ma souffrance. Être prise en charge, ne pas être seule ».